



BFT AUREUS ISR

Rapport annuel mars 2025

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de Gestion : BFT Investment Managers

Sous déléataire de gestion comptable en titre : Caceis Fund Administration

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

OPCVM BFT AUREUS ISR

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	31
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Compte de résultat	34
Annexes aux comptes annuels	36
Informations générales	37
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	49
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	54
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	61
Inventaire des actifs et passifs	80
Annexe(s)	158
Caractéristiques de l'OPC	159
Information SFDR	192
Loi Energie Climat (LEC)	203

Compte rendu d'activité

Avril 2024

"Lors de son comité monétaire mi-avril, la BCE a maintenu ses taux directeurs, jugés appropriés, pour ramener l'inflation vers la cible de 2%. Le taux de facilité de dépôt reste ainsi inchangé à 4.0% depuis mi-septembre. La BCE a indiqué que la plupart des mesures de l'inflation sous-jacente diminuaient, mais que la hausse des prix des services restait à un niveau élevé. Finalement, elle a laissé la porte ouverte à une première baisse de ses taux directeurs en Juin. Les dernières publications économiques ont confirmé une perspective de croissance économique faible en 2024 sur la zone Euro (+0.6% pour les dernières projections de la BCE, niveau proche de celui des panels d'économistes). Suite aux déclarations prudentes, voire divergentes, des différents membres de la BCE après le comité sur la cadence de la baisse des taux, les marchés ont révisé leurs anticipations et positionnent désormais le taux «terminal» de l'ESTR à 3.2% pour la fin de l'année 2024, ce qui correspond schématiquement à un peu moins de 2 baisses des taux directeurs de la BCE, après celle de Juin. Les encours des Neucp continuent de progresser, notamment pour les banques à 238 Md? fin avril contre 215 Md? mi-novembre (les banques représentent près de 75% de l'encours des Neucp). Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP sont ont légèrement baissé sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +26.2 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +15 bp sur les maturités de six mois. De leur côté, les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +390 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. On note une légère hausse de leur spread versus swap 3 mois à +10 bp (soit +2.5 bp sur le mois). A fin Avril, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 135 jours, en hausse sur le mois (+6 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 6 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 31% du fonds, en légère hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 57% en baisse sur le mois (-2%), celle des émetteurs Corporates s'établit à 11.2%, en hausse sur le mois (+1%). Sur le mois, nous avons investi peu investi, près de 3.9 Md?, dont 2.1 Md? sur les Financières et 1.8 Md? sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 214 jours, en légère baisse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Mai 2024

"Aux Etats-Unis, la perte de momentum de l'économie se confirme. L'emploi apparaît moins dynamique en avril et le taux de chômage remonte à 3.9%. Les ventes au détail, la production industrielle et les mises en chantier déçoivent. La croissance annualisée du 1er trimestre est à nouveau révisée en baisse à +1.3%. Les enquêtes PMI se dégradent plus que prévu, à l'instar de la confiance des constructeurs. La désinflation se poursuit en avril, tant au niveau des salaires que des prix à la consommation (à 2.7% l'an sur la mesure PCE totale et 2.8% l'an sur le sous-jacent). A l'inverse des Etats-Unis, l'activité de l'Eurozone continue de donner des signes plus positifs. L'emploi augmente de +0.3% au 1er trimestre, la production industrielle et les ventes au détail progressent plus que prévu en mars, le taux de chômage s'effrite en avril et les enquêtes de confiance de mai se redressent dans l'industrie et les services. La désinflation semble marquer le pas : la hausse des salaires atteint 5% l'an au 1er trimestre, tirée par l'Allemagne ; et les prix à la consommation accélèrent en mai à 2.6% l'an au total et 2.9% hors alimentation et énergie. La divergence conjoncturelle entre les Etats-Unis et l'Eurozone se reflète sur la trajectoire implicite des taux directeurs qui table à présent sur deux baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année. Les marchés obligataires s'en font l'écho. Suite aux différentes déclarations des membres de la BCE après son comité d'Avril, sur la prochaine baisse des taux « actée » en juin, accompagnée d'une grande prudence pour la suite, les marchés anticipent désormais le taux «terminal» de l'ESTR à 3.3% pour la fin de l'année 2024, ce qui correspond schématiquement à un peu plus d'une baisse des taux directeurs de la BCE, après celle qui de Juin. Les encours des Neucp s'inscrivent en baisse, notamment pour les banques à 224 Md? fin mai contre 239 Md? fin avril (les banques représentent près de 65% de l'encours des Neucp). Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP sont ont légèrement baissé sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +25.3 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +14 bp sur les maturités de six mois. De leur côté, les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +393 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. On note une légère hausse de leur spread versus swap 3 mois à +13 bp (soit +3 bp sur le mois). A fin Mai, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 134 jours, en légère baisse sur le mois (-1 jour). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 5 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM

OPCVM BFT AUREUS ISR

Monétaires représentent 32% du fonds, en légère baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 58% en hausse sur le mois (+1%), celle des émetteurs Corporates s'établit à 9.4%, en baisse sur le mois (-2%). Sur le mois, nous avons investi peu investi, près de 1.2 Md?, dont 0.86 Md? sur les Financières et 0.4 Md? sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 238 jours, en légère en ligne avec mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Juin 2024

"Les évolutions politiques dominent les marchés financiers en juin. Le scrutin parlementaire européen confirme la poussée de l'extrême droite aux dépens de Renew Europe et des Verts. Puis, la dissolution du parlement français et l'annonce d'élections législatives anticipées attisent les craintes de montée des extrêmes populistes dans l'Hexagone. Enfin, le premier débat pour les présidentielles américaines suscite des doutes quant à la pérennité de la candidature de Joe Biden. Les réunions des banques centrales ne surprennent pas. La Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon optent pour un statu quo avec des commentaires jugés accommodants alors que la BCE baisse les taux directeurs de -0.25%, à 3.75% sur le dépôt, pour la première fois depuis 2019, tout en insistant sur la dépendance aux données de ses décisions futures. Le momentum d'activité paraît hésitant et la désinflation se précise. Dans l'Eurozone, la demande intérieure apparaît atone. Les chiffres révisés du PIB au 1er trimestre révèlent une stagnation de la consommation et un repli de l'investissement. Les enquêtes de juin auprès des directeurs d'achats témoignent d'une dégradation de la confiance avec un recul marqué de la composante prix de vente dans les services. Les premières estimations pour juin montrent une poursuite de la désinflation en France, en Italie et en Espagne. Les développements monétaires et conjoncturels modifient peu la trajectoire implicite des taux directeurs qui table sur près de deux baisses de taux d'ici la fin de l'année pour la BCE comme pour la Fed. Les marchés anticipent désormais le taux «terminal» de l'ESTR à 3.3% pour la fin de l'année 2024. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP ont remonté de 1 à 2 bp sur le mois suite à l'annonce d'élections législatives anticipées. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +26.5 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +15 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +376 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus swap 3 mois à +13 bp. A fin juin, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 127 jours, en légère baisse sur le mois (-7 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 6 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 32% du fonds, stables sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 59% en hausse sur le mois (+1%), celle des émetteurs Corporates s'établit à 8.5%, en baisse sur le mois (-1%). Sur le mois, nous avons investi près de 1.0 Md?, dont 0.4 Md? sur les Financières et 0.6 Md? sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 194 jours, en légère baisse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Juillet 2024

"La nervosité gagne les marchés financiers en juillet. Les évolutions politiques sont bien accueillies, en particulier la victoire des travaillistes au Royaume-Uni ou le retrait de Joe Biden de la course à la présidence au profit de Kamala Harris. En France, même les tensions sur les actifs se corrigent en grande partie alors que les élections législatives débouchent sur un parlement sans majorité. En revanche, les signes de tassement de l'activité inquiètent les investisseurs. Aux Etats-Unis, la croissance apparaît résiliente au 2ème trimestre mais l'emploi et les salaires ralentissent en juin et les enquêtes de confiance annoncent une perte de vitesse économique. L'inflation est plus modérée que prévu en juin et la désinflation tant attendue des services s'amorce, y compris la composante logement. Sans surprise, la Fed maintient le statu quo monétaire mais laisse entendre une probable baisse des taux en septembre. Le changement est moindre pour la BCE, les marchés escomptant 60 points de base (pdb) de baisse contre 44 pdb un mois plus tôt pour la fin de l'année 2024. Le statu quo de la BCE est conforme aux attentes. Les indicateurs d'activité et de confiance dépeignent une croissance médiocre, en perte de momentum. Mais l'inflation apparaît plus visqueuse qu'espéré à 2.9% l'an sur le sous-jacent avec une hausse des prix des services toujours voisine de 4%. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP se sont stabilisés, après la légère hausse en juin suite à l'annonce d'élections législatives anticipées. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +26.8 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +15.3 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +367 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus swap 3 mois

OPCVM BFT AUREUS ISR

à ESTR +12 bp. A fin juillet, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 126 jours, en légère baisse sur le mois (-1 jour). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 5 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 32% du fonds, stables sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 58% en légère baisse sur le mois (-1%), celle des émetteurs Corporates s'établit à 9.1%, en légère hausse sur le mois (+1%). Sur le mois, nous avons investi près de 3.3 Md€, dont 1.8 Md€ sur les Financières et 1.2 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 207 jours, en hausse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Août 2024

"Aux USA, les chiffres publiés fin juillet ont montré un ralentissement de l'emploi américain et surtout une remontée du chômage plus forte que prévu. Ainsi, la trajectoire implicite du taux de la Fed sur 2024 est passée de moins de 3 baisses de taux à 4 et demi entre le 31 juillet et le 5 août. Ce mouvement a ensuite été conforté par les commentaires de J. Powell à Jackson Hole sur l'hypothèse d'une baisse des taux de la Fed dès septembre. En Eurozone, la conjoncture est restée morose et la désinflation s'est affirmée avec une hausse des prix limitée en août à 2.2% l'an au total et 2.8% en « cour ». Fin août, les marchés anticipent une baisse des taux de la BCE en septembre suivie d'une à deux autres d'ici la fin d'année. Les commentaires de membres de la BCE suite à la dernière publication des hausses de salaires (+3.5% sur un an à fin juin) indiquent également une baisse très probable des taux directeurs lors de la réunion du 12 Septembre, et une poursuite mesure de la baisse au cours des prochains mois. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP se sont stabilisés, après la légère hausse en juin suite à l'annonce d'élections législatives anticipées. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +26.7 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +15.3 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +350 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une baisse de leur spread versus swap 3 mois à ESTR +8 bp. A fin août, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 120 jours, en légère baisse sur le mois (-6 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 4 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 31% du fonds, stables sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 58% stable sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 10%, en très légère hausse sur le mois (+1%). Sur le mois, nous avons investi près de 2.5 Md€, dont 1.4 Md€ sur les Financières et 0.74 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 200 jours, en ligne par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Septembre 2024

"Mi-septembre, la BCE baisse le taux de dépôt de 25 points de base ('pdb') à 3.5% et le taux refi à 3.65%. L'érosion de la demande intérieure privée au 2ème trimestre, l'atonie de la consommation et le recul de la confiance suggèrent une activité en perte de vitesse dans l'Eurozone. La décélération des salaires se fait attendre mais les entreprises témoignent de la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les prix de vente, validant le scénario de désinflation. En fin de mois, les marchés escomptent une détente prononcée de la BCE avec un taux de dépôt inférieur à 2% dans un an. La Fed, confiante quant à la trajectoire de désinflation, se concentre sur son mandat de plein emploi et pour enrayer le chômage et maintenir la croissance à 2%, elle entame la baisse du taux directeur par -50 pdb à 5% (borne haute) et signale un taux à 4.5% fin 2024 et 3.5% fin 2025. Conjugué aux révisions statistiques quinquennales du PIB qui révèlent une économie américaine plus forte au 2ème trimestre (revenus des ménages et profits des entreprises revus en nette hausse), le pivot de la Fed conforte l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Fin septembre, la trajectoire implicite du taux de la Fed table sur une baisse accélérée de plus de 175 pdb à 3% - 3.25% fin 2025"

Octobre 2024

"La principale incertitude politique concerne les élections américaines. Les marchés de taux s'en font l'écho. Les anticipations de détente monétaire diminuent fortement, le marché tablant sur un taux de la Fed à plus de 3.5% fin 2025 contre 3% il y a un mois. Les taux 2 ans et 10 ans suivent et gagnent environ 50 bp. L'ampleur des mouvements doit beaucoup au momentum d'activité qui surprend positivement aux Etats-Unis. L'emploi est plus dynamique que prévu en septembre et la croissance du 3ème trimestre, soutenue par une consommation solide, atteint 2.8% (trimestriel annualisé). La correction obligatoire se répercute partiellement en Eurozone où le taux de dépôt anticipé (en septembre 2025) et les taux allemands à 2 ans et 10 ans remontent de +20 à +30 bp. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de -25 bp mais le différentiel

OPCVM BFT AUREUS ISR

macro se creuse aux dépends du Vieux Continent. La croissance du 3ème trimestre, pourtant dopée par les JO de Paris, se limite à 1.5% (trimestriel annualisé). Le chômage reste faible (6.3%) mais l'emploi décélère. Les marchés anticipent désormais une poursuite de la baisse des taux de la BCE, avec un taux ESTR à 2.0% fin juillet 2025. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP se sont stabilisés, après la légère hausse en juin suite à l'annonce d'élections législatives anticipées. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +26.6 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +15.4 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +311 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus à swap ESTR 3 mois +10 bp. A fin septembre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 128 jours, en légère hausse sur le mois (+76 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 4 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 27% du fonds, en légère baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 59% stable sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 12%, en très légère hausse sur le mois (+1%). Sur le mois, nous avons investi près de 4.0 Md€, dont 2.2 Md€ sur les Financières et 1.4 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 235 jours, en légère hausse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Novembre 2024

"Les marchés financiers sont dominés en novembre par la vague rouge aux élections américaines. Donald Trump et les Républicains remportent la présidence, les deux chambres du Congrès et le vote populaire. Aux USA, l'enquête ISM des services pour octobre ressort très au-dessus des attentes. Les indices de confiance des PME et des constructeurs commencent à se redresser. Le moral des ménages s'améliore alors que la difficulté à trouver un emploi est jugée moindre. Sans surprise, la désinflation marque une pause et la hausse des prix PCE (mesure préférée de la Fed) atteint 2.3% l'an au total et 2.8% l'an en « cour ». La Fed abaisse comme prévu le taux des fonds fédéraux à 4.75% et les anticipations de détente monétaire diminuent encore, le marché tablant sur un taux terminal à 3.75% (contre 3.50% il y a un mois). L'éventuelle hausse des tarifs douaniers assombrit les perspectives de croissance de l'Eurozone déjà entamées par la volonté d'assainissement budgétaire alors que la conjoncture apparaît mitigée. En particulier, l'enquête PMI de novembre affiche un recul inattendu dans les services. En France, le climat des affaires et l'attractivité (baromètre EY) pâtissent de l'incertitude politique. La trajectoire implicite du taux de dépôt de la BCE s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur un taux terminal autour de 1.5%. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP se sont stabilisés, après la légère hausse en juin suite à l'annonce d'élections législatives anticipées. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +26.9 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +15.8 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +295 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus à swap ESTR 3 mois +10/12 bp. A fin novembre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 124 jours, en légère baisse sur le mois (-4 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 3 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 29% du fonds, en légère hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 58% stable sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 11%, en très légère baisse sur le mois (-1%). Sur le mois, nous avons investi près de 2.3 Md€, dont 1.6 Md€ sur les Financières et 0.6 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 226 jours, en légère hausse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés."

Décembre 2024

"Aux USA, la FED baisse comme attendu son taux de 25 bp à 4.5% mais révisé en hausse ses prévisions de croissance et d'inflation et suggère seulement 50 bp de baisse des taux en 2025. L'économie américaine continue de donner des signes de résilience au niveau de l'emploi, de la consommation et de l'investissement et l'élection de D. Trump à la présidence provoque un sursaut de confiance des PME, de bon augure pour l'activité. Sans surprise dans la Zone Euro, la BCE baisse les taux directeurs de 25 bp à 3% sur le taux de dépôt et signale une politique accommodante et flexible. La trajectoire implicite dans les marchés table en fin décembre sur 4 à 5 baisses de taux en 2025. Le momentum d'activité du Vieux Continent continue de décevoir et le consensus revoit en baisse la croissance 2025 à +1%, en raison de perspectives dégradées sur l'Allemagne (+0.4%) et la France (+0.7%). De fait, si l'inflexion positive (modeste) des prêts au secteur privé se poursuit en novembre, les enquêtes de confiance de la zone sont cohérentes en décembre avec une activité

OPCVM BFT AUREUS ISR

atone. L'incertitude politique et budgétaire conduit Moody's à dégrader la note de crédit de l'Hexagone et le spread 10 ans avec l'Allemagne se tend à 83 bp en fin d'année. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP ont augmenté suite à l'incertitude politique en France et la dégradation de la notation de la France. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +30 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +18.5 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +277 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus à swap ESTR 3 mois +10 bp. A fin décembre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 119 jours, en légère baisse sur le mois (-5 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 4 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 29% du fonds, en stable sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 59% stable sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 10%, en très légère baisse sur le mois (-1%). Sur le mois, nous avons investi près de 1.9 Md€, dont 0.56 Md€ sur les Financières et 0.8 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 166 jours, en nette baisse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés."

Janvier 2025

"Fin janvier, la BCE a baissé ses taux de 25 bp à 2.75% sur le dépôt. Elle juge la désinflation bien engagée, note que la transmission du desserrement à l'économie est fragile et suggère une poursuite de la détente monétaire. La stabilisation de l'activité en Eurozone au 4ème trimestre masque de fortes disparités. Le PIB réel de l'Espagne augmente de +0.8% q/q mais l'Allemagne affiche un recul décevant (-0.2%). Le tassement en France (-0.1%) est lié au déstockage alors que la consommation apparaît résiliente. En première estimation, l'inflation est ferme en janvier en Allemagne, en France et en Espagne. La trajectoire implicite du taux de dépôt de la BCE s'ajuste à la baisse et table fin janvier sur un taux terminal autour de 1.8% en fin d'année. Aux USA, la détente s'amorce avec la publication rassurante de l'inflation « cour » à 3.2% l'an, en deçà des attentes. L'activité américaine est résiliente avec une croissance réelle de la demande intérieure privée de 3% l'an au 4ème trimestre. Sans surprise, la Fed opte pour le statu quo : le plein emploi n'est pas menacé, l'inflation reste quelque peu élevée et la politique économique est très incertaine. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP ont augmenté en décembre suite à l'incertitude politique en France et la dégradation de la notation de la France. Ils ont restés stable en Janvier. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +29 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +18 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +262 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus à swap ESTR 3 mois +10/11 bp. A fin janvier, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 108 jours, en baisse sur le mois (-11 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 3 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 31% du fonds, en légère hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 56% en légère baisse sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 10%, stable sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 3.8 Md€, dont 2.3 Md€ sur les Financières et 1.15 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 149 jours, en nette baisse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés."

Février 2025

"Dans la Zone Euro, les indicateurs de confiance et d'activité pointent toujours vers une croissance molle du Vieux Continent mais ils s'avèrent supérieurs aux attentes particulièrement pessimistes. Les élections allemandes n'offrent pas la majorité des 2/3 nécessaire pour réformer la limite d'endettement du pays mais laissent ouverte la possibilité d'une relance budgétaire. De plus, le désengagement annoncé des Etats-Unis sur l'Ukraine contraint l'Europe à considérer une forte hausse de ses dépenses militaires. Les doutes sur la croissance européenne commencent à s'estomper. L'inverse se produit aux Etats-Unis où l'enthousiasme sur l'activité est déçu par des chiffres de consommation moindres que prévu. Les ménages anticipent une poussée d'inflation alors que les échéances de relèvement des tarifs douaniers approchent et leur confiance en pâtit. Quant aux entreprises, elles redoutent l'incertitude de politique économique de l'administration Trump. Avec le retour des craintes sur la croissance américaine, la trajectoire implicite du taux de la Fed s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur près de 3 nouvelles baisses sur 2025 contre moins de 2 en fin janvier. En revanche, la trajectoire implicite de la BCE est quasi-inchangée avec ? 85 points de base de baisse anticipée d'ici la fin de l'année. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP sont restés stable en Février. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +29 bp sur

OPCVM BFT AUREUS ISR

les maturités d'un an et de ESTR +18 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +248 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus à swap ESTR 3 mois +10/11 bp. A fin février, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 114 jours, en hausse sur le mois (+6 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 2 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 24% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 62% en hausse sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 8%, en légère baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.0 Md?, dont 1.6 Md? sur les Financières et 0.4 Md? sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 226 jours, en hausse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés."

Mars 2025

"En mars, la remise en cause du libre-échange suscite une poussée d'aversion au risque. Après avoir instauré des droits de douane à 20% sur la Chine, à 25% sur le Mexique et le Canada (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA), à 25% sur l'acier, l'aluminium et l'automobile, l'administration Trump prévient que le 2 avril, des tarifs réciproques destinés à résorber le déficit extérieur américain, seront annoncés. L'incertitude sur la politique commerciale atteint un niveau inédit. Les enquêtes témoignent de la chute de moral des entreprises et des ménages et de la montée des attentes d'inflation. La perte de confiance, principal ingrédient de la croissance, ravive les craintes de récession aux Etats-Unis. La Fed revoit ses prévisions de croissance en baisse et d'inflation en hausse, et souligne l'absence de visibilité sur la politique économique. Le taux directeur est maintenu à 4.5% mais le rythme de réduction du bilan sera ralenti dès avril. Le souffle de reflation dans la Zone Euro est lié aux réactions européennes après la menace américaine de désengagement sur l'Ukraine. La Commission Européenne annonce un projet de 800 Mds ? pour « RéArmer l'Europe ». Les enquêtes de confiance de mars signalent un mieux dans l'industrie. L'impulsion de crédit continue de se redresser en février, signe de la transmission de l'assouplissement monétaire à l'économie. Les spreads des émetteurs bancaires sur le marché monétaire des NeuCP sont restés stable en Mars. Les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +29 bp sur les maturités d'un an et de ESTR +18 bp sur les maturités de six mois. Les taux à l'émission des émetteurs Corporates s'établissent à +233 bp sur des maturités 3 mois, en baisse sur le mois. Sur le mois, on note une stabilité de leur spread versus à swap ESTR 3 mois +10/11 bp. A fin mars, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 126 jours, en hausse sur le mois (+12 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 2 jours, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 21% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs bancaires s'établit à 67% en hausse sur le mois, celle des émetteurs Corporates s'établit à 9%, stable sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 3.1 Md?, dont 2.0 Md? sur les Financières et 1.0 Md? sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 229 jours, en hausse par rapport aux mois précédents. La note moyenne ESG du fonds s'établit à C, au-dessus de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT AUREUS ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT AUREUS ISR - E (C) en devise EUR : 3,43% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I (C) en devise EUR : 3,54% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I (D) en devise EUR : 3,54% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I2 (C) en devise EUR : 3,56% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - P (C) en devise EUR : 3,38% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - P (D) en devise EUR : 3,51% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,13%
- Part BFT AUREUS ISR - R (C) en devise EUR : 3,51% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - Z (C) en devise EUR : 3,54% / 3,46% avec une Tracking Error de 0,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART I2	212 728 844,00	853 463 761,41
UNEDIC 241224 FIX 3.38	248 733 323,26	250 000 000,00
UNION NAT. INTE 251024 FIX 3.75	198 615 550,15	200 000 000,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I2 C		312 483 237,00
SG ISSUER ZCP 06-06-25 EMTN	149 000 000,00	151 973 226,46
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	176 222 760,00	72 820 220,00
ENGIE SA 100325 OISEST 0.12	100 000 000,00	100 000 000,00
UNEDIC 240125 FIX 3.13	99 300 675,00	100 000 000,00
UNION NAT. INTE 251124 FIX 3.54	99 180 766,87	100 000 000,00
UNION NAT. INTE 061224 FIX 3.51	99 120 552,89	100 000 000,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR E	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR I2.	
Frais de gestion variables acquis	214 973,78
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 546 545,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part BFT AUREUS ISR IC	
Frais de gestion variables acquis	165 589,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	309 625,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part BFT AUREUS ISR ID	
Frais de gestion variables acquis	202,23
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	74,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Part BFT AUREUS ISR PC	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR PD	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR RC	
Frais de gestion variables acquis	1 898,96
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	5 629,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM BFT AUREUS ISR

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Frais de gestion variables acquis	48 710,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	100 726,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM BFT AUREUS ISR

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 1 105 415 411,78**

o Prêts de titres :

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions : 1 105 415 411,78

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 6 105 835 130,37**

o Change à terme :

o Future :

o Options :

o Swap : 6 105 835 130,37

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS FRANCE BNP PARIBAS SECURITIES HSBC FRANCE EX CCF LA BANQUE POSTALE	MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT AUREUS ISR

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	1 105 415 411,78
. OPCVM	
. Espèces (*)	1 130 323,88
Total	1 106 545 735,66
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	60 399 635,34
. Autres revenus	
Total des revenus	60 399 635,34
. Frais opérationnels directs	102 467,21
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	102 467,21

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*)% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				1 105 415 411,78	
% de l'Actif Net				4,66	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ITALIE				799 999 802,77	
BFCM (BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL) FRANCE				120 768 500,00	
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESORO-CCTSA ITALIE				99 999 610,00	
EUROPEAN UNION BELGIQUE				54 999 999,01	
BPCE FRANCE				29 647 500,00	

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS FRANCE FRANCE				399 999 999,77	
HSBC FRANCE EX CCF FRANCE				300 000 000,00	
LA BANQUE POSTALE FRANCE				205 415 999,01	
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE				199 999 413,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				1 105 415 411,78	
- OPC					
- TCN					
- Cash			1 130 323,88		
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro			1 130 323,88	1 105 415 411,78	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois				29 647 500,00	
1 à 3 mois				53 968 500,00	
3 mois à 1 an				66 800 000,00	
Plus d'1 an				99 999 803,00	
Ouvertes				854 999 608,78	

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois				29 647 500,00	
1 à 3 mois				53 968 500,00	
3 mois à 1 an				66 800 000,00	
Plus d'1 an				99 999 803,00	
Ouvertes				854 999 608,78	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres				1 105 415 411,78	
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				60 399 635,34	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC		-102 467,21		-102 467,21	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

BFT Investment Managers veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

OPCVM BFT AUREUS ISR

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

BFT Investment Managers veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, BFT Investment Managers, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 26,25%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« *SFDR* »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la

OPCVM BFT AUREUS ISR

politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par BFT Investment Managers à l'ensemble de son personnel (50 bénéficiaires¹) s'est élevé à 6 512 526 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 673 645 euros, soit 72% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 838 881 euros, soit 28% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM BFT AUREUS ISR

- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères *quantitatifs* :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

OPCVM BFT AUREUS ISR

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

** Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre

OPCVM BFT AUREUS ISR

des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2025**

BFT AUREUS ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BFT INVESTMENT MANAGERS
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT AUREUS ISR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/03/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



BFT AUREUS ISR

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



BFT AUREUS ISR

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.08.25 10:22:48 +0200



OPCVM BFT AUREUS ISR

Comptes annuels

OPCVM BFT AUREUS ISR

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	1 781 772 180,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 781 772 180,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	16 245 704 412,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	16 204 077 581,52
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	41 626 830,48
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	921 426 868,44
OPCVM	921 426 868,44
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	744 458 928,16
Instruments financiers à terme (G)	1 032 875,75
Opérations temporaires sur titres (H)	1 106 802 138,46
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	1 106 802 138,46
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	20 801 197 403,78
Créances et comptes d'ajustement actifs	15 096 969,10
Comptes financiers	2 939 556 942,33
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 954 653 911,43
Total de l'actif I+II	23 755 851 315,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	22 928 479 912,92
Report à nouveau sur revenu net	623,72
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 328,58
Résultat net de l'exercice	816 722 385,91
Capitaux propres I	23 745 204 251,13
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	23 745 204 251,13
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	3 336 949,29
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3 336 949,29
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7 310 009,17
Concours bancaires	105,62
Sous-total autres passifs IV	7 310 114,79
Total Passifs : I+II+III+IV	23 755 851 315,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	69 978 431,47
Produits sur titres de créances	571 483 397,00
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	6 234 714,04
Produits sur opérations temporaires sur titres	60 241 536,01
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	24 854 689,22
Autres produits financiers	148 147 371,99
Sous-total produits sur opérations financières	880 940 139,73
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-657 664,51
Charges sur opérations temporaires sur titres	-18 597,85
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-192 212,14
Sous-total charges sur opérations financières	-868 474,50
Total revenus financiers nets (A)	880 071 665,23
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-28 930 771,99
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-28 930 771,99
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	851 140 893,24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-82 716 616,05
Sous-total revenus nets I = (C+D)	768 424 277,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	91 381 789,85
Frais de transactions externes et frais de cession	-4 857 678,27
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	86 524 111,58
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-5 218 987,56
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	81 305 124,02

OPCVM BFT AUREUS ISR

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-32 677 712,07
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 049,13
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-32 678 761,20
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-110 806,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-32 789 568,03
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-217 447,27
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (L)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-217 447,27
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	816 722 385,91

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT AUREUS ISR

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'€ster, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital du fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT AUREUS ISR

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	12 948 881 469,70	15 085 306 098,03	20 211 719 182,20	24 787 894 768,65	23 745 204 251,13
Part BFT AUREUS ISR E en EUR					
Actif net	99,42	171 548 353,03	163 682 523,25	275 405 967,57	309 492 534,79
Nombre de titres	1,000	1 737 757,082	1 647 886,713	2 691 095,420	2 922 993,063
Valeur liquidative unitaire	99,42000	98,71825	99,32874	102,33972	105,88206
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01	-0,23	-0,18	0,04	0,36
Distribution unitaire sur revenu			0,62		
Crédit d'impôt unitaire (1)					
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,02	-0,39		3,28	3,32
Part BFT AUREUS ISR I2. en EUR					
Actif net	11 302 950 651,81	11 204 444 829,14	13 829 668 891,52	16 185 924 993,85	12 775 989 254,99
Nombre de titres	1 143 911,070	1 140 195,627	1 396 496,400	1 573 896,666	1 199 276,224
Valeur liquidative unitaire	9 880,96972	9 826,77407	9 903,11818	10 283,98200	10 653,08308
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-24,64	-23,53	-18,75	4,94	36,47
Capitalisation unitaire sur revenu	-22,52	-23,06	77,91	346,43	347,34
Part BFT AUREUS ISR I2 - D en EUR					
Actif net	9 880,80	9 827,19	9 903,55	9 987,84	
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	
Valeur liquidative unitaire	9 880,80000	9 827,19000	9 903,55000	9 987,84000	
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				4,91	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,57	-23,41	-18,71		
Distribution unitaire sur revenu			77,61	342,13	236,92
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu	-7,82	-23,30			

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR IC en EUR					
Actif net	1 537 678 668,03	1 776 387 677,29	3 314 576 240,72	4 713 967 350,56	6 362 070 444,25
Nombre de titres	14 315 523,451	16 637 386,684	30 813 781,081	42 208 453,604	55 002 710,566
Valeur liquidative unitaire	107,41337	106,77083	107,56798	111,68301	115,66830
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,26	-0,25	-0,20	0,05	0,39
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,26	-0,30	0,81	3,74	3,74
Part BFT AUREUS ISR ID en EUR					
Actif net	795,32	1 778,55	2 446 545,38	1 825 280,44	6 555 672,20
Nombre de titres	8,054	18,111	24 729,395	18 274,350	65 709,308
Valeur liquidative unitaire	98,74844	98,20274	98,93268	99,88209	99,76778
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				0,04	0,26
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					0,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,22	-0,23	-0,18		
Distribution unitaire sur revenu			0,74	3,40	3,29
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,15	-0,17			
Part BFT AUREUS ISR IP en EUR					
Actif net				1 015,55	
Nombre de titres				1,000	
Valeur liquidative unitaire				1 015,55000	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				-0,04	
Capitalisation unitaire sur revenu				13,42	
Part BFT AUREUS ISR PC en EUR					
Actif net	108 239 130,12	521 404 005,12	810 618 624,01	1 526 179 692,69	2 154 726 485,14
Nombre de titres	1 083 131,922	5 260 092,561	8 135 661,834	14 784 519,808	20 185 958,081
Valeur liquidative unitaire	99,93162	99,12449	99,63769	103,22822	106,74383
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01	-0,23	-0,18	0,04	0,36
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,06	-0,49	0,52	3,24	3,29

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR PD en EUR					
Actif net	99,95	2 164 448,41	2 393 600,78	6 911 702,57	7 759 994,74
Nombre de titres	1,000	21 837,193	24 024,708	68 584,831	77 080,702
Valeur liquidative unitaire	99,95000	99,11751	99,63079	100,77596	100,67363
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				0,04	0,26
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					0,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01	-0,23	-0,18		
Distribution unitaire sur revenu			0,52	3,22	3,29
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,05	-0,52			
Part BFT AUREUS ISR RC en EUR					
Actif net	99,94	36 503 189,69	81 125 686,88	129 171 297,47	89 282 378,19
Nombre de titres	1,000	367 487,544	810 717,499	1 243 325,231	830 023,735
Valeur liquidative unitaire	99,94000	99,33177	100,06652	103,89180	107,56605
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01	-0,23	-0,18	0,04	0,36
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,06	-0,29	0,75	3,47	3,45
Part BFT AUREUS ISR SC en EUR					
Actif net	2 044,31	990,61	998,37	1 037,11	
Nombre de titres	2,050	1,000	1,000	1,000	
Valeur liquidative unitaire	997,22439	990,61000	998,37000	1 037,11000	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,82	-2,35	-1,80	0,48	
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,95	-2,93	7,26	33,26	
Part BFT AUREUS ISR ZC en EUR					
Actif net		1 372 840 999,00	2 007 196 167,74	1 948 496 443,00	2 039 327 486,83
Nombre de titres		13 759,937	19 962,967	18 661,469	18 858,098
Valeur liquidative unitaire		99 770,87823	100 545,98435	104 412,81139	108 140,67711
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-120,66	-190,39	50,24	370,27
Capitalisation unitaire sur revenu		-89,65	791,10	3 517,25	3 506,99

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM BFT AUREUS ISR

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Bons du Trésor et les billets de trésorerie sont valorisés au prix du Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité supérieure ou égale à 1 an sont valorisés au prix de Marché ;
Les Titres de Créances Négociables de maturité inférieure ou égale à 1 an sont valorisés par référence à un Modèle : actualisation des flux futurs, sur la base d'un taux de référence, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ou d'une population d'émetteurs assimilables en termes de qualité de crédit, de secteur et/ou de zone d'appartenance géographique

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Conformément à la Directive CRA sur les fonds monétaires depuis début 2015, un instrument du marché monétaire n'est pas considéré comme étant de haute qualité à moins qu'il n'ait reçu l'une des deux meilleures notations de crédit à court terme disponibles de la part de chaque agence de notation reconnue qui a noté l'instrument ou, si l'instrument n'est pas noté, qu'il soit d'une qualité équivalente telle que déterminée par le

OPCVM BFT AUREUS ISR

processus de notation interne de la société de gestion. Les notations internes de 1 à 4 sont évalués comme étant de haute qualité, et donc éligibles pour les fonds du marché monétaire à court terme.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part E-C : 0,37% TTC maximum
			Part I-C : 0,27% TTC maximum
			Part I-D : 0,27% TTC maximum
			Part I2-C : 0,27% TTC maximum
			Part I2-D : 0,27% TTC maximum
			Part IP-C : 0,37% TTC maximum
			Part P-C : 0,45% TTC maximum
			Part P-D : 0,45% TTC maximum
			Part R-C : 0,35% TTC maximum
			Part S-C : 0,09% TTC maximum
			Part Z-C : 0,27% TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part E-C : 0,03% TTC
			Part I-C : 0,03% TTC
			Part I-D : 0,03% TTC
			Part I2-C : 0,03% TTC
			Part I2-D : 0,03% TTC

OPCVM BFT AUREUS ISR

			Part IP-C : 0,03% TTC
			Part P-C : 0,05% TTC
			Part P-D : 0,05% TTC
			Part R-C : 0,05% TTC
			Part S-C : 0,03% TTC
			Part Z-C : 0,03% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part E-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I2-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part I2-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part IP-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part P-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

OPCVM BFT AUREUS ISR

			Part P-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part R-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part S-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part Z-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC et les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion du fonds peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période

OPCVM BFT AUREUS ISR

d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (l'€STR capitalisé)

Ainsi, à compter du 01/04/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mars. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 01/04/2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 30% maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Pour la période d'observation en cours, le taux de la commission de surperformance est de :

- 10% pour la part I-C ;
- 10% pour la part I-D ;
- 10% pour la part I2-C ;
- 10% pour la part I2-D ;
- 10% pour la part P-C ;
- 10% pour la part P-D ;
- 10% pour la part S-C ;
- 10% pour la part E-C ;
- 10% pour la part R-C ;
- 10% pour la part Z-C ;
- 10% pour la part IP-C.

Affectation des sommes distribuables

OPCVM BFT AUREUS ISR

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT AUREUS ISR PD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT AUREUS ISR ZC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR IC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR I2.	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR ID	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT AUREUS ISR RC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR PC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR E	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT AUREUS ISR

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	24 787 894 768,65
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	120 682 871 791,79
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-122 630 211 916,65
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	851 140 893,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	86 524 111,58
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-32 678 761,20
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-115 720,08
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-3 468,93
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-217 447,27
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	23 745 204 251,13

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT AUREUS ISR

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT AUREUS ISR E		
Parts souscrites durant l'exercice	3 250 682,722	339 777 844,43
Parts rachetées durant l'exercice	-3 018 785,079	-315 363 411,99
Solde net des souscriptions/rachats	231 897,643	24 414 432,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 922 993,063	
Part BFT AUREUS ISR I2.		
Parts souscrites durant l'exercice	9 071 835,280	95 083 213 341,07
Parts rachetées durant l'exercice	-9 446 455,722	-99 066 446 330,13
Solde net des souscriptions/rachats	-374 620,442	-3 983 232 989,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 199 276,224	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-9 935,16
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-9 935,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part BFT AUREUS ISR IC		
Parts souscrites durant l'exercice	150 434 153,489	17 135 321 817,41
Parts rachetées durant l'exercice	-137 639 896,527	-15 679 595 354,69
Solde net des souscriptions/rachats	12 794 256,962	1 455 726 462,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	55 002 710,566	
Part BFT AUREUS ISR ID		
Parts souscrites durant l'exercice	79 896,853	7 964 540,34
Parts rachetées durant l'exercice	-32 461,895	-3 234 149,96
Solde net des souscriptions/rachats	47 434,958	4 730 390,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	65 709,308	
Part BFT AUREUS ISR IP		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-1 048,50
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-1 048,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part BFT AUREUS ISR PC		
Parts souscrites durant l'exercice	28 537 108,379	2 999 559 801,19
Parts rachetées durant l'exercice	-23 135 670,106	-2 435 021 970,75
Solde net des souscriptions/rachats	5 401 438,273	564 537 830,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 185 958,081	

OPCVM BFT AUREUS ISR

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT AUREUS ISR PD		
Parts souscrites durant l'exercice	72 715,241	7 320 268,84
Parts rachetées durant l'exercice	-64 219,370	-6 453 839,87
Solde net des souscriptions/rachats	8 495,871	866 428,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	77 080,702	
Part BFT AUREUS ISR RC		
Parts souscrites durant l'exercice	3 489 989,802	368 252 551,11
Parts rachetées durant l'exercice	-3 903 291,298	-413 198 742,92
Solde net des souscriptions/rachats	-413 301,496	-44 946 191,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	830 023,735	
Part BFT AUREUS ISR SC		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-1 070,80
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-1 070,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part BFT AUREUS ISR ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	44 494,681	4 741 461 627,40
Parts rachetées durant l'exercice	-44 298,052	-4 710 886 061,88
Solde net des souscriptions/rachats	196,629	30 575 565,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 858,098	

OPCVM BFT AUREUS ISR

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT AUREUS ISR E Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR I2. Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR ID Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR IP Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR PC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR PD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR RC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM BFT AUREUS ISR

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT AUREUS ISR SC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT AUREUS ISR E FR0014000EG3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	309 492 534,79	2 922 993,063	105,88206
BFT AUREUS ISR I2. FR0013067790	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 775 989 254,99	1 199 276,224	10 653,08308
BFT AUREUS ISR IC FR0010599399	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 362 070 444,25	55 002 710,566	115,66830
BFT AUREUS ISR ID FR0011463165	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	6 555 672,20	65 709,308	99,76778
BFT AUREUS ISR PC FR0012903250	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 154 726 485,14	20 185 958,081	106,74383
BFT AUREUS ISR PD FR0012903268	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	7 759 994,74	77 080,702	100,67363
BFT AUREUS ISR RC FR0014000EH1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	89 282 378,19	830 023,735	107,56605
BFT AUREUS ISR ZC FR0014006F17	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 039 327 486,83	18 858,098	108 140,67711

OPCVM BFT AUREUS ISR

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM BFT AUREUS ISR

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	744 458,93	75 108,33	669 350,60		
Obligations	1 781 772,18	220 462,06	1 561 310,12		
Titres de créances	16 245 704,41	5 477 538,04	10 768 166,37		
Opérations temporaires sur titres	1 106 802,14		1 106 802,14		
Comptes financiers	2 939 556,94				2 939 556,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-0,11				-0,11
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA	-6 105 835,13	6 105 835,13		
Autres instruments financiers	NA				
Total		-332 726,70	20 211 464,36		2 939 556,83

OPCVM BFT AUREUS ISR

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	216 345,53	412 836,30	115 277,10				
Obligations	210 479,68	178 693,54	732 388,81	660 210,15			
Titres de créances	5 579 542,45	5 769 071,98	4 732 845,93	164 244,06			
Opérations temporaires sur titres	1 106 802,14						
Comptes financiers	2 939 556,94						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-0,11						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps	2 799 803,15	-1 759 354,76	-1 040 448,39				
Autres instruments							
Total	12 852 529,78	4 601 247,06	4 540 063,45	824 454,21			

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT AUREUS ISR

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 AUD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	28,80		0,02		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers		-0,11			
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	28,80	-0,11	0,02		

OPCVM BFT AUREUS ISR

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	1 781 772,18		
Titres de créances	16 224 653,43		21 050,98
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	18 006 425,61		21 050,98

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

() Les titres classés dans la colonne "non noté" du tableau d'exposition directe au marché de crédit sont des titres faisant l'objet de notations internes par la société de gestion.

OPCVM BFT AUREUS ISR

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
B.R.E.D. PARIS	469 150,57	
BANCO DE SABADELL	75 108,33	
CREDIT MUTUEL	200 200,02	
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES	1 032,88	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
BNP PARIBAS FRANCE	400 411,18	
BNP PARIBAS SECURITIES	200 247,78	
HSBC FRANCE EX CCF	300 457,23	
LA BANQUE POSTALE	205 685,95	
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	4 573,00	
HSBC FRANCE EX CCF	1 938,35	
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	8 585,62	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES		3 336,95
Dettes		
Collatéral espèces		
LA BANQUE POSTALE		1 124,83
NATIXIS		4,97
SOCIETE GENERALE PAR		0,52

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT AUREUS ISR

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT AUREUS ISR

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Collatéraux	15 096 969,10
Total des créances		15 096 969,10
Dettes		
	Frais de gestion fixe	2 306 080,80
	Frais de gestion variable	2 393 979,06
	Collatéraux	1 130 323,88
	Autres dettes	1 479 625,43
Total des dettes		7 310 009,17
Total des créances et des dettes		7 786 959,93

OPCVM BFT AUREUS ISR

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	615 041,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	-125,40
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR I2.	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 050 994,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	207 046,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 546 545,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 670 500,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	163 325,64
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	309 625,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 320,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	201,35
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	74,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR IP	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	0,11
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR PC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 278 340,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Frais de gestion variables provisionnés	-717,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2025
Part BFT AUREUS ISR PD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 313,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Frais de gestion variables provisionnés	-2,98
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	196 604,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	1 839,47
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	5 629,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR SC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,12
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 716 544,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	47 934,51
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	100 726,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT AUREUS ISR

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	1 105 415 411,78

OPCVM BFT AUREUS ISR

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			
Obligations			
TCN			2 303 999 498,82
	XS291543189C	BANCO SANTANDER (040725 FIX 2.9225	27 827 760,90
	XS296282081C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 120925	49 466 267,22
	XS294361022C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 150825	49 556 637,48
	XS294563253C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 190825	6 936 240,66
	XS294563148C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 190825	49 544 576,13
	XS281312464C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 280425	49 906 828,53
	XS280001015C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 030425 FIX 3.71	27 996 184,28
	XS290137080C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 09092	13 853 413,19
	XS292044909C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 110725 FIX 2.93	27 815 159,86
	XS293929297C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 12052	13 961 614,72
	XS290273188C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 12062	13 933 561,99
	XS292276028C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 160625 FIX 2.98	27 859 958,41
	XS280968269C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 220425 FIX 3.75	41 939 541,67
	XS281239309C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 250425 FIX 3.76	49 916 417,36
	XS295050055C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 25112	6 893 789,09
	XS287212836C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 290725 FIX 3.44	49 609 102,13
	XS294491635C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRN) 180825	13 873 382,56
	FR012902982C	CA CONSUMER FINANCE 290425 OISEST 0.16	32 155 475,66
	FR012886691C	CAISSE REGIONALE D 120925 OISEST 0.26	20 244 834,78
	FR012886684C	CAISSE REGIONALE D 241025 OISEST 0.29	25 353 740,89
	FR012872048C	CRCAM ALPES PROVENCE 050925 OISEST 0.29	15 293 674,47
	FR012872053C	CRCAM ALPES PROVENCE 080925 OISEST 0.29	15 286 422,30
	FR012872033C	CRCAM ALPES PROVENCE 160625 OISEST 0.26	20 435 906,88
	FR012901480C	CRCAM ANJOU ET MAINE 190326 OISEST 0.32	20 016 391,19
	FR012857004C	CRCAM AQUITAINE 020525 OISEST 0.28	20 673 880,15
	FR012856995C	CRCAM AQUITAINE 250425 OISEST 0.29	20 694 244,88
	FR012872025C	CRCAM AQUITAINE 310725 OISEST 0.3	15 357 300,60
	FR012872026C	CRCAM BRIE PICARDIE 050525 OISEST 0.24	20 458 248,81
	FR012886736C	CRCAM BRIE PICARDIE 170925 OISEST 0.27	15 092 653,22
	FR012886712C	CRCAM BRIE PICARDIE 190925 OISEST 0.28	40 349 435,07
	FR012901459C	CRCAM CENTRE LOIRE 040326 OISEST 0.33	30 060 399,92
	FR012857040C	CRCAM CENTRE LOIRE 110425 OISEST 0.24	30 757 201,53
	FR012886708C	CRCAM CENTRE LOIRE 121225 OISEST 0.3	20 188 892,50
	FR012872029C	CRCAM CHARENTE PERIGORD 050825 OISEST 0.29	20 462 553,74
	FR012886709C	CRCAM CHARENTE PERIGORD 121225 OISEST 0.	20 188 892,50
	FR012857025C	CRCAM DU CENTRE OUEST 110625 OISEST 0.27	10 290 425,60
	FR012878515C	CRCAM DU NORD EST 150825 OISEST 0.29	25 547 968,48

OPCVM BFT AUREUS ISR

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
OPC	FR012886690C	CRCAM DU NORD EST 300525 OISEST 0.21	20 265 352,47
	FR012872085C	CRCAM NORMANDIE SEINE 131025 OISEST 0.29	20 306 119,74
	FR012901478C	CRCAM NORMANDIE SEINE 190326 OISEST 0.33	65 059 861,64
	FR012901485C	CRCAM NORMANDIE SEINE 260326 OISEST 0.33	70 016 206,21
	FR012901486C	CRCAM NORMANDIE SEINE 270326 OISEST 0.33	20 002 651,19
	FR012901429C	CRCAM NORMANDIE SEINE 290925 OISEST 0.27	64 323 082,35
	FR012886694C	CRCAM PYRENEES GASCogne 141125 OISEST 0.	20 243 060,01
	FR012872046C	CRCAM SUD RHONE ALPES 290825 OISEST 0.29	20 406 151,42
	FR012886733C	CRCAM TOULOUSE 31 160925 OISEST 0.25	12 576 667,81
	FR012886718C	CRCAM TOURAINE POITOU 091025 OISEST 0.28	15 105 157,11
	FR012901460C	CRCAM VAL DE FRANCE 040326 OISEST 0.33	20 040 266,61
	FR012903068C	CREDIT AGRICOLE SA 031125 OISEST 0.28	35 161 280,93
	FR012898461C	CREDIT AGRICOLE SA 100725 OISEST 0.24	70 471 844,72
	FR012884095C	CREDIT AGRICOLE SA 101025 OISEST 0.27	66 002 475,86
	FR012880929C	CREDIT AGRICOLE SA 120925 OISEST 0.27	57 032 575,91
	FR012880924C	CREDIT AGRICOLE SA 130825 OISEST 0.25	37 677 519,34
	FR012877191C	CREDIT AGRICOLE SA 140525 OISEST 0.22	37 793 392,03
	FR012906538C	CREDIT AGRICOLE SA 151225 OISEST 0.31	80 309 884,38
	FR012910590C	CREDIT AGRICOLE SA 170226 OISEST 0.31	80 082 852,22
	FR012910586C	CREDIT AGRICOLE SA 170326 OISEST 0.33	80 089 349,11
	FR012906535C	CREDIT AGRICOLE SA 171125 OISEST 0.29	80 278 028,49
	FR012871937C	CREDIT AGRICOLE SA 220725 OISEST 0.3	100 422 016,59
	FR012893533C	CREDIT AGRICOLE SA 230625 OISEST 0.195	101 100 135,28
	FR012886670C	CREDIT AGRICOLE SA 231025 OISEST 0.27	30 424 314,92
	FR012901302C	CREDIT AGRICOLE SA 240725 OISEST 0.24	70 384 424,97
	FR012873124C	CREDIT AGRICOLE SA 250725 OISEST 0.3	68 625 848,16
			921 426 868,44
	FR0013016607	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART I2	218 185 384,31
	FR0013016615	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I2 C	3 501 205,98
	FR0013067808	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	510 196 374,15
	FR0014001001	CPR MONETAIRE ISR part SI	189 543 904,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			3 225 426 367,26

OPCVM BFT AUREUS ISR

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	768 424 277,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	217 447,27
Revenus de l'exercice à affecter	768 206 829,92
Report à nouveau	623,72
Sommes distribuables au titre du revenu net	768 207 453,64

Part BFT AUREUS ISR I2 - D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	236,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	236,92
Revenus de l'exercice à affecter (**)	
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	
Total	
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	236,92
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	9 721 689,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	9 721 689,29
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 721 689,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	9 721 689,29
Total	9 721 689,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT AUREUS ISR I2.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	416 562 786,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	416 562 786,01
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	416 562 786,01
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	416 562 786,01
Total	416 562 786,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	206 207 643,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	206 207 643,95
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	206 207 643,95
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	206 207 643,95
Total	206 207 643,95
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT AUREUS ISR ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	148 791,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	78 586,90
Revenus de l'exercice à affecter (**)	70 205,02
Report à nouveau	479,98
Sommes distribuables au titre du revenu net	70 685,00
Affectation :	
Distribution	70 308,96
Report à nouveau du revenu de l'exercice	376,04
Capitalisation	
Total	70 685,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	2,22
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	65 709,308
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,07
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR IP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau Sommes distribuables au titre du revenu net Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	
Total	
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT AUREUS ISR PC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	66 560 358,78
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	66 560 358,78
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 560 358,78
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	66 560 358,78
Total	66 560 358,78
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR PD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	220 221,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	138 623,45
Revenus de l'exercice à affecter (**)	81 598,36
Report à nouveau	143,74
Sommes distribuables au titre du revenu net	81 742,10
Affectation :	
Distribution	81 705,54
Report à nouveau du revenu de l'exercice	36,56
Capitalisation	
Total	81 742,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	2,23
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	77 080,702
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,06
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT AUREUS ISR RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	2 867 327,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 867 327,83
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 867 327,83
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 867 327,83
Total	2 867 327,83
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR SC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau Sommes distribuables au titre du revenu net Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	
Total	
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT AUREUS ISR ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	66 135 220,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	66 135 220,68
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	66 135 220,68
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	66 135 220,68
Total	66 135 220,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT AUREUS ISR

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées et latentes nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	81 305 124,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	81 305 124,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 328,58
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	81 306 452,60

Part BFT AUREUS ISR I2 - D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	
Total	
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 059 952,80
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 059 952,80
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 059 952,80
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 059 952,80
Total	1 059 952,80
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT AUREUS ISR I2.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	43 743 229,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	43 743 229,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	43 743 229,15
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	43 743 229,15
Total	43 743 229,15
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 783 733,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	21 783 733,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21 783 733,90
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	21 783 733,90
Total	21 783 733,90
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT AUREUS ISR ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	22 521,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	22 521,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	598,17
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	23 120,05
Affectation :	
Distribution	17 084,42
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6 035,63
Capitalisation	
Total	23 120,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	65 709,308
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,26

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR IP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	
Total	
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT AUREUS ISR PC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	7 380 641,76
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	7 380 641,76
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 380 641,76
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	7 380 641,76
Total	7 380 641,76
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR PD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	26 661,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	26 661,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	730,41
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	27 392,11
Affectation :	
Distribution	20 040,98
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	7 351,13
Capitalisation	
Total	27 392,11
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	77 080,702
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,26

Part BFT AUREUS ISR RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	305 723,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	305 723,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	305 723,91
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	305 723,91
Total	305 723,91
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Part BFT AUREUS ISR SC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	
Total	
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT AUREUS ISR ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 982 658,92
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 982 658,92
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 982 658,92
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	6 982 658,92
Total	6 982 658,92
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT AUREUS ISR

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DÉPÔTS			744 458 928,16	3,14
BRED E+0.20 110825	EUR	145 000 000	145 546 226,48	0,60
BRED EST+0.18 040625	EUR	60 000 000	60 754 819,73	0,26
BRED EST+0.20 040125	EUR	65 000 000	66 022 386,84	0,28
BRED EST+0.23 070725	EUR	65 000 000	66 012 074,56	0,28
BRED EST0.21 150725	EUR	130 000 000	130 815 067,28	0,55
CMARKEA E+0.3 091025	EUR	14 000 000	14 216 924,01	0,06
CMARKEA E+0.3 091025	EUR	10 000 000	10 157 035,97	0,04
CMARKEA E0.3 010825	EUR	23 000 000	23 535 329,95	0,10
CMARKEA E0.3 010825	EUR	23 000 000	23 532 748,14	0,10
CMARKEA E0.3 090525	EUR	14 000 000	14 459 992,88	0,06
CMARKEA E0.31 121225	EUR	21 000 000	21 195 642,74	0,09
CMARKEA E0.3 171025	EUR	16 000 000	16 236 215,47	0,07
CMARKEA E0.3 250925	EUR	23 000 000	23 394 850,86	0,10
CMARKESTR+0.3 021225	EUR	37 000 000	37 383 065,93	0,16
DAT CMARKEA 230126	EUR	16 000 000	16 088 213,99	0,07
DAT SABADELL 050525	EUR	75 000 000	75 108 333,33	0,32
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 781 772 180,97	7,50
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 781 772 180,97	7,50
Banques commerciales			277 199 573,87	1,17
CAN IMP BK E3R+0.4% 27-03-26	EUR	49 200 000	49 262 701,57	0,21
CAN IMP BK E3R+0.45% 30-10-26	EUR	54 500 000	54 811 180,47	0,23
KBC IFIMA E3R+0.35% 04-03-26	EUR	45 400 000	45 540 181,58	0,19
SG E3R+0.5% 19-01-26 EMTN	EUR	31 400 000	31 673 424,22	0,13
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB E3R+0.45% 13-06-25	EUR	41 400 000	41 509 329,12	0,17
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.45% 21-07-25	EUR	54 020 000	54 402 756,91	0,24
Boissons			34 349 664,71	0,14
CARLSBERG BREWERIES AS E3R+0.4% 28-02-27	EUR	34 200 000	34 349 664,71	0,14
Marchés de capitaux			649 837 965,14	2,74
ABN AMRO BK E3R+0.35% 25-02-27	EUR	44 900 000	45 047 312,41	0,19
ABN AMRO BK E3R+0.38% 22-09-25	EUR	49 000 000	49 085 124,16	0,21
BANK OF MONTREAL E3R+0.45% 06-06-25	EUR	75 400 000	75 611 818,29	0,32
BANK OF MONTREAL E3R+0.47% 05-09-25	EUR	25 000 000	25 090 752,50	0,11
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.4% 17-06-26	EUR	50 500 000	50 625 374,67	0,21
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.4% 26-03-26	EUR	49 000 000	49 074 421,47	0,21
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.43% 02-05-25	EUR	42 000 000	42 218 012,20	0,18
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.5% 22-09-25	EUR	50 000 000	50 114 908,06	0,21
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.52% 12-12-25	EUR	43 000 000	43 171 354,76	0,18
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.4% 08-03-26	EUR	50 500 000	50 602 796,96	0,21

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.45% 18-12-26	EUR	56 000 000	56 550 832,07	0,24
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.5% 03-02-27	EUR	36 500 000	36 712 851,78	0,15
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 06-03-26	EUR	24 700 000	24 791 885,51	0,10
NATL BANK OF CANADA E3R+0.55% 13-06-25	EUR	51 000 000	51 140 520,30	0,22
Médias			54 413 481,00	0,23
BERTELSMANN E3R+0.53% 17-07-26	EUR	54 000 000	54 413 481,00	0,23
Produits alimentaires			135 853 830,50	0,57
GEN MILLS E3R+0.5% 22-04-26	EUR	45 000 000	45 291 190,50	0,19
GEN MILLS E3R+0.6% 22-10-26	EUR	90 000 000	90 562 640,00	0,38
Services clientèle divers			40 214 296,77	0,17
AYVENS E3R+0.65% 06-10-25 EMTN	EUR	39 800 000	40 214 296,77	0,17
Services financiers diversifiés			589 903 368,98	2,48
AMERICAN HONDA FIN E3R+0.38% 29-04-26	EUR	53 500 000	53 693 360,59	0,23
AMERICAN HONDA FIN E3R+0.42% 29-05-26	EUR	54 500 000	54 573 808,44	0,23
DSV FINANCE BV E3R+0.5% 06-11-26	EUR	15 800 000	15 926 738,56	0,07
SG ISSUER ZCP 16-12-25 EMTN	EUR	149 000 000	150 273 056,00	0,62
SG LUXEMBOURG ZCP 23-02-26	EUR	70 000 000	70 189 000,00	0,30
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA E3R+0.36% 07-01-26	EUR	60 500 000	60 928 174,97	0,26
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 13-03-26	EUR	33 000 000	33 112 718,10	0,14
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 30-04-26	EUR	50 000 000	50 271 275,00	0,21
VOLVO TREASURY AB E3R+0.38% 22-05-26	EUR	17 315 000	17 380 443,00	0,07
VOLVO TREASURY AB E3R+0.5% 09-01-26	EUR	34 000 000	34 320 968,50	0,14
VOLVO TREASURY AB E3R+0.55% 21-11-25	EUR	49 000 000	49 233 825,82	0,21
TITRES DE CRÉANCES			16 245 704 412,00	68,41
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			16 204 077 581,52	68,23
Banques commerciales			10 251 963 295,97	43,15
BANQUE PALATINE 211125 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	50 579 343,19	0,21
BANQUE PALATINE 260925 OISEST 0.3	EUR	45 000 000	45 787 268,50	0,19
BARCLAYS BANK PLC 030625 OISEST 0.15	EUR	32 000 000	32 068 628,44	0,14
BARCLAYS BANK PLC 080725 OISEST 0.23	EUR	60 000 000	60 415 171,30	0,25
BARCLAYS BANK PLC 120825 OISEST 0.23	EUR	45 000 000	45 172 861,73	0,19
BARCLAYS BANK PLC 150725 OISEST 0.23	EUR	70 000 000	70 453 185,72	0,30
BARCLAYS BANK PLC 160625 OISEST 0.14	EUR	20 000 000	20 071 879,54	0,08
BARCLAYS BANK PLC 210525 OISEST 0.12	EUR	16 000 000	16 045 806,41	0,07
BARCLAYS BANK PLC 210725 OISEST 0.23	EUR	28 000 000	28 163 848,70	0,12
BARCLAYS BANK PLC 210825 OISEST 0.23	EUR	80 000 000	80 247 356,51	0,34
BARCLAYS BANK PLC 230326 FIX 2.423	EUR	85 000 000	83 093 958,03	0,35
BARCLAYS BANK PLC 260825 OISEST 0.23	EUR	17 000 000	17 050 199,13	0,07
BARCLAYS BANK PLC 280725 OISEST 0.23	EUR	48 000 000	48 259 330,45	0,20
BARCLAYS BANK PLC 301225 OISEST 0.31	EUR	32 000 000	32 176 776,75	0,14
BNP PA OISEST+0.19% 30-06-25	EUR	92 000 000	92 431 210,13	0,39

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PA OISEST+0.22% 19-11-25	EUR	80 000 000	80 072 547,87	0,34
BNP PARIBAS 010725 OISEST 0.2	EUR	60 000 000	60 785 294,07	0,26
BNP PARIBAS 030925 OISEST 0.19	EUR	70 000 000	70 147 892,89	0,30
BNP PARIBAS 080425 OISEST 0.27	EUR	117 000 000	121 264 863,01	0,51
BNP PARIBAS 090525 OISEST 0.21	EUR	77 000 000	78 686 991,82	0,33
BNP PARIBAS 160525 OISEST 0.21	EUR	27 000 000	27 571 032,81	0,12
BNP PARIBAS 170425 OISEST 0.16	EUR	100 000 000	100 582 269,27	0,42
BNP PARIBAS 180825 OISEST 0.19	EUR	76 000 000	76 080 654,37	0,32
BNP PARIBAS 300425 OISEST 0.25	EUR	100 000 000	103 367 357,11	0,44
BNP PARIBAS 310725 OISEST 0.24	EUR	95 000 000	96 934 538,49	0,41
BPCE SA 010725 OISEST 0.22	EUR	32 000 000	32 194 772,30	0,14
BPCE SA 010825 OISEST 0.25	EUR	90 000 000	90 504 029,18	0,38
BPCE SA 040925 OISEST 0.29	EUR	38 000 000	38 627 601,48	0,16
BPCE SA 050825 OISEST 0.29	EUR	44 000 000	44 864 580,10	0,19
BPCE SA 050925 OISEST 0.3	EUR	51 000 000	52 006 488,71	0,22
BPCE SA 060625 OISEST 0.3	EUR	99 000 000	101 965 712,48	0,43
BPCE SA 070825 OISEST 0.3	EUR	45 000 000	46 034 618,54	0,19
BPCE SA 071025 OISEST 0.26	EUR	68 000 000	68 292 845,78	0,29
BPCE SA 080525 OISEST 0.32	EUR	53 000 000	54 778 030,57	0,23
BPCE SA 080825 OISEST 0.24	EUR	25 000 000	25 173 764,30	0,11
BPCE SA 080825 OISEST 0.25	EUR	18 000 000	18 228 519,72	0,08
BPCE SA 080925 OISEST 0.27	EUR	28 000 000	28 358 684,85	0,12
BPCE SA 090625 OISEST 0.27	EUR	32 000 000	32 726 052,82	0,14
BPCE SA 100725 OISEST 0.22	EUR	70 000 000	70 468 694,72	0,30
BPCE SA 110226 OISEST 0.32	EUR	42 000 000	42 073 492,42	0,18
BPCE SA 110326 OISEST 0.33	EUR	59 000 000	59 101 751,89	0,25
BPCE SA 141025 OISEST 0.3	EUR	65 000 000	66 008 437,50	0,28
BPCE SA 150925 OISEST 0.29	EUR	150 000 000	152 323 094,71	0,64
BPCE SA 190326 OISEST 0.31	EUR	54 000 000	54 046 754,01	0,23
BPCE SA 220725 OISEST 0.3	EUR	62 000 000	63 536 153,99	0,27
BPCE SA 220825 OISEST 0.29	EUR	48 000 000	49 015 256,50	0,21
BPCE SA 290425 OISEST 0.31	EUR	100 000 000	103 448 650,39	0,44
BPCE SA 310725 OISEST 0.3	EUR	60 000 000	61 224 617,43	0,26
BPI FRANCE E 051225 OISEST 0.27	EUR	25 000 000	25 256 230,92	0,11
BPI FRANCE E 150425 OISEST 0.2	EUR	14 000 000	14 163 609,71	0,06
BPI FRANCE E 150725 OISEST 0.16	EUR	60 000 000	60 373 394,90	0,25
BPI FR E3R+0.25% 04-03-26	EUR	33 000 000	33 113 423,93	0,14
CAISSE CENTRALE DU 030226 OISEST 0.31	EUR	43 000 000	43 028 603,69	0,18
CAISSE FEDERALE DU 170425 OISEST 0.315	EUR	20 000 000	20 713 174,09	0,09
CAISSE FEDERALE DU 250425 OISEST 0.23	EUR	15 000 000	15 355 682,88	0,06
CAISSE FEDERALE DU 280725 OISEST 0.27	EUR	20 000 000	20 343 397,37	0,09
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 110925 FI	EUR	74 000 000	73 214 764,47	0,31
COOP R OISEST+0.24% 24-11-25	EUR	14 000 000	14 153 272,32	0,06
CRCAM ALPES PROVENCE 050925 OISEST 0.29	EUR	15 000 000	15 293 674,47	0,06

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRCAM ALPES PROVENCE 080925 OISEST 0.29	EUR	15 000 000	15 286 422,30	0,06
CRCAM ALPES PROVENCE 160625 OISEST 0.26	EUR	20 000 000	20 435 906,88	0,09
CRCAM ANJOU ET MAINE 190326 OISEST 0.32	EUR	20 000 000	20 016 391,19	0,08
CRCAM AQUITAINE 020525 OISEST 0.28	EUR	20 000 000	20 673 880,15	0,09
CRCAM AQUITAINE 250425 OISEST 0.29	EUR	20 000 000	20 694 244,88	0,09
CRCAM AQUITAINE 310725 OISEST 0.3	EUR	15 000 000	15 357 300,60	0,06
CRCAM BRIE PICARDIE 050525 OISEST 0.24	EUR	20 000 000	20 458 248,81	0,09
CRCAM BRIE PICARDIE 170925 OISEST 0.27	EUR	15 000 000	15 092 653,22	0,06
CRCAM BRIE PICARDIE 190925 OISEST 0.28	EUR	40 000 000	40 349 435,07	0,17
CRCAM CENTRE LOIRE 040326 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 060 399,92	0,13
CRCAM CENTRE LOIRE 110425 OISEST 0.24	EUR	30 000 000	30 757 201,53	0,13
CRCAM CENTRE LOIRE 121225 OISEST 0.3	EUR	20 000 000	20 188 892,50	0,09
CRCAM CHARENTE PERIGORD 050825 OISEST 0.29	EUR	20 000 000	20 462 553,74	0,09
CRCAM CHARENTE PERIGORD 121225 OISEST 0.	EUR	20 000 000	20 188 892,50	0,09
CRCAM DU CENTRE OUEST 110625 OISEST 0.27	EUR	10 000 000	10 290 425,60	0,04
CRCAM DU NORD EST 150825 OISEST 0.29	EUR	25 000 000	25 547 968,48	0,11
CRCAM DU NORD EST 300525 OISEST 0.21	EUR	20 000 000	20 265 352,47	0,09
CRCAM NORMANDIE SEINE 131025 OISEST 0.29	EUR	20 000 000	20 306 119,74	0,09
CRCAM NORMANDIE SEINE 190326 OISEST 0.33	EUR	65 000 000	65 059 861,64	0,27
CRCAM NORMANDIE SEINE 260326 OISEST 0.33	EUR	70 000 000	70 016 206,21	0,29
CRCAM NORMANDIE SEINE 270326 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 002 651,19	0,08
CRCAM NORMANDIE SEINE 290925 OISEST 0.27	EUR	64 000 000	64 323 082,35	0,27
CRCAM SUD RHONE ALPES 290825 OISEST 0.29	EUR	20 000 000	20 406 151,42	0,09
CRCAM TOULOUSE 31 160925 OISEST 0.25	EUR	12 500 000	12 576 667,81	0,05
CRCAM TOURAINE POITOU 091025 OISEST 0.28	EUR	15 000 000	15 105 157,11	0,06
CRCAM VAL DE FRANCE 040326 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 040 266,61	0,08
CREDIT AGRICOLE SA 031125 OISEST 0.28	EUR	35 000 000	35 161 280,93	0,15
CREDIT AGRICOLE SA 100725 OISEST 0.24	EUR	70 000 000	70 471 844,72	0,30
CREDIT AGRICOLE SA 101025 OISEST 0.27	EUR	65 000 000	66 002 475,86	0,28
CREDIT AGRICOLE SA 120925 OISEST 0.27	EUR	56 000 000	57 032 575,91	0,24
CREDIT AGRICOLE SA 130825 OISEST 0.25	EUR	37 000 000	37 677 519,34	0,16
CREDIT AGRICOLE SA 140525 OISEST 0.22	EUR	37 000 000	37 793 392,03	0,16
CREDIT AGRICOLE SA 151225 OISEST 0.31	EUR	80 000 000	80 309 884,38	0,34
CREDIT AGRICOLE SA 170226 OISEST 0.31	EUR	80 000 000	80 082 852,22	0,34
CREDIT AGRICOLE SA 170326 OISEST 0.33	EUR	80 000 000	80 089 349,11	0,34
CREDIT AGRICOLE SA 171125 OISEST 0.29	EUR	80 000 000	80 278 028,49	0,34
CREDIT AGRICOLE SA 220725 OISEST 0.3	EUR	98 000 000	100 422 016,59	0,42
CREDIT AGRICOLE SA 230625 OISEST 0.195	EUR	100 000 000	101 100 135,28	0,43
CREDIT AGRICOLE SA 231025 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 424 314,92	0,13
CREDIT AGRICOLE SA 240725 OISEST 0.24	EUR	70 000 000	70 384 424,97	0,30
CREDIT AGRICOLE SA 250725 OISEST 0.3	EUR	67 000 000	68 625 848,16	0,29
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 020725 O	EUR	35 000 000	35 902 348,61	0,15
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 040925 O	EUR	70 000 000	71 175 202,42	0,30
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 110326 O	EUR	104 000 000	104 171 806,55	0,44

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 150825 O	EUR	26 000 000	26 581 425,06	0,11
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 151025 OISEST 0.31	EUR	150 000 000	152 339 930,50	0,50
ERSTE GROUP BANK AG 210725 FIX 2.64	EUR	50 000 000	49 623 443,80	0,21
ERSTE GROUP BANK AG 240725 FIX 2.615	EUR	80 000 000	79 381 564,10	0,33
FINA E3R+0.45% 24-04-26	EUR	7 000 000	7 037 431,99	0,03
ING BANK NEDERLAND NV 021025 OISEST 0.25	EUR	23 000 000	23 242 259,00	0,10
ING BANK NEDERLAND NV 021225 OISEST 0.28	EUR	70 000 000	70 750 684,48	0,30
ING BANK NEDERLAND NV 080925 OISEST 0.21	EUR	14 000 000	14 175 497,09	0,06
ING BANK NEDERLAND NV 080925 OISEST 0.23	EUR	30 000 000	30 473 022,50	0,13
ING BANK NEDERLAND NV 120825 OISEST 0.23	EUR	35 000 000	35 649 669,78	0,15
ING BANK NEDERLAND NV 140725 OISEST 0.22	EUR	35 000 000	35 645 066,02	0,15
ING BANK NEDERLAND NV 160625 OISEST 0.23	EUR	42 000 000	42 909 970,13	0,18
ING BANK NEDERLAND NV 160725 FIX 2.67	EUR	75 000 000	74 492 135,70	0,31
ING BANK NEDERLAND NV 230425 OISEST 0.29	EUR	70 000 000	72 446 632,20	0,31
ING BANK NEDERLAND NV 240625 OISEST 0.19	EUR	80 000 000	80 439 317,05	0,34
ING BANK NEDERLAND NV 250326 OISEST 0.29	EUR	80 000 000	80 053 812,27	0,34
ING BANK NEDERLAND NV 250825 OISEST 0.21	EUR	10 000 000	10 138 931,74	0,04
ING BANK NEDERLAND NV 251125 OISEST 0.26	EUR	70 000 000	70 777 942,51	0,30
ING BANK NEDERLAND NV 260525 OISEST 0.23	EUR	42 000 000	42 852 062,12	0,18
ING BANK NEDERLAND NV 271025 OISEST 0.24	EUR	70 000 000	70 768 704,65	0,30
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 110725	EUR	56 000 000	55 634 971,41	0,23
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 121125	EUR	35 000 000	34 501 390,22	0,15
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 130525	EUR	70 000 000	69 805 756,29	0,29
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 130625	EUR	30 000 000	29 857 274,78	0,13
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 131125	EUR	26 000 000	25 627 944,51	0,11
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 180825	EUR	40 000 000	39 644 986,05	0,17
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 011225 F	EUR	49 000 000	48 242 527,94	0,20
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 031125 F	EUR	49 000 000	48 330 058,40	0,20
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 070425 FIX 3.82	EUR	88 000 000	87 964 095,99	0,37
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 090326 F	EUR	75 000 000	73 361 824,08	0,31
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 120625 FIX 3.85	EUR	56 000 000	55 737 132,54	0,23
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 131025 FIX 2.9575	EUR	63 000 000	62 221 520,63	0,26
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 150925 F	EUR	51 000 000	50 458 777,19	0,21
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 160226 F	EUR	44 000 000	43 100 203,67	0,18
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 160525 FIX 3.805	EUR	35 000 000	34 896 093,50	0,15
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 170625 F	EUR	65 000 000	64 674 297,04	0,27
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 170725 F	EUR	16 000 000	15 889 735,97	0,07
LA BANQUE POSTALE 220425 OISEST 0.13	EUR	19 000 000	19 103 224,26	0,08
LA BANQUE POSTALE 241225 OISEST 0.24	EUR	37 000 000	37 020 299,66	0,16
LA BANQUE POSTALE 250326 OISEST 0.3	EUR	37 000 000	37 018 557,88	0,16
LA BANQUE POSTALE 270825 OISEST 0.28	EUR	39 000 000	39 805 954,54	0,17
LA BANQUE POSTALE 290425 OISEST 0.23	EUR	42 000 000	42 976 076,13	0,18
LANDESBANK BADEN-WURTTEMBERG 240725 FIX	EUR	51 000 000	50 622 767,20	0,21
LCL CREDIT LYONNAIS 120925 OISEST 0.28	EUR	17 000 000	17 317 070,25	0,07

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LCL CREDIT LYONNAIS 130825 OISEST 0.23	EUR	40 000 000	40 148 095,74	0,17
LCL CREDIT LYONNAIS 180825 OISEST 0.28	EUR	37 000 000	37 790 603,98	0,16
LCL CREDIT LYONNAIS 311025 OISEST 0.28	EUR	17 000 000	17 228 622,68	0,07
MUFG BANK, LTD., LONDON BRANCH 060825 OI	EUR	30 000 000	30 118 658,53	0,13
SG OISEST+0.3% 28-11-25	EUR	14 000 000	14 149 204,42	0,06
SG OISEST+0.44% 02-10-25	EUR	70 000 000	71 239 499,82	0,30
SG OISEST+0.44% 31-07-25	EUR	72 000 000	73 796 840,48	0,31
SG OISEST+0.5% 11-07-25	EUR	65 000 000	66 831 061,27	0,28
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 031125	EUR	28 000 000	27 618 957,81	0,12
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 071125	EUR	28 000 000	27 612 176,75	0,12
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 171125	EUR	50 000 000	49 277 696,65	0,21
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 210725	EUR	70 000 000	69 506 129,60	0,29
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 250925	EUR	21 000 000	20 763 578,74	0,09
SOCIETE GENERALE 011225 OISEST 0.28	EUR	14 000 000	14 147 986,37	0,06
SOCIETE GENERALE 020425 OISEST 0.25	EUR	35 000 000	36 163 440,32	0,15
SOCIETE GENERALE 020525 OISEST 0.27	EUR	135 000 000	139 535 343,26	0,59
SOCIETE GENERALE 020625 OISEST 0.27	EUR	56 000 000	57 395 812,53	0,24
SOCIETE GENERALE 020725 OISEST 0.3	EUR	56 000 000	57 415 286,54	0,24
SOCIETE GENERALE 030925 OISEST 0.29	EUR	70 000 000	71 221 404,92	0,30
SOCIETE GENERALE 040625 OISEST 0.19	EUR	20 000 000	20 263 063,69	0,09
SOCIETE GENERALE 040825 OISEST 0.29	EUR	85 000 000	86 739 574,11	0,37
SOCIETE GENERALE 041225 OISEST 0.3	EUR	98 000 000	98 984 904,52	0,42
SOCIETE GENERALE 050525 OISEST 0.27	EUR	37 000 000	38 120 034,34	0,16
SOCIETE GENERALE 081225 OISEST 0.28	EUR	42 000 000	42 198 583,74	0,18
SOCIETE GENERALE 190925 OISEST 0.22	EUR	80 000 000	80 355 910,31	0,34
SOCIETE GENERALE 210426 OISEST 0.31	EUR	64 000 000	64 033 856,44	0,27
SOCIETE GENERALE 210526 OISEST 0.32	EUR	72 000 000	72 060 474,28	0,30
SOCIETE GENERALE 211125 OISEST 0.43	EUR	66 000 000	66 841 582,19	0,28
SOCIETE GENERALE 240326 OISEST 0.3	EUR	35 000 000	35 012 196,57	0,15
SOCIETE GENERALE 310725 OISEST 0.22	EUR	80 000 000	80 393 588,22	0,34
SOCIETE GENERALE 311025 OISEST 0.29	EUR	48 000 000	48 250 465,20	0,20
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 010825 FIX 3.36	EUR	30 000 000	29 771 071,17	0,13
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 020725 FIX 3.37	EUR	22 500 000	22 369 382,79	0,09
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 021025 FIX 2.73	EUR	46 500 000	45 969 123,03	0,19
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 031025 FIX 2.73	EUR	42 000 000	41 517 943,23	0,17
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 080925 FIX 3.07	EUR	42 000 000	41 582 121,24	0,18
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 090525 FIX 3.32	EUR	26 000 000	25 934 887,04	0,11
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110725 FIX 2.925	EUR	28 000 000	27 822 029,99	0,12
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110825 FIX 3.07	EUR	42 000 000	41 653 833,35	0,18
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 120525 FIX 3.29	EUR	14 000 000	13 962 274,41	0,06
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 150425 FIX 3.64	EUR	56 000 000	55 946 638,72	0,24
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 160625 FIX 2.965	EUR	35 000 000	34 830 362,08	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 180725 FIX 3.50	EUR	42 000 000	41 715 130,34	0,18
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 211125 FIX 2.52	EUR	56 000 000	55 189 835,29	0,23

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 230925 FIX 2.70	EUR	42 000 000	41 543 530,84	0,17
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 250825 FIX 3.15	EUR	15 500 000	15 359 035,62	0,06
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 270625 FIX 3.02	EUR	28 000 000	27 845 999,90	0,12
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 300425 FIX 2.89	EUR	42 000 000	41 919 067,90	0,18
SWEDBANK AB. 081225 FIX 2.38	EUR	50 000 000	49 230 908,91	0,21
SWEDBANK AB. 141025 FIX 2.845	EUR	50 000 000	49 387 421,47	0,21
UNIC OISEST+0.18% 22-05-25	EUR	55 000 000	55 604 720,26	0,23
UNIC OISEST+0.2% 08-08-25	EUR	40 000 000	40 180 323,38	0,17
UNIC OISEST+0.24% 13-06-25	EUR	70 000 000	71 286 698,39	0,30
UNIC OISEST+0.24% 23-07-25	EUR	56 000 000	56 973 119,16	0,24
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 030326 OISES	EUR	80 000 000	80 185 598,93	0,34
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 080825 OISES	EUR	42 000 000	42 526 492,68	0,18
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 100226 OISES	EUR	48 000 000	48 082 788,32	0,20
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 140825 OISEST 0.23	EUR	42 000 000	42 635 496,20	0,18
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 150725 OISES	EUR	70 000 000	70 448 508,84	0,30
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 220425 OISES	EUR	42 000 000	42 858 397,33	0,18
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 241125 OISES	EUR	80 000 000	80 234 144,53	0,34
Biens de consommation durables			24 977 212,11	0,11
SEB SA 140425 FIX 2.57	EUR	25 000 000	24 977 212,11	0,11
Boissons			15 861 162,78	0,07
COCA COLA HBC FINANCE BV 060825 FIX 2.58	EUR	16 000 000	15 861 162,78	0,07
Composants automobiles			19 982 714,12	0,08
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 140425 FIX 2.7	EUR	20 000 000	19 982 714,12	0,08
Construction et ingénierie			14 935 960,33	0,06
GROUPE EIFFAGE 060625 FIX 2.49	EUR	15 000 000	14 935 960,33	0,06
Crédit à la consommation			79 595 005,60	0,34
NTT FINANCE UK LIMITED 170425 FIX 2.64	EUR	30 000 000	29 966 218,08	0,13
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 250725 FIX 3.48	EUR	50 000 000	49 628 787,52	0,21
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			49 935 678,17	0,21
CARREFOUR S A 120525 FIX 2.585	EUR	10 000 000	9 972 610,26	0,04
CARREFOUR S A 140425 FIX 2.515	EUR	40 000 000	39 963 067,91	0,17
Electricité			129 662 063,48	0,55
RTE EDF TRANSPORT 240425 FIX 2.715	EUR	30 000 000	29 953 479,36	0,13
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 120625 FI	EUR	50 000 000	49 754 412,22	0,21
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 140425 FI	EUR	50 000 000	49 954 171,90	0,21
Emballage et conditionnement			19 904 917,94	0,08
VERALLIA SASU 090625 FIX 2.61	EUR	20 000 000	19 904 917,94	0,08
Epargne et prêts hypothécaires			23 721 826,66	0,10
ACHMEA BANK NV 220925 FIX 2.48	EUR	24 000 000	23 721 826,66	0,10

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipement et services pour l'énergie			15 998 672,87	0,07
UNIPER SE 020425 FIX 2.94	EUR	16 000 000	15 998 672,87	0,07
Equipements et fournitures médicaux			49 953 746,58	0,21
ESSILORLUXOTTICA 140425 FIX 2.54	EUR	50 000 000	49 953 746,58	0,21
Equipements et instruments électroniques			59 910 863,56	0,25
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 220425 FIX 2.	EUR	60 000 000	59 910 863,56	0,25
FPI Bureautiques			4 997 234,66	0,02
GECINA 090425 FIX 2.77	EUR	5 000 000	4 997 234,66	0,02
Hôtels, restaurants et loisirs			29 862 653,91	0,13
ACCOR SA 100625 FIX 2.52	EUR	30 000 000	29 862 653,91	0,13
Logiciels			112 603 781,22	0,47
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC 30062	EUR	48 000 000	47 706 308,04	0,20
SAP SE 030625 FIX 2.5	EUR	50 000 000	49 801 783,30	0,21
VINCI SA 100425 OISEST 0.135	EUR	15 000 000	15 095 689,88	0,06
Machines			49 974 751,09	0,21
STANLEY BLACK DECKER INC 080425 FIX 2.69	EUR	50 000 000	49 974 751,09	0,21
Marchés de capitaux			1 343 082 816,36	5,66
ABN AMRO BANK NV 190525 FIX 2.75	EUR	51 000 000	50 837 459,63	0,21
BANCO SANTANDER (040725 FIX 2.9225	EUR	28 000 000	27 827 760,90	0,12
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 120925	EUR	50 000 000	49 466 267,22	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 150825	EUR	50 000 000	49 556 637,48	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 190825	EUR	7 000 000	6 936 240,66	0,03
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 190825	EUR	50 000 000	49 544 576,13	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 280425	EUR	50 000 000	49 906 828,53	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 030425 FIX 3.71	EUR	28 000 000	27 996 184,28	0,12
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 09092	EUR	14 000 000	13 853 413,19	0,06
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 110725 FIX 2.93	EUR	28 000 000	27 815 159,86	0,12
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 12052	EUR	14 000 000	13 961 614,72	0,06
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 12062	EUR	14 000 000	13 933 561,99	0,06
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 160625 FIX 2.98	EUR	28 000 000	27 859 958,41	0,12
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 220425 FIX 3.75	EUR	42 000 000	41 939 541,67	0,18
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 250425 FIX 3.76	EUR	50 000 000	49 916 417,36	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 25112	EUR	7 000 000	6 893 789,09	0,03
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 290725 FIX 3.44	EUR	50 000 000	49 609 102,13	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRN) 180825	EUR	14 000 000	13 873 382,56	0,06
BNP PARIBAS FORTIS SA. 080925 FIX 3.073	EUR	70 000 000	69 281 250,65	0,29
BNP PARIBAS FORTIS SA. 091025 FIX 2.835	EUR	65 000 000	64 212 140,93	0,27
BNP PARIBAS FORTIS SA. 110825 FIX 2.48	EUR	64 000 000	63 451 441,61	0,27
BNP PARIBAS FORTIS SA. 111125 FIX 2.575	EUR	51 000 000	50 282 569,78	0,21
NORDEA BANK ABP. 010825 FIX 3.33	EUR	15 000 000	14 883 588,49	0,06

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORDEA BANK ABP. 050925 FIX 3.11	EUR	28 000 000	27 723 270,30	0,12
NORDEA BANK ABP. 140725 FIX 3.09	EUR	28 000 000	27 813 333,81	0,12
NORDEA BANK ABP. 150525 FIX 2.775	EUR	28 000 000	27 918 361,29	0,12
NORDEA BANK ABP. 150725 FIX 3.07	EUR	42 000 000	41 717 425,17	0,18
NORDEA BANK ABP. 150825 FIX 2.62	EUR	28 000 000	27 758 815,87	0,12
NORDEA BANK ABP. 160625 OISEST 0.16	EUR	75 000 000	75 452 528,55	0,28
NORDEA BANK ABP. 180625 FIX 3.51	EUR	60 000 000	59 696 266,39	0,25
NORDEA BANK ABP. 190825 OISEST 0.25	EUR	35 000 000	35 743 602,77	0,15
NORDEA BANK ABP. 250925 OISEST 0.29	EUR	42 000 000	42 739 645,20	0,18
NORDEA BANK ABP. 260525 FIX 2.88	EUR	37 000 000	36 866 157,50	0,16
ROYA B OISEST+0.26% 21-11-25	EUR	75 000 000	75 859 838,96	0,32
WPP CP FINANCE PLC 220425 FIX 2.58	EUR	30 000 000	29 954 683,28	0,13
Produits alimentaires			34 968 924,57	0,15
DANONE SA 100425 FIX 2.78	EUR	25 000 000	24 984 522,53	0,11
DANONE SA 240425 FIX 2.7	EUR	10 000 000	9 984 402,04	0,04
Produits chimiques			89 616 337,42	0,38
AKZO NOBEL NV 200625 FIX 2.54	EUR	50 000 000	49 736 422,75	0,21
GIVA FINA EURO BV ZCP 26-05-25	EUR	30 000 000	29 887 175,15	0,13
ROQUETTE FRERES SA 110425 FIX 2.67	EUR	10 000 000	9 992 739,52	0,04
Produits domestiques			19 978 312,43	0,08
PROCTER AND GAMBLE CO 170425 FIX 2.74	EUR	20 000 000	19 978 312,43	0,08
Produits pharmaceutiques			51 730 497,04	0,22
NOVO NORDISK AS 180625 FIX 2.53	EUR	52 000 000	51 730 497,04	0,22
Produits pour l'industrie du bâtiment			59 792 528,63	0,25
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 060625 FIX 2.5	EUR	30 000 000	29 871 958,83	0,13
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 120525 FIX 2.5	EUR	30 000 000	29 920 569,80	0,12
Services aux collectivités			591 401 711,66	2,49
AGENCE CENTRALE OR 060625 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 506 297,66	0,21
AGENCE CENTRALE OR 100625 OISEST 0.25	EUR	165 000 000	166 625 705,36	0,70
AGENCE CENTRALE ORG 150725 OISEST 0.215	EUR	70 000 000	70 457 444,53	0,30
BANQUE EUROPEEN 010925 FIX 2.54	EUR	27 000 000	26 744 757,17	0,11
ENGIE SA 100425 OISEST 0.14	EUR	35 000 000	35 222 882,63	0,15
ENGIE SA 160425 OISEST 0.14	EUR	116 000 000	116 679 450,66	0,49
ENGIE SA 300425 OISEST 0.13	EUR	40 000 000	40 185 968,85	0,17
VEOLIA ENVIRONNEMENT 100625 FIX 2.495	EUR	30 000 000	29 857 943,92	0,13
VEOLIA ENVIRONNEMENT 150925 OISEST 0.225	EUR	40 000 000	40 138 963,96	0,17
VEOLIA ENVIRONNEMENT 170425 FIX 2.64	EUR	15 000 000	14 982 296,92	0,06
Services aux professionnels			325 252 333,50	1,37
UNEDIC 050825 FIX 2.51	EUR	16 000 000	15 870 384,22	0,07
UNEDIC 060625 FIX 2.65	EUR	100 000 000	99 566 289,24	0,40
UNEDIC 070525 FIX 2.76	EUR	25 000 000	24 939 925,11	0,11

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNEDIC 070725 FIX 2.54	EUR	16 000 000	15 899 297,10	0,07
UNEDIC 100625 FIX 2.73	EUR	42 000 000	41 807 132,86	0,18
UNEDIC 220525 FIX 2.8	EUR	14 000 000	13 952 724,67	0,06
UNEDIC 230525 FIX 2.78	EUR	14 000 000	13 951 821,88	0,06
UNEDIC 240725 FIX 2.58	EUR	100 000 000	99 264 758,42	0,42
Services de télécommunication diversifiés			159 677 092,58	0,67
TELEFONICA EUROPE BV 060625 FIX 2.51	EUR	30 000 000	29 866 206,86	0,13
TELEFONICA EUROPE BV 070425 FIX 2.83	EUR	50 000 000	49 978 908,07	0,21
TELEFONICA EUROPE BV 090425 FIX 2.86	EUR	50 000 000	49 971 883,76	0,20
TELEFONICA EUROPE BV 090625 FIX 2.54	EUR	30 000 000	29 860 093,89	0,13
Services de télécommunication mobile			49 716 895,72	0,21
AMERICA MOVIL BV 190625 FIX 2.58	EUR	50 000 000	49 716 895,72	0,21
Services financiers diversifiés			2 507 050 628,48	10,56
AIR LIQUIDE FINANCE 170425 FIX 2.725	EUR	13 000 000	12 985 656,91	0,05
AUXI E3R+0.45% 24-04-26	EUR	7 000 000	7 037 431,99	0,03
BANQUE FEDERATIVE 021225 OISEST 0.34	EUR	28 000 000	28 308 865,51	0,12
BANQUE FEDERATIVE 030226 OISEST 0.33	EUR	100 000 000	100 367 341,72	0,42
BANQUE FEDERATIVE 031025 OISEST 0.33	EUR	98 000 000	99 663 310,50	0,42
BANQUE FEDERATIVE 031125 OISEST 0.26	EUR	75 000 000	75 348 672,00	0,32
BANQUE FEDERATIVE 050126 OISEST 0.31	EUR	86 000 000	86 310 729,51	0,36
BANQUE FEDERATIVE 050925 OISEST 0.33	EUR	65 000 000	66 300 895,72	0,28
BANQUE FEDERATIVE 080725 OISEST 0.2	EUR	70 000 000	70 477 828,90	0,30
BANQUE FEDERATIVE 090525 OISEST 0.26	EUR	70 000 000	71 561 338,05	0,30
BANQUE FEDERATIVE 110226 OISEST 0.31	EUR	59 000 000	59 095 282,22	0,25
BANQUE FEDERATIVE 110625 OISEST 0.28	EUR	60 000 000	61 750 364,60	0,26
BANQUE FEDERATIVE 110725 OISEST 0.21	EUR	30 000 000	30 281 132,07	0,13
BANQUE FEDERATIVE 120126 OISEST 0.29	EUR	59 000 000	59 093 891,12	0,25
BANQUE FEDERATIVE 130226 OISEST 0.31	EUR	48 000 000	48 069 369,56	0,20
BANQUE FEDERATIVE 130326 OISEST 0.33	EUR	96 000 000	96 142 103,92	0,40
BANQUE FEDERATIVE 131125 OISEST 0.23	EUR	80 000 000	80 104 079,94	0,34
BANQUE FEDERATIVE 160625 OISEST 0.18	EUR	71 000 000	71 442 638,04	0,30
BANQUE FEDERATIVE 220825 OISEST 0.32	EUR	79 000 000	80 696 914,67	0,34
BANQUE FEDERATIVE 290425 OISEST 0.3	EUR	100 000 000	103 438 931,50	0,39
BANQUE FEDERATIVE 290825 OISEST 0.34	EUR	60 000 000	61 260 697,17	0,26
CA CONSUMER FINANCE 290425 OISEST 0.16	EUR	32 000 000	32 155 475,66	0,14
CAISSE REGIONALE D 120925 OISEST 0.26	EUR	20 000 000	20 244 834,78	0,09
CAISSE REGIONALE D 241025 OISEST 0.29	EUR	25 000 000	25 353 740,89	0,11
CASSA DEPOSITI E PRESTITI 260126 FIX 2.5	EUR	40 000 000	39 235 379,45	0,17
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 160425 FIX 3.233	EUR	35 000 000	34 963 639,27	0,15
CRCAM PYRENEES GASCOGNE 141125 OISEST 0.	EUR	20 000 000	20 243 060,01	0,09
Instituto De Credito Oficial 060625 FIX	EUR	50 000 000	49 783 290,02	0,21
KERING FINANCE 140425 FIX 2.77	EUR	13 000 000	12 988 712,63	0,05

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KERING FINANCE 240425 FIX 2.72	EUR	20 000 000	19 968 969,68	0,08
LIXX E3R+0.45% 24-04-26	EUR	7 000 000	7 037 431,99	0,03
MAGNA INTERNATIONAL INV SA 280425	EUR	30 000 000	29 943 857,26	0,13
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 300525 FI	EUR	21 000 000	20 922 008,47	0,09
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 310725 FI	EUR	16 000 000	15 877 450,60	0,07
NATIXIS 020625 OISEST 0.18	EUR	45 000 000	45 241 987,84	0,19
NATIXIS 031025 OISEST 0.3	EUR	84 000 000	85 392 056,22	0,36
NATIXIS 060525 OISEST 0.29	EUR	70 000 000	72 083 504,11	0,30
NATIXIS 071125 OISEST 0.3	EUR	77 000 000	77 999 319,35	0,33
NATIXIS 080925 OISEST 0.24	EUR	70 000 000	70 298 013,53	0,30
NATIXIS 081225 OISEST 0.31	EUR	80 000 000	80 362 740,22	0,34
OP CORPORATE BANK PLC 151025 FIX 2.59	EUR	50 000 000	49 363 870,70	0,21
OP CORPORATE BANK PLC 171125 FIX 2.5	EUR	50 000 000	49 264 203,09	0,21
OP CORPORATE BANK PLC 250925 FIX 2.85	EUR	50 000 000	49 426 736,22	0,21
RECKITT BENCKIS 170425 FIX 2.59	EUR	50 000 000	49 941 723,56	0,21
RECKITT BENCKIS 220425 FIX 2.59	EUR	30 000 000	29 954 508,81	0,13
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 210525 FIX 2.7	EUR	7 000 000	6 976 119,85	0,03
SUEZ SACA 050625 FIX 2.535	EUR	40 000 000	39 839 467,33	0,17
THE TORO BANK LOND ZCP 03-10-25	EUR	28 000 000	27 660 011,21	0,12
THE TORO BANK LOND ZCP 05-05-25	EUR	28 000 000	27 938 170,25	0,12
TORONTO DOMINION BANK 070725 FIX 2.845	EUR	28 000 000	27 824 798,03	0,12
UNIF U E3R+0.45% 24-04-26	EUR	7 000 000	7 037 431,99	0,03
UNION FINANCES GRAINS 100425 FIX 2.57	EUR	7 000 000	6 995 392,96	0,03
UNION FINANCES GRAINS 140425 FIX 2.57	EUR	5 000 000	4 995 246,88	0,02
Transport routier et ferroviaire			17 967 962,08	0,08
TRANSPORT FOR LONDON 280425 FIX 2.96	EUR	18 000 000	17 967 962,08	0,08
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			41 626 830,48	0,18
Services aux collectivités			41 626 830,48	0,18
BANQ EURO D INVE B ZCP 22-08-25	EUR	42 000 000	41 626 830,48	0,18
TITRES D'OPC			921 426 868,44	3,88
OPCVM			921 426 868,44	3,88
Gestion collective			921 426 868,44	3,88
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART I2	EUR	20 474	218 185 384,31	0,92
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I2 C	EUR	330	3 501 205,98	0,01
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	EUR	48 207	510 196 374,15	2,15
CPR MONETAIRE ISR part SI	EUR	8 800	189 543 904,00	0,80
TITRES FINANCIERS REÇUS EN PENSION			1 105 415 411,78	4,66
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 105 415 411,78	4,66
Banques commerciales			29 647 500,00	0,12
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	29 500 000	29 647 500,00	0,12

OPCVM BFT AUREUS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			954 999 411,78	4,03
EUROPEAN UNION 3.375% 04-10-38	EUR	55 387 713	54 999 999,01	0,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	68 805 000	61 249 999,77	0,26
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 15-07-31	EUR	130 000 000	130 806 000,00	0,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-02-31	EUR	70 000 000	70 700 000,00	0,30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.7% 15-06-30	EUR	4 850 000	5 000 000,00	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-10-40	EUR	293 000 000	277 976 500,00	1,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 15-09-26	EUR	97 943 000	99 999 803,00	0,42
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01-09-43	EUR	152 433 000	154 267 500,00	0,65
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.15% 15-10-31	EUR	97 087 000	99 999 610,00	0,42
Services financiers diversifiés			120 768 500,00	0,51
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 17-07-25	EUR	66 800 000	66 800 000,00	0,28
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.0% 23-05-25	EUR	53 700 000	53 968 500,00	0,23
INDEMNITÉS SUR TITRES REÇUS EN PENSION			1 386 726,68	0,01
Total			20 800 164 528,03	87,60

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
OISEST/0.0/FIX/2.093	82 967 364		-78 807,00	82 967 364,00
OISEST/0.0/FIX/2.097	48 825 052	88 638,24		48 825 052,00
OISEST/0.0/FIX/2.11	39 158 484		-27 803,28	39 158 484,00
OISEST/0.0/FIX/2.113	6 827 418	14 509,49		6 827 418,00
OISEST/0.0/FIX/2.132	73 154 514		-80 727,16	73 154 514,00
OISEST/0.0/FIX/2.139	42 915 199		-29 380,43	42 915 199,00
OISEST/0.0/FIX/2.17	47 780 146	64 007,91		47 780 146,00
OISEST/0.0/FIX/2.21	23 696 370		-8 982,70	23 696 370,00
OISEST/0.0/FIX/2.24	54 605 881	54 788,14		54 605 881,00
OISEST/0.0/FIX/2.24	48 767 271	56 016,67		48 767 271,00
OISEST/0.0/FIX/2.249	48 757 654	51 605,15		48 757 654,00
OISEST/0.0/FIX/2.251	73 059 000		-32 975,95	73 059 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.259	49 051 721	47 224,35		49 051 721,00
OISEST/0.0/FIX/2.262	23 849 285		-2 180,45	23 849 285,00
OISEST/0.0/FIX/2.262	23 849 285		-2 180,45	23 849 285,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.271	25 328 382	24 880,20		25 328 382,00
OISEST/0.0/FIX/2.276	49 200 000		-4 530,24	49 200 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.285	49 000 000		-5 143,20	49 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.29	63 207 518		-4 518,69	63 207 518,00
OISEST/0.0/FIX/2.291	15 799 512	649,11		15 799 512,00
OISEST/0.0/FIX/2.297	39 498 782		-9 418,90	39 498 782,00
OISEST/0.0/FIX/2.299	7 897 555		-275,71	7 897 555,00
OISEST/0.0/FIX/2.299	50 000 000		-5 914,18	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.3	7 897 555		-315,20	7 897 555,00
OISEST/0.0/FIX/2.300	49 000 000		-5 856,87	49 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.305	34 081 632	22 911,56		34 081 632,00
OISEST/0.0/FIX/2.314	49 705 852	30 714,03		49 705 852,00
OISEST/0.0/FIX/2.318	49 677 537		-6 451,56	49 677 537,00
OISEST/0.0/FIX/2.320	49 676 029		-6 494,18	49 676 029,00
OISEST/0.0/FIX/2.323	27 282 766	18 442,08		27 282 766,00
OISEST/0.0/FIX/2.328	26 464 116	29 922,72		26 464 116,00
OISEST/0.0/FIX/2.33	51 665 950		-7 339,69	51 665 950,00
OISEST/0.0/FIX/2.343	15 833 092		-2 801,06	15 833 092,00
OISEST/0.0/FIX/2.344	15 829 124	379,45		15 829 124,00
OISEST/0.0/FIX/2.346	29 868 801		-1 832,94	29 868 801,00
OISEST/0.0/FIX/2.351	13 725 221	15 025,45		13 725 221,00
OISEST/0.0/FIX/2.354	125 000 000		-22 860,09	125 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.356	49 680 060		-7 749,71	49 680 060,00
OISEST/0.0/FIX/2.358	29 808 793		-2 120,28	29 808 793,00
OISEST/0.0/FIX/2.36	6 863 631	6 816,67		6 863 631,00
OISEST/0.0/FIX/2.36	49 025 936	48 690,58		49 025 936,00
OISEST/0.0/FIX/2.361	75 400 000		-5 977,95	75 400 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.361	29 809 171		-2 416,53	29 809 171,00
OISEST/0.0/FIX/2.362	14 905 153		-1 246,29	14 905 153,00
OISEST/0.0/FIX/2.363	29 802 344		-3 367,32	29 802 344,00
OISEST/0.0/FIX/2.363	24 700 000		-2 071,58	24 700 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.364	39 742 534		-2 853,64	39 742 534,00
OISEST/0.0/FIX/2.365	29 808 036		-4 459,34	29 808 036,00
OISEST/0.0/FIX/2.366	19 864 622		-2 373,73	19 864 622,00
OISEST/0.0/FIX/2.367	29 809 928		-4 581,11	29 809 928,00
OISEST/0.0/FIX/2.369	50 500 000		-7 678,20	50 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.375	49 682 583		-3 639,41	49 682 583,00
OISEST/0.0/FIX/2.376	25 000 000		-2 591,39	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.378	49 036 874		-44 642,53	49 036 874,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.395	29 868 020		-1 449,13	29 868 020,00
OISEST/0.0/FIX/2.398	20 496 470	16 791,76		20 496 470,00
OISEST/0.0/FIX/2.401	49 015 002	40 075,37		49 015 002,00
OISEST/0.0/FIX/2.402	15 792 681		-7 152,35	15 792 681,00
OISEST/0.0/FIX/2.404	41 184 848	23 047,41		41 184 848,00
OISEST/0.0/FIX/2.404	78 961 838		-18 891,80	78 961 838,00
OISEST/0.0/FIX/2.405	98 719 444		-23 865,94	98 719 444,00
OISEST/0.0/FIX/2.405	27 454 524	21 617,78		27 454 524,00
OISEST/0.0/FIX/2.407	50 337 547		-12 799,33	50 337 547,00
OISEST/0.0/FIX/2.410	44 900 000		-2 789,54	44 900 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.411	47 667 353		-3 075,88	47 667 353,00
OISEST/0.0/FIX/2.414	27 261 279		-2 580,01	27 261 279,00
OISEST/0.0/FIX/2.417	49 888 734	28,67		49 888 734,00
OISEST/0.0/FIX/2.417	29 927 077		-103,77	29 927 077,00
OISEST/0.0/FIX/2.418	9 978 537	0,02		9 978 537,00
OISEST/0.0/FIX/2.419	49 890 877		-72,87	49 890 877,00
OISEST/0.0/FIX/2.419	39 910 777		-30,62	39 910 777,00
OISEST/0.0/FIX/2.419	24 943 019		-30,22	24 943 019,00
OISEST/0.0/FIX/2.427	17 000 000		-1 325,14	17 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.432	29 886 464		-644,08	29 886 464,00
OISEST/0.0/FIX/2.435	40 968 753	22 417,44		40 968 753,00
OISEST/0.0/FIX/2.435	49 341 456		-14 904,01	49 341 456,00
OISEST/0.0/FIX/2.44	49 000 000		-3 627,37	49 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.446	27 241 167	22 853,90		27 241 167,00
OISEST/0.0/FIX/2.45	40 871 802	32 645,24		40 871 802,00
OISEST/0.0/FIX/2.457	29 601 919	15 833,63		29 601 919,00
OISEST/0.0/FIX/2.457	29 907 883		-128,13	29 907 883,00
OISEST/0.0/FIX/2.459	45 250 923	33 965,80		45 250 923,00
OISEST/0.0/FIX/2.459	74 006 524		-23 029,13	74 006 524,00
OISEST/0.0/FIX/2.467	9 935 081		-150,66	9 935 081,00
OISEST/0.0/FIX/2.485	16 000 000		-64,96	16 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.486	49 336 533	29 373,79		49 336 533,00
OISEST/0.0/FIX/2.486	98 677 989	58 999,56		98 677 989,00
OISEST/0.0/FIX/2.500	64 274 117		-11 829,82	64 274 117,00
OISEST/0.0/FIX/2.506	41 521 396		-1 455,68	41 521 396,00
OISEST/0.0/FIX/2.519	14 935 379		-89,83	14 935 379,00
OISEST/0.0/FIX/2.534	42 000 000		-2 765,83	42 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.564	24 772 096	2 442,83		24 772 096,00
OISEST/0.0/FIX/2.57	48 601 912		-42 711,81	48 601 912,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.575	63 188 696		-45 146,00	63 188 696,00
OISEST/0.0/FIX/2.580	48 599 523		-8 453,44	48 599 523,00
OISEST/0.0/FIX/2.590	50 300 680	29 410,01		50 300 680,00
OISEST/0.0/FIX/2.597	29 797 747		-1 269,21	29 797 747,00
OISEST/0.0/FIX/2.597	9 932 952		-435,49	9 932 952,00
OISEST/0.0/FIX/2.598	13 809 119	5 314,52		13 809 119,00
OISEST/0.0/FIX/2.601	6 902 892	3 171,28		6 902 892,00
OISEST/0.0/FIX/2.603	19 861 937		-797,04	19 861 937,00
OISEST/0.0/FIX/2.605	61 170 772		-72 644,10	61 170 772,00
OISEST/0.0/FIX/2.611	135 000 000		-5 617,70	135 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.612	13 805 647	5 192,50		13 805 647,00
OISEST/0.0/FIX/2.614	29 791 394		-948,31	29 791 394,00
OISEST/0.0/FIX/2.614	29 791 394		-879,81	29 791 394,00
OISEST/0.0/FIX/2.621	27 614 717	14 477,49		27 614 717,00
OISEST/0.0/FIX/2.621	19 869 940		-487,43	19 869 940,00
OISEST/0.0/FIX/2.629	27 408 669	13 049,29		27 408 669,00
OISEST/0.0/FIX/2.642	49 648 735	5 053,83		49 648 735,00
OISEST/0.0/FIX/2.643	12 912 036		-570,28	12 912 036,00
OISEST/0.0/FIX/2.645	19 863 178	14,91		19 863 178,00
OISEST/0.0/FIX/2.649	12 910 594,14		-236,04	12 910 594,14
OISEST/0.0/FIX/2.649	27 392 910	12 165,74		27 392 910,00
OISEST/0.0/FIX/2.652	49 653 665		-1 168,45	49 653 665,00
OISEST/0.0/FIX/2.657	49 645 037	1 702,65		49 645 037,00
OISEST/0.0/FIX/2.66	13 799 085	5 852,42		13 799 085,00
OISEST/0.0/FIX/2.664	24 827 449,23	90,48		24 827 449,23
OISEST/0.0/FIX/2.670	4 965 613	3,96		4 965 613,00
OISEST/0.0/FIX/2.704	49 466 990		-48 556,12	49 466 990,00
OISEST/0.0/FIX/2.707	41 395 193	20 645,98		41 395 193,00
OISEST/0.0/FIX/2.71	36 377 221	7 996,18		36 377 221,00
OISEST/0.0/FIX/2.721	27 392 402		-10 274,73	27 392 402,00
OISEST/0.0/FIX/2.721	27 391 386		-10 274,35	27 391 386,00
OISEST/0.0/FIX/2.762	27 372 095		-3 856,03	27 372 095,00
OISEST/0.0/FIX/2.763	13 579 839		-17 492,57	13 579 839,00
OISEST/0.0/FIX/2.773	17 727 430	4 968,29		17 727 430,00
OISEST/0.0/FIX/2.773	34 313 262		-13 053,29	34 313 262,00
OISEST/0.0/FIX/2.78	27 447 885		-11 644,08	27 447 885,00
OISEST/0.0/FIX/2.793	13 581 878		-19 951,84	13 581 878,00
OISEST/0.0/FIX/2.798	40 735 524		-64 644,72	40 735 524,00
OISEST/0.0/FIX/2.813	67 890 542		-117 992,29	67 890 542,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.813	27 513 267	8 451,22		27 513 267,00
OISEST/0.0/FIX/2.818	40 835 011		-48 937,32	40 835 011,00
OISEST/0.0/FIX/2.82	40 935 284		-27 327,53	40 935 284,00
OISEST/0.0/FIX/2.835	13 573 183		-24 625,26	13 573 183,00
OISEST/0.0/FIX/2.851	27 285 683		-24 098,98	27 285 683,00
OISEST/0.0/FIX/2.884	15 025 385		-27 724,66	15 025 385,00
OISEST/0.0/FIX/2.933	34 437 138		-8 248,05	34 437 138,00
OISEST/0.0/FIX/2.939	13 671 352		-11 877,93	13 671 352,00
OISEST/0.0/FIX/3.057	13 658 708		-5 733,57	13 658 708,00
OISEST/0.0/FIX/3.057	20 484 934		-26 325,49	20 484 934,00
OISEST/0.0/FIX/3.071	14 511 401		-36 412,81	14 511 401,00
OISEST/0.0/FIX/3.072	29 014 287		-73 243,22	29 014 287,00
OISEST/0.0/FIX/3.102	25 360 544		-16 142,30	25 360 544,00
OISEST/0.0/FIX/3.119	21 817 840		-45 868,05	21 817 840,00
OISEST/0.0/FIX/3.149	48 319 345		-152 592,41	48 319 345,00
OISEST/0.0/FIX/3.195	48 300 467		-165 462,52	48 300 467,00
OISEST/0.0/FIX/3.224	67 619 003		-238 894,88	67 619 003,00
OISEST/0.0/FIX/3.23	40 562 091		-139 800,45	40 562 091,00
OISEST/0.0/FIX/3.278	58 102 235		-169 685,67	58 102 235,00
OISEST/0.0/FIX/3.326	53 987 895		-220 666,69	53 987 895,00
OISEST/0.0/FIX/3.395	26 987 633		-557,02	26 987 633,00
OISEST/0.0/FIX/3.399	84 727 449		-20 878,69	84 727 449,00
OISEST/0.0/FIX/3.410	33 703 338		-74 903,21	33 703 338,00
OISEST/0.0/FIX/3.417	54 489 365		-111 830,12	54 489 365,00
OISEST/0.0/FIX/3.423	67 393 554		-148 216,78	67 393 554,00
OISEST/0.0/FIX/3.429	40 465 676		-49 463,38	40 465 676,00
OISEST/0.0/FIX/3.448	48 168 731		-75 282,95	48 168 731,00
OISEST/0.0/FIX/3.451	48 173 424		-84 291,47	48 173 424,00
OISEST/0.0/FIX/3.479	53 901 725		-231 337,71	53 901 725,00
Sous-total 3.		1 032 875,75	-3 336 949,29	6 105 835 130,37
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		1 032 875,75	-3 336 949,29	6 105 835 130,37

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT AUREUS ISR

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	20 800 164 528,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-2 304 073,54
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 954 653 911,43
Autres passifs (-)	-7 310 114,79
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	23 745 204 251,13

OPCVM BFT AUREUS ISR

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT AUREUS ISR E	EUR	2 922 993,063	105,88206
Part BFT AUREUS ISR I2.	EUR	1 199 276,224	10 653,08308
Part BFT AUREUS ISR IC	EUR	55 002 710,566	115,66830
Part BFT AUREUS ISR ID	EUR	65 709,308	99,76778
Part BFT AUREUS ISR PC	EUR	20 185 958,081	106,74383
Part BFT AUREUS ISR PD	EUR	77 080,702	100,67363
Part BFT AUREUS ISR RC	EUR	830 023,735	107,56605
Part BFT AUREUS ISR ZC	EUR	18 858,098	108 140,67711

BFT AUREUS ISR

COMPTES ANNUELS

28/03/2024

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	739 734 585,27	757 791 227,02
INSTRUMENTS FINANCIERS	20 644 660 299,65	16 699 039 686,68
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 668 060 191,90	1 169 240 995,15
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 668 060 191,90	1 169 240 995,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	15 144 835 041,67	12 067 799 335,49
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	14 862 239 319,67	11 440 143 119,85
Titres de créances négociables	14 834 294 498,52	11 315 590 822,35
Autres titres de créances	27 944 821,15	124 552 297,50
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	282 595 722,00	627 656 215,64
Organismes de placement collectif	1 814 944 799,89	1 407 516 656,91
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 814 944 799,89	1 407 516 656,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	2 013 202 558,11	2 051 417 507,72
Créances représentatives de titres reçus en pension	2 013 202 558,11	2 051 417 507,72
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 617 708,08	3 065 191,41
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	3 617 708,08	3 065 191,41
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	7 547 128,21	17 159 669,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 547 128,21	17 159 669,52
COMPTES FINANCIERS	3 414 549 268,10	2 746 406 242,20
Liquidités	3 414 549 268,10	2 746 406 242,20
TOTAL DE L'ACTIF	24 806 491 281,23	20 220 396 825,42

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 945 915 928,26	20 094 319 896,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	778,34	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	11 928 251,75	-38 277 126,64
Résultat de l'exercice (a,b)	830 049 810,30	155 676 412,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	24 787 894 768,65	20 211 719 182,20
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	480 641,71	537 218,42
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	480 641,71	537 218,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	480 641,71	537 218,42
DETTES	18 115 774,70	8 140 337,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	18 115 774,70	8 140 337,51
COMPTES FINANCIERS	96,17	87,29
Concours bancaires courants	96,17	87,29
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	24 806 491 281,23	20 220 396 825,42

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.0/FIX/0.865	0,00	12 355 088,00
OISEST/0.0/FIX/1.967	0,00	29 367 521,00
OISEST/0.0/FIX/1.738	0,00	18 789 144,00
OISEST/0.0/FIX/2.306	0,00	48 719 225,00
OISEST/0.0/FIX/2.334	0,00	48 695 238,00
OISEST/0.0/FIX/2.32	0,00	48 719 225,00
OISEST/0.0/FIX/2.22	0,00	24 379 573,00
OISEST/0.0/FIX/2.258	0,00	24 379 573,00
OISEST/0.0/FIX/2.21	0,00	37 071 613,00
OISEST/0.0/FIX/2.081	0,00	13 188 623,00
OISEST/0.0/FIX/1.738	0,00	29 697 726,00
OISEST/0.0/FIX/1.749	0,00	29 700 005,00
OISEST/0.0/FIX/2.184	0,00	48 844 342,00
OISEST/0.0/FIX/2.015	0,00	49 179 521,00
OISEST/0.0/FIX/1.746	0,00	49 546 893,00
OISEST/0.0/FIX/1.776	0,00	29 702 553,00
OISEST/0.0/FIX/2.373	0,00	29 212 164,00
OISEST/0.0/FIX/1.925	0,00	30 667 437,00
OISEST/0.0/FIX/1.924	0,00	39 599 604,00
OISEST/0.0/FIX/2.290	0,00	19 623 506,00
OISEST/0.0/FIX/2.501	0,00	48 618 636,00
OISEST/0.0/FIX/2.102	0,00	19 737 247,00
OISEST/0.0/FIX/1.996	0,00	29 664 070,00
OISEST/0.0/FIX/2.005	0,00	29 675 384,00
OISEST/0.0/FIX/2.576	0,00	48 518 461,00
OISEST/0.0/FIX/2.074	0,00	48 534 854,00
OISEST/0.0/FIX/2.2	0,00	12 354 033,00
OISEST/0.0/FIX/2.59	0,00	12 145 106,00
OISEST/0.0/FIX/2.229	0,00	29 619 650,00
OISEST/0.0/FIX/2.222	0,00	24 695 985,00
OISEST/0.0/FIX/2.113	0,00	12 874 700,00
OISEST/0.0/FIX/2.113	0,00	3 961 446,00
OISEST/0.0/FIX/2.214	0,00	17 286 627,00
OISEST/0.0/FIX/2.229	0,00	29 642 316,00
OISEST/0.0/FIX/2.229	0,00	49 449 306,00
OISEST/0.0/FIX/2.595	0,00	29 123 032,00
OISEST/0.0/FIX/2.216	0,00	13 339 704,00
OISEST/0.0/FIX/2.201	0,00	49 426 528,00
OISEST/0.0/FIX/2.202	0,00	39 529 369,00
OISEST/0.0/FIX/2.215	0,00	29 624 826,00
OISEST/0.0/FIX/2.558	0,00	48 618 636,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.642	0,00	29 128 224,00
OISEST/0.0/FIX/2.107	0,00	49 643 340,00
OISEST/0.0/FIX/2.602	0,00	48 580 425,00
OISEST/0.0/FIX/2.348	0,00	29 599 031,00
OISEST/0.0/FIX/2.31	0,00	49 400 605,00
OISEST/0.0/FIX/2.528	0,00	29 382 766,00
OISEST/0.0/FIX/2.603	0,00	29 133 944,00
OISEST/0.0/FIX/2.59	0,00	24 306 285,00
OISEST/0.0/FIX/2.328	0,00	29 627 044,00
OISEST/0.0/FIX/2.237	0,00	29 703 476,00
OISEST/0.0/FIX/2.115	0,00	56 082 713,00
OISEST/0.0/FIX/2.582	0,00	29 156 848,00
OISEST/0.0/FIX/2.595	0,00	29 148 255,00
OISEST/0.0/FIX/2.597	0,00	29 119 648,00
OISEST/0.0/FIX/2.598	0,00	29 114 435,00
OISEST/0.0/FIX/2.277	0,00	56 415 519,00
OISEST/0.0/FIX/2.239	0,00	4 961 312,00
OISEST/0.0/FIX/2.518	0,00	19 731 660,00
OISEST/0.0/FIX/2.547	0,00	49 351 304,00
OISEST/0.0/FIX/2.331	0,00	44 715 460,00
OISEST/0.0/FIX/2.303	0,00	49 705 700,00
OISEST/0.0/FIX/2.728	0,00	44 354 403,00
OISEST/0.0/FIX/2.803	0,00	63 890 087,00
OISEST/0.0/FIX/2.34	0,00	29 811 442,00
OISEST/0.0/FIX/2.359	0,00	49 687 260,00
OISEST/0.0/FIX/2.736	0,00	19 707 696,00
OISEST/0.0/FIX/2.365	0,00	19 867 878,00
OISEST/0.0/FIX/2.63	0,00	64 237 483,00
OISEST/0.0/FIX/2.741	0,00	24 626 080,00
OISEST/0.0/FIX/2.355	0,00	63 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.325	0,00	47 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.735	0,00	27 600 823,00
OISEST/0.0/FIX/2.401	0,00	24 843 486,00
OISEST/0.0/FIX/2.401	0,00	7 949 125,00
OISEST/0.0/FIX/2.524	0,00	20 812 342,00
OISEST/0.0/FIX/2.412	0,00	44 200 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.427	0,00	2 978 924,00
OISEST/0.0/FIX/2.764	0,00	10 837 622,00
OISEST/0.0/FIX/2.417	0,00	35 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.428	0,00	24 841 634,00
OISEST/0.0/FIX/3.004	0,00	29 031 321,00
OISEST/0.0/FIX/2.588	0,00	32 171 621,00
OISEST/0.0/FIX/2.999	0,00	30 961 557,00
OISEST/0.0/FIX/2.768	0,00	12 323 223,00
OISEST/0.0/FIX/2.466	0,00	43 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.469	0,00	15 000 000,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.631	0,00	64 409 179,00
OISEST/0.0/FIX/3.08	0,00	62 861 216,00
OISEST/0.0/FIX/2.542	0,00	29 796 785,00
OISEST/0.0/FIX/2.559	0,00	65 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.558	0,00	38 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.593	0,00	4 968 249,00
OISEST/0.0/FIX/2.58	0,00	45 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.93	0,00	9 841 902,00
OISEST/0.0/FIX/2.6	0,00	14 897 612,00
OISEST/0.0/FIX/2.599	0,00	42 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.546	0,00	29 867 240,00
OISEST/0.0/FIX/2.627	0,00	4 967 638,00
OISEST/0.0/FIX/2.508	0,00	24 891 893,00
OISEST/0.0/FIX/2.537	0,00	29 860 914,00
OISEST/0.0/FIX/2.586	0,00	7 949 915,00
OISEST/0.0/FIX/2.637	0,00	2 978 120,00
OISEST/0.0/FIX/3.134	0,00	60 951 576,00
OISEST/0.0/FIX/2.983	0,00	78 726 597,00
OISEST/0.0/FIX/2.904	0,00	60 215 764,00
OISEST/0.0/FIX/2.8	0,00	19 814 732,00
OISEST/0.0/FIX/2.574	0,00	34 836 616,00
OISEST/0.0/FIX/2.668	0,00	30 786 130,00
OISEST/0.0/FIX/2.571	0,00	4 977 774,00
OISEST/0.0/FIX/2.522	0,00	19 920 814,00
OISEST/0.0/FIX/2.57	0,00	24 886 145,00
OISEST/0.0/FIX/2.665	0,00	14 900 721,00
OISEST/0.0/FIX/2.572	0,00	29 858 586,00
OISEST/0.0/FIX/2.677	0,00	18 375 075,00
OISEST/0.0/FIX/2.671	0,00	24 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.674	0,00	14 897 246,00
OISEST/0.0/FIX/3.0	0,00	63 967 615,00
OISEST/0.0/FIX/2.674	0,00	20 900 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.975	0,00	25 610 117,00
OISEST/0.0/FIX/2.622	0,00	4 977 454,00
OISEST/0.0/FIX/2.632	0,00	24 881 130,00
OISEST/0.0/FIX/2.743	0,00	9 931 131,00
OISEST/0.0/FIX/2.991	0,00	4 936 138,00
OISEST/0.0/FIX/2.991	0,00	8 391 435,00
OISEST/0.0/FIX/2.707	0,00	32 313 229,00
OISEST/0.0/FIX/2.834	0,00	32 234 557,00
OISEST/0.0/FIX/2.752	0,00	21 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.758	0,00	77 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.13	0,00	12 292 949,00
OISEST/0.0/FIX/2.770	0,00	70 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.825	0,00	14 894 065,00
OISEST/0.0/FIX/2.81	0,00	7 447 617,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.693	0,00	34 829 336,00
OISEST/0.0/FIX/2.862	0,00	4 963 240,00
OISEST/0.0/FIX/2.71	0,00	19 915 111,00
OISEST/0.0/FIX/2.876	0,00	14 886 818,00
OISEST/0.0/FIX/2.581	0,00	9 974 946,00
OISEST/0.0/FIX/2.845	0,00	22 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.84	0,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.837	0,00	45 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.862	0,00	35 400 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.89	0,00	24 809 791,00
OISEST/0.0/FIX/2.739	0,00	11 940 315,00
OISEST/0.0/FIX/2.587	0,00	14 965 147,00
OISEST/0.0/FIX/2.587	0,00	16 959 748,00
OISEST/0.0/FIX/3.292	0,00	24 549 543,00
OISEST/0.0/FIX/2.592	0,00	29 928 611,00
OISEST/0.0/FIX/2.917	0,00	45 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.922	0,00	46 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.743	0,00	19 899 853,00
OISEST/0.0/FIX/2.77	0,00	24 869 435,00
OISEST/0.0/FIX/2.637	0,00	29 928 997,00
OISEST/0.0/FIX/2.94	0,00	31 300 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.936	0,00	24 807 904,00
OISEST/0.0/FIX/2.932	0,00	4 962 493,00
OISEST/0.0/FIX/2.637	0,00	4 988 616,00
OISEST/0.0/FIX/2.637	0,00	18 955 764,00
OISEST/0.0/FIX/2.933	0,00	24 804 758,00
OISEST/0.0/FIX/2.637	0,00	4 988 573,00
OISEST/0.0/FIX/3.255	0,00	25 552 151,00
OISEST/0.0/FIX/2.834	0,00	24 852 709,00
OISEST/0.0/FIX/2.77	0,00	24 879 713,00
OISEST/0.0/FIX/2.776	0,00	14 922 642,00
OISEST/0.0/FIX/2.682	0,00	14 960 437,00
OISEST/0.0/FIX/2.647	0,00	12 470 590,00
OISEST/0.0/FIX/2.769	0,00	4 975 576,00
OISEST/0.0/FIX/3.325	0,00	127 680 053,00
OISEST/0.0/FIX/2.958	0,00	14 886 252,00
OISEST/0.0/FIX/3.008	0,00	14 870 447,00
OISEST/0.0/FIX/2.805	0,00	38 803 074,00
OISEST/0.0/FIX/3.367	0,00	31 903 301,00
OISEST/0.0/FIX/3.367	0,00	28 467 561,00
OISEST/0.0/FIX/3.007	0,00	29 761 043,00
OISEST/0.0/FIX/2.863	0,00	29 830 397,00
OISEST/0.0/FIX/2.716	0,00	24 937 379,00
OISEST/0.0/FIX/3.414	0,00	19 647 030,00
OISEST/0.0/FIX/3.019	0,00	24 805 073,00
OISEST/0.0/FIX/2.754	0,00	9 975 432,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.42	0,00	63 803 193,00
OISEST/0.0/FIX/2.988	0,00	24 802 872,00
OISEST/0.0/FIX/2.755	0,00	14 962 892,00
OISEST/0.0/FIX/2.968	0,00	29 764 201,00
OISEST/0.0/FIX/2.826	0,00	29 850 787,00
OISEST/0.0/FIX/3.333	0,00	48 187 416,00
OISEST/0.0/FIX/2.888	0,00	40 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.815	0,00	34 829 134,00
OISEST/0.0/FIX/2.888	0,00	10 913 540,00
OISEST/0.0/FIX/2.888	0,00	14 877 197,00
OISEST/0.0/FIX/3.02	0,00	29 500 072,00
OISEST/0.0/FIX/2.73	0,00	29 920 478,00
OISEST/0.0/FIX/2.879	0,00	24 815 140,00
OISEST/0.0/FIX/2.832	0,00	39 676 547,00
OISEST/0.0/FIX/2.977	0,00	29 605 003,00
OISEST/0.0/FIX/3.15	0,00	24 540 479,00
OISEST/0.0/FIX/2.886	0,00	4 964 098,00
OISEST/0.0/FIX/2.91	0,00	49 569 543,00
OISEST/0.0/FIX/2.950	0,00	24 793 900,00
OISEST/0.0/FIX/2.78	0,00	13 964 526,00
OISEST/0.0/FIX/2.83	0,00	14 876 475,00
OISEST/0.0/FIX/2.864	0,00	49 869 024,00
OISEST/0.0/FIX/2.885	0,00	29 775 525,00
OISEST/0.0/FIX/2.84	0,00	49 871 166,00
OISEST/0.0/FIX/2.847	0,00	4 963 217,00
OISEST/0.0/FIX/2.791	0,00	4 986 773,00
OISEST/0.0/FIX/2.857	0,00	24 970 673,00
OISEST/0.0/FIX/2.96	0,00	4 960 448,00
OISEST/0.0/FIX/2.869	0,00	19 952 667,00
OISEST/0.0/FIX/2.87	0,00	19 947 181,00
OISEST/0.0/FIX/2.877	0,00	29 918 410,00
OISEST/0.0/FIX/2.906	0,00	39 815 541,00
OISEST/0.0/FIX/2.88	0,00	24 930 299,00
OISEST/0.0/FIX/2.927	0,00	29 773 260,00
OISEST/0.0/FIX/2.888	0,00	13 964 526,00
OISEST/0.0/FIX/3.006	0,00	4 961 203,00
OISEST/0.0/FIX/3.072	0,00	4 946 416,00
OISEST/0.0/FIX/3.0	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.035	0,00	14 880 591,00
OISEST/0.0/FIX/2.893	0,00	63 848 537,00
OISEST/0.0/FIX/3.023	0,00	4 958 885,00
OISEST/0.0/FIX/2.886	0,00	19 949 339,00
OISEST/0.0/FIX/3.571	48 151 671,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.51	32 752 774,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.523	48 159 349,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.446	48 161 694,00	0,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.496	48 154 659,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.498	48 145 283,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.52	48 145 283,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.883	47 963 164,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.895	47 963 164,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.876	48 264 644,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.831	47 972 470,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.806	14 548 276,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.853	62 350 601,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.83	24 955 126,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.812	82 682 724,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.787	37 458 499,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.855	47 824 461,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.979	48 767 932,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.928	47 944 563,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.914	47 972 470,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.952	48 289 867,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.91	47 958 512,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.948	20 347 618,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.896	37 411 268,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.93	48 451 177,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.925	63 405 784,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.824	62 412 648,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.903	37 811 439,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.92	31 710 127,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.92	31 710 127,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.954	14 677 552,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.889	18 736 738,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.851	37 416 711,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.842	47 979 452,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.894	48 444 031,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.823	37 433 052,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.827	47 963 164,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.827	18 720 159,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.836	47 991 092,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.916	12 728 445,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.750	48 014 391,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	31 210 869,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.745	48 033 046,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.742	48 028 381,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.696	24 986 892,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.859	14 646 435,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.791	62 841 489,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.706	48 037 712,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.821	38 782 425,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.718	12 491 200,00	0,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.724	12 491 018,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.880	45 868 314,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.695	31 238 168,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.654	18 751 101,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.692	48 042 379,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	25 472 021,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.393	48 145 515,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.369	48 173 424,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.238	37 652 298,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.517	48 594 537,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.351	62 793 539,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.312	96 450 203,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.707	57 840 569,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	50 971 813,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.535	56 805 859,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.356	56 334 369,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.254	48 267 466,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.829	13 322 233,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.287	33 775 028,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.285	13 510 275,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.343	15 477 193,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.875	25 716 412,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.759	12 742 321,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.359	62 674 296,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.36	37 608 244,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.711	3 921 394,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.711	3 921 394,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	27 543 655,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.82	4 934 916,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.467	47 597 320,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.399	47 473 624,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.246	40 546 650,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.632	13 692 854,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.897	29 790 424,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.542	48 604 604,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.541	33 992 289,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.483	33 891 010,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.362	54 011 008,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.56	30 104 118,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.879	4 950 311,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.85	24 661 520,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.858	19 736 641,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.895	4 950 032,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.474	62 527 990,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.829	13 795 119,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.892	14 849 157,00	0,00

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.411	53 990 600,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.902	28 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.480	50 657 685,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.765	54 892 498,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.893	24 744 465,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	29 382 365,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.771	14 707 444,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.73	13 723 636,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.731	27 447 272,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.865	9 900 064,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.9	4 981 096,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	172 597 991,27	37 091 316,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	52 029 869,85	11 528 529,78
Produits sur titres de créances	507 718 026,08	113 779 637,95
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	63 423 869,24	9 448 737,54
Produits sur instruments financiers à terme	12 569 922,88	5 628 668,95
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	808 339 679,32	177 476 890,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	144 031,65	2 028 327,46
Charges sur instruments financiers à terme	433 393,47	4 139 279,97
Charges sur dettes financières	157 069,80	4 497 174,51
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	734 494,92	10 664 781,94
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	807 605 184,40	166 812 108,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	26 500 943,80	15 604 078,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	781 104 240,60	151 208 030,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	49 538 847,45	4 468 382,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	593 277,75	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	830 049 810,30	155 676 412,74

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Les valeurs mobilières apportées à l'OPC ou détenues par lui sont évaluées au prix de Marché, au cours de référence retenu.

Les différences entre les cours de Référence utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation".

Les Bons du Trésor et les billets de trésorerie sont valorisés au prix du Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité supérieure ou égale à 1 an sont valorisés au prix de Marché ;

Les Titres de Créances Négociables de maturité inférieure ou égale à 1 an sont valorisés par référence à un Modèle : actualisation des flux futurs, sur la base d'un taux de référence, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ou d'une population d'émetteurs assimilables en termes de qualité de crédit, de secteur et/ou de zone d'appartenance géographique.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle publiée.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion.

Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir. Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances.

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P 1	Frais de gestion financière	Actif net	Part E-C : 0,40 % TTC maximum Part I-C : 0,30 % TTC maximum Part I-D : 0,30 % TTC maximum Part I2-C : 0,30 % TTC maximum Part I2-D : 0,30 % TTC maximum Part P-C : 0,50 % TTC maximum Part P-D : 0,50 % TTC maximum Part R-C : 0,40 % TTC maximum Part S-C : 0,10 % TTC maximum Part Z-C : 0,30 % TTC maximum
P 2	Frais administratifs externes à la société de gestion		
P 3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P 4	Commission de mouvement Perçue selon les instruments et opérations par la société de gestion, la société de gestion par	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	de 10 à 50 € selon le type de transaction.
P 5	Commission de surperformance	Actif net	Part E-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I2-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I2-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part P-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part P-D :

			30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part R-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part S-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part Z-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
--	--	--	--

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;

Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (€ster capitalisé).

Ainsi, à compter du 01/04/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mars. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 01/04/2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 30 % maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif

- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence. Pour la période d'observation en cours, le taux de la commission de surperformance est de :

- 10% pour la part I-C ;
- 10% pour la part I-D ;
- 10% pour la part I2-C ;
- 10% pour la part I2-D ;
- 10% pour la part P-C ;
- 10% pour la part P-D ;
- 10% pour la part S-C ;
- 10% pour la part E ;
- 10% pour la part R ;
- 10% pour la part Z.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BFT AUREUS ISR E	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR I2.	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts BFT AUREUS ISR IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR ID	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts BFT AUREUS ISR IF	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR PC	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR PD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts BFT AUREUS ISR RC	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR SC	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT AUREUS ISR ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	20 211 719 182,20	15 085 306 098,03
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	91 946 062 144,44	75 301 711 761,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-88 227 100 865,84	-70 326 270 629,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 878 829,18	593 869,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 305 768,57	-31 022 196,99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	48 782,28	1 640,65
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-103 162,71	-77 587,46
Frais de transactions	-3 210,70	0,00
Différences de change	-540,94	-2 740,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	72 817 017,69	25 545 742,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	73 877 791,24	1 060 773,55
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 060 773,55	24 484 969,39
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-5 456 602,60	4 725 185,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	541 646,88	5 998 249,48
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 998 249,48	-1 273 063,82
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 171 998,63	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	781 104 240,60	151 208 030,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-593 277,75	0,00
Autres éléments	0,00	8,91 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	24 787 894 768,65	20 211 719 182,20

(*) 31/03/2023 : Provision de garantie

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 617 407 991,90	6,53
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 652 200,00	0,20
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 668 060 191,90	6,73
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	282 595 722,00	1,14
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	27 944 821,15	0,12
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	723 870 940,54	2,92
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	10 704 740 103,00	43,18
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	3 405 683 454,98	13,74
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	15 144 835 041,67	61,10
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	3 953 652 360,00	15,95
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 953 652 360,00	15,95
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	28 051 022,22	0,11	711 683 563,05	2,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	50 652 200,00	0,20	82 519 709,58	0,33	1 534 888 282,32	6,19	0,00	0,00
Titres de créances	5 740 136 185,66	23,16	9 371 534 735,83	37,81	33 164 120,18	0,13	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	2 013 202 558,11	8,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 414 549 268,10	13,78
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96,17	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 953 652 360,00	15,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	180 306 525,39	0,73	559 428 059,88	2,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	90 085 298,39	0,36	735 994 458,79	2,97	841 980 434,72	3,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	5 446 743 909,73	21,97	9 390 404 459,44	37,88	307 686 672,50	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	2 013 202 558,11	8,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 414 549 268,10	13,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	96,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	1 014 514 826,00	4,09	2 939 137 534,00	11,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 AUD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	28 827,17	0,00	0,00	0,00	19,49	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	96,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Collatéraux	7 547 128,21
TOTAL DES CRÉANCES		7 547 128,21
DETTES		
	Frais de gestion fixe	4 045 969,83
	Frais de gestion variable	3 077 850,01
	Collatéraux	10 991 954,86
TOTAL DES DETTES		18 115 774,70
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-10 568 646,49

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT AUREUS ISR E		
Parts souscrites durant l'exercice	2 192 128,183	221 158 000,05
Parts rachetées durant l'exercice	-1 148 919,476	-116 223 507,90
Solde net des souscriptions/rachats	1 043 208,707	104 934 492,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 691 095,420	
Part BFT AUREUS ISR I2.		
Parts souscrites durant l'exercice	7 185 131,974	72 525 589 067,39
Parts rachetées durant l'exercice	-7 007 731,708	-70 744 018 538,70
Solde net des souscriptions/rachats	177 400,266	1 781 570 528,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 573 896,666	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part BFT AUREUS ISR IC		
Parts souscrites durant l'exercice	113 260 725,393	12 415 539 298,59
Parts rachetées durant l'exercice	-101 866 052,870	-11 168 855 964,87
Solde net des souscriptions/rachats	11 394 672,523	1 246 683 333,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42 208 453,604	
Part BFT AUREUS ISR ID		
Parts souscrites durant l'exercice	16 476,882	1 646 569,69
Parts rachetées durant l'exercice	-22 931,927	-2 296 642,75
Solde net des souscriptions/rachats	-6 455,045	-650 073,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 274,350	
Part BFT AUREUS ISR IF		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	1 000,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	1 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part BFT AUREUS ISR PC		
Parts souscrites durant l'exercice	18 629 290,220	1 894 967 573,37
Parts rachetées durant l'exercice	-11 980 432,246	-1 219 013 613,36
Solde net des souscriptions/rachats	6 648 857,974	675 953 960,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 784 519,808	
Part BFT AUREUS ISR PD		
Parts souscrites durant l'exercice	312 041,240	31 473 020,65
Parts rachetées durant l'exercice	-267 481,117	-26 954 757,46
Solde net des souscriptions/rachats	44 560,123	4 518 263,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 584,831	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT AUREUS ISR RC		
Parts souscrites durant l'exercice	2 470 328,621	251 088 600,75
Parts rachetées durant l'exercice	-2 037 720,889	-207 430 278,60
Solde net des souscriptions/rachats	432 607,732	43 658 322,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 243 325,231	
Part BFT AUREUS ISR SC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part BFT AUREUS ISR ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	44 972,058	4 604 599 013,95
Parts rachetées durant l'exercice	-46 273,556	-4 742 307 562,20
Solde net des souscriptions/rachats	-1 301,498	-137 708 548,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 661,469	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT AUREUS ISR E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR I2.	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR I2 - D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR IF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR PC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR PD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT AUREUS ISR SC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts BFT AUREUS ISR E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	559 613,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR I2.	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	13 062 754,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables provisionnés	520 693,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 708 803,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	1,50
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 349 013,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	205 583,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	309 980,55
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts BFT AUREUS ISR ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 043,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	105,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	115,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR IF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR PC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 500 906,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR PD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	39 620,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts BFT AUREUS ISR RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	127 318,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	8 389,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	6 093,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR SC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,19
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT AUREUS ISR ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 793 688,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables provisionnés	123 454,05
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	182 755,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	2 010 716 324,10
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			76 222 042,62
TCN	XS2575952341	BANCO NTANDER E3R+0.55% 16-01-25	44 768 314,76
	FR001400GDG7	CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	31 453 727,86
			2 213 237 777,10
	XS269794984C	BANCO NTANDER ZCP 25-09-24	49 034 287,89
	XS271190441C	BANCO NTANDER ZCP 25-10-24	48 886 634,20
	XS271373414C	BANCO NTANDER ZCP 30-10-24	48 862 385,22
	XS273196994C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 041224 FIX 3.82	48 692 438,94
	XS274824697C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 090125 FIX 3.64	97 047 726,54
	XS270291104C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 090724 FIX 4.2	49 442 691,73
	XS273420517C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 09122	48 668 662,65
	XS272581525C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 201124 FIX 4.03	48 759 841,61
	XS279556984C	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 260924 FIX 3.94	13 728 150,71
	XS266253583C	BANCO SANTANDER 290724 FIX 4.141	25 655 403,55
	FR012822866C	CA CONSUMER FINANCE 020524 OISEST 0.2	15 311 554,00
	FR012829488C	CA CONSUMER FINANCE 290724 OISEST 0.28	20 370 789,34
	FR012841157C	CAISSE REGIONALE DE 251124 OISEST 0.265	20 083 909,50
	FR012795340C	CRCA A OISEST+0.33% 08-05-24	20 744 741,11
	FR012841134C	CRCAM ALPES PROVENCE 050924 OISEST 0.21	15 094 231,09
	FR012825831C	CRCAM ALPES PROVENCE 060624 FIX 4.08	14 886 855,61
	FR012825832C	CRCAM ALPES PROVENCE 090924 OISEST 0.3	20 348 170,64
	FR012841170C	CRCAM ANJOU ET MAINE 120325 OISEST 0.31	15 028 579,75
	FR012795338C	CRCAM AQUITAINE 030524 OISEST 0.36	20 758 242,84
	FR012795331C	CRCAM AQUITAINE 250424 OISEST 0.35	20 771 259,89
	FR012825826C	CRCAM AQUITAINE 310724 OISEST 0.28	15 271 035,75
	FR012825837C	CRCAM BRIE PICARDIE 030424 OISEST 0.16	15 240 752,15
	FR012795436C	CRCAM BRIE PICARDIE 170424 OISEST 0.32	15 449 812,06
	FR012841178C	CRCAM BRIE PICARDIE 201224 OISEST 0.25	10 009 939,94
	FR012841181C	CRCAM BRIE PICARDIE 231224 OISEST 0.27	30 026 999,08
	FR012810444C	CRCAM CENTRE LOIRE 090724 OISEST 0.26	15 307 292,00
	FR012841169C	CRCAM CENTRE LOIRE 121224 OISEST 0.27	20 042 282,88
	FR012841154C	CRCAM CENTRE LOIRE 210225 OISEST 0.32	25 105 360,69
	FR012841168C	CRCAM CHARENTE PERIGORD 111224 OISEST 0.	15 032 375,35
	FR012795438C	CRCAM CHARENTE PERIGORD 170524 OISEST 0.	15 453 991,82
	FR012810432C	CRCAM CHARENTE PERIGORD 200524 OISEST 0.	5 111 240,50
	FR012825872C	CRCAM DU CENTRE OUEST 070624 OISEST 0.19	15 195 314,93
	FR012825899C	CRCAM DU NORD EST 150824 OISEST 0.22	20 175 832,36
	FR012841155C	CRCAM DU NORD EST 231024 OISEST 0.23	25 102 771,25
	FR012825868C	CRCAM NORMANDIE SEINE 021224 OISEST 0.33	20 286 255,18
	FR012795423C	CRCAM NORMANDIE SEINE 050724 OISEST 0.37	119 709 851,16
	FR012825842C	CRCAM NORMANDIE SEINE 140524 OISEST 0.17	5 078 149,24
	FR012795409C	CRCAM NORMANDIE SEINE 240624 OISEST 0.37	23 762 119,25
	FR012795413C	CRCAM NORMANDIE SEINE 260624 OISEST 0.37	61 982 574,23

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
OPC	FR012825827C	CRCAM PYRENEES GASCOGNE 301024 OISEST 0.33	15 276 202,50
	FR012841135C	CRCAM TOULOUSE 31 061224 OISEST 0.27	5 031 076,09
	FR012825871F	CRCAM TOURAIN POITOU 080424 FIX 4.0	14 983 581,68
	FR012841153C	CRCAM VAL DE FRANCE 230125 OISEST 0.3	15 064 931,75
	FR012803964C	CREDIT AGRICOLE CORP IB 060524 OISEST 0.34	64 664 868,68
	FR012803966C	CREDIT AGRICOLE SA 040624 OISEST 0.36	60 549 202,29
	FR012838315C	CREDIT AGRICOLE SA 100125 OISEST 0.32	65 614 428,97
	FR012819786C	CREDIT AGRICOLE SA 110724 OISEST 0.29	54 270 659,10
	FR012825663C	CREDIT AGRICOLE SA 111024 OISEST 0.3	67 340 204,51
	FR012819787C	CREDIT AGRICOLE SA 120824 OISEST 0.3	59 398 177,00
	FR012850845C	CREDIT AGRICOLE SA 130325 OISEST 0.3	70 117 708,73
	FR012819968C	CREDIT AGRICOLE SA 130924 OISEST 0.31	88 042 614,77
	FR012819967C	CREDIT AGRICOLE SA 140824 OISEST 0.29	39 919 100,48
	FR012801751C	CREDIT AGRICOLE SA 160524 OISEST 0.35	73 605 938,18
	FR012810306C	CREDIT AGRICOLE SA 180424 OISEST 0.3	61 783 815,92
	FR012820251C	CREDIT AGRICOLE SA 220724 OISEST 0.27	34 767 825,21
	FR012834350C	CREDIT AGRICOLE SA 221124 OISEST 0.32	95 455 978,90
	FR012834349C	CREDIT AGRICOLE SA 231024 OISEST 0.3	26 400 723,94
	FR012842568C	CREDIT AGRICOLE SA 240125 OISEST 0.31	65 497 171,78
	FR012829661C	LCL CREDIT LYONNAIS 011124 OISEST 0.32	10 180 679,92
	FR012850388C	LCL CREDIT LYONNAIS 070325 OISEST 0.31	40 100 723,07
	FR012819803C	LCL CREDIT LYONNAIS 120924 OISEST 0.32	15 362 860,89
	FR012840927C	LCL CREDIT LYONNAIS 190824 OISEST 0.21	34 288 796,11
			1 814 944 799,89
	FR0013016607	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	830 867 033,98
	FR0013016615	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART I2-C	310 848 827,63
	FR0013067808	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	392 559 483,28
	FR0014001001	CPR Monétaire ISR SI	280 669 455,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			4 104 404 619,61

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	15/11/2023	BFT AUREUS ISR I2 - D	112,00	112,00	0,00	0,00
Acomptes	28/01/2024	BFT AUREUS ISR I2 - D	102,67	102,67	0,00	0,00
Acomptes	15/11/2023	BFT AUREUS ISR ID	11 795,96	1,09	0,00	0,00
Acomptes	28/01/2024	BFT AUREUS ISR ID	10 344,31	0,96	0,00	0,00
Acomptes	15/11/2023	BFT AUREUS ISR PD	277 209,15	0,95	0,00	0,00
Acomptes	28/01/2024	BFT AUREUS ISR PD	293 713,66	0,94	0,00	0,00
Total acomptes			593 277,75	218,61	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	778,34	0,00
Résultat avant acompte(s)	830 643 088,05	155 676 412,74
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	593 277,75	0,00
Total	830 050 588,64	155 676 412,74

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR E		
Affectation		
Distribution	0,00	1 021 689,76
Report à nouveau de l'exercice	0,00	10 506,55
Capitalisation	8 847 483,71	0,00
Total	8 847 483,71	1 032 196,31
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 691 095,420	1 647 886,713
Distribution unitaire	0,00	0,62
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR I2.		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	545 250 100,07	108 814 513,50
Total	545 250 100,07	108 814 513,50

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D		
Affectation		
Distribution	127,46	77,61
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	127,46	77,61
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	127,46	77,61
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	157 905 386,54	25 091 003,95
Total	157 905 386,54	25 091 003,95

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR ID		
Affectation		
Distribution	24 670,37	18 299,75
Report à nouveau de l'exercice	133,41	192,23
Capitalisation	0,00	0,00
Total	24 803,78	18 491,98
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 274,350	24 729,395
Distribution unitaire	1,35	0,74
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR IF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13,42	0,00
Total	13,42	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR PC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	47 970 023,56	4 305 378,78
Total	47 970 023,56	4 305 378,78

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR PD		
Affectation		
Distribution	91 217,83	12 492,85
Report à nouveau de l'exercice	127,74	222,88
Capitalisation	0,00	0,00
Total	91 345,57	12 715,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	68 584,831	24 024,708
Distribution unitaire	1,33	0,52
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 324 125,56	609 273,60
Total	4 324 125,56	609 273,60

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR SC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	33,26	7,26
Total	33,26	7,26

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	65 637 145,71	15 792 754,02
Total	65 637 145,71	15 792 754,02

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 928 251,75	-38 277 126,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	11 928 251,75	-38 277 126,64

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	132 551,64	-310 279,95
Total	132 551,64	-310 279,95

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR I2.		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 788 343,05	-26 187 950,51
Total	7 788 343,05	-26 187 950,51

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D		
Affectation		
Distribution	4,91	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-18,71
Total	4,91	-18,71
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	4,91	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 268 470,08	-6 277 680,59
Total	2 268 470,08	-6 277 680,59

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR ID		
Affectation		
Distribution	730,97	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	166,27	0,00
Capitalisation	0,00	-4 574,08
Total	897,24	-4 574,08
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 274,350	24 729,395
Distribution unitaire	0,04	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR IF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,04	0,00
Total	-0,04	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR PC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	734 850,38	-1 537 586,26
Total	734 850,38	-1 537 586,26

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR PD		
Affectation		
Distribution	2 743,39	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	649,80	0,00
Capitalisation	0,00	-4 540,50
Total	3 393,19	-4 540,50
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	68 584,831	24 024,708
Distribution unitaire	0,04	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	62 161,32	-153 653,92
Total	62 161,32	-153 653,92

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR SC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,48	-1,80
Total	0,48	-1,80

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	937 579,50	-3 800 840,32
Total	937 579,50	-3 800 840,32

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	10 317 767 621,07	12 948 881 469,70	15 085 306 098,03	20 211 719 182,20	24 787 894 768,65
Parts BFT AUREUS ISR E en EUR					
Actif net	0,00	99,42	171 548 353,03	163 682 523,25	275 405 967,57
Nombre de titres	0,00	1,000	1 737 757,082	1 647 886,713	2 691 095,420
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,42000	98,71825	99,32874	102,33972
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,01	-0,23	-0,18	0,04
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,62	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,02	-0,39	0,00	3,28
Parts BFT AUREUS ISR I2. en EUR					
Actif net	8 136 275 183,82	11 302 950 651,81	11 204 444 829,14	13 829 668 891,52	16 185 924 993,85
Nombre de titres	819 758,357	1 143 911,070	1 140 195,627	1 396 496,400	1 573 896,666
Valeur liquidative unitaire	9 925,21163	9 880,96972	9 826,77407	9 903,11818	10 283,98200
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-15,49	-24,64	-23,53	-18,75	4,94
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,26	-22,52	-23,06	77,91	346,43
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D en EUR					
Actif net	97 128 063,55	9 880,80	9 827,19	9 903,55	9 987,84
Nombre de titres	9 788,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	9 923,17772	9 880,80000	9 827,19000	9 903,55000	9 987,84000
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	4,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-15,49	-5,57	-23,41	-18,71	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	77,61	342,13
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,26	-7,82	-23,30	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts BFT AUREUS ISR IC en EUR					
Actif net	2 084 363 574,86	1 537 678 668,03	1 776 387 677,29	3 314 576 240,72	4 713 967 350,56
Nombre de titres	19 314 497,335	14 315 523,451	16 637 386,684	30 813 781,081	42 208 453,604
Valeur liquidative unitaire	107,91705	107,41337	106,77083	107,56798	111,68301
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,16	-0,26	-0,25	-0,20	0,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,17	-0,26	-0,30	0,81	3,74
Parts BFT AUREUS ISR ID en EUR					
Actif net	798,84	795,32	1 778,55	2 446 545,38	1 825 280,44
Nombre de titres	8,054	8,054	18,111	24 729,395	18 274,350
Valeur liquidative unitaire	99,18549	98,74844	98,20274	98,93268	99,88209
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,15	-0,22	-0,23	-0,18	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,74	3,40
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,13	-0,15	-0,17	0,00	0,00
Parts BFT AUREUS ISR IF en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015,55
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015,55000
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,04
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	13,42
Parts BFT AUREUS ISR PC en EUR					
Actif net	0,00	108 239 130,12	521 404 005,12	810 618 624,01	1 526 179 692,69
Nombre de titres	0,00	1 083 131,922	5 260 092,561	8 135 661,834	14 784 519,808
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,93162	99,12449	99,63769	103,22822
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-0,01	-0,23	-0,18	0,04
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,06	-0,49	0,52	3,24

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts BFT AUREUS ISR PD en EUR					
Actif net	0,00	99,95	2 164 448,41	2 393 600,78	6 911 702,57
Nombre de titres	0,00	1,000	21 837,193	24 024,708	68 584,831
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,95000	99,11751	99,63079	100,77596
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-0,01	-0,23	-0,18	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,52	3,22
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,05	-0,52	0,00	0,00
Parts BFT AUREUS ISR RC en EUR					
Actif net	0,00	99,94	36 503 189,69	81 125 686,88	129 171 297,47
Nombre de titres	0,00	1,000	367 487,544	810 717,499	1 243 325,231
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,94000	99,33177	100,06652	103,89180
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-0,01	-0,23	-0,18	0,04
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,06	-0,29	0,75	3,47
Parts BFT AUREUS ISR SC en EUR					
Actif net	0,00	2 044,31	990,61	998,37	1 037,11
Nombre de titres	0,00	2,050	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	997,22439	990,61000	998,37000	1 037,11000
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-0,82	-2,35	-1,80	0,48
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-1,95	-2,93	7,26	33,26
Parts BFT AUREUS ISR ZC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	1 372 840 999,00	2 007 196 167,74	1 948 496 443,00
Nombre de titres	0,00	0,00	13 759,937	19 962,967	18 661,469
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	99 770,87823	100 545,98435	104 412,81139
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	-120,66	-190,39	50,24
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-89,65	791,10	3 517,25

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
BRED 05/08/24	EUR	47 000 000	47 626 136,61	0,19
BRED 071024ESTR+0.21	EUR	65 000 000	65 178 428,61	0,26
BRED E+0.22 080824	EUR	200 000 000	201 856 811,11	0,81
CMArkea 091024	EUR	14 000 000	14 280 873,83	0,06
CMARKEA 2/12/24	EUR	39 000 000	39 530 870,17	0,16
CMARKEA E0.32 010824	EUR	20 000 000	20 556 260,00	0,08
DAT CMARKEAestr+0.32	EUR	8 000 000	8 151 116,22	0,04
DAT E.032 220923 CMB	EUR	95 000 000	97 061 708,47	0,39
Depo0.21 041024	EUR	65 000 000	65 185 854,86	0,27
NATIXI E+0.13 240424	EUR	147 000 000	152 255 503,17	0,61
Sabadell F4.10020524	EUR	28 000 000	28 051 022,22	0,11
TOTAL Dépôts			739 734 585,27	2,98
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG E3R+0.7% 10-04-24	EUR	44 000 000	44 445 866,67	0,18
TOTAL ALLEMAGNE			44 445 866,67	0,18
CANADA				
Bank of Montreal E3R+0.45% 06-06-25	EUR	75 400 000	75 857 993,84	0,31
BANK OF MONTREAL E3R+0.47% 05-09-25	EUR	25 000 000	25 132 635,56	0,10
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.4% 26-03-26	EUR	49 000 000	49 020 213,04	0,20
Bank of Nova Scotia E3R+0.43% 02-05-25	EUR	42 000 000	42 431 508,70	0,17
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.5% 22-09-25	EUR	50 000 000	50 268 040,00	0,20
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.52% 12-12-25	EUR	43 000 000	43 282 876,46	0,17
CAN IMP BK E3R+0.4% 27-03-26	EUR	49 200 000	49 236 484,53	0,19
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 06-03-26	EUR	24 700 000	24 781 250,65	0,10
NATL BANK OF CANADA E3R+0.55% 13-06-25	EUR	51 000 000	51 274 259,30	0,21
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.45% 21-07-25	EUR	54 020 000	54 690 038,87	0,22
TORONTO DOMINION BANK THE E3R+0.45% 20-01-25	EUR	43 000 000	43 491 594,63	0,18
TOTAL CANADA			509 466 895,58	2,05
ESPAGNE				
BANCO NTANDER E3R+0.55% 16-01-25	EUR	44 200 000	44 768 314,76	0,18
TOTAL ESPAGNE			44 768 314,76	0,18
ETATS-UNIS				
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	46 000 000	46 264 170,33	0,19
EATON CAPITAL UN E3R+0.25% 03-06-24	EUR	45 500 000	45 639 431,72	0,18
GEN MILLS E3R+0.3% 08-11-24	EUR	40 500 000	40 772 456,55	0,16
GEN MILLS E3R+0.4% 08-11-24	EUR	86 000 000	86 642 801,27	0,35
STRYKER E3R+0.3% 16-11-24	EUR	85 000 000	85 457 163,06	0,35
TOTAL ETATS-UNIS			304 776 022,93	1,23
FRANCE				
ALD E3R+0.55% 21-02-25 EMTN	EUR	57 300 000	57 788 081,40	0,24
ALD E3R+0.65% 06-10-25 EMTN	EUR	39 800 000	40 468 082,80	0,16
BNP PAR E3R+0.3% 24-02-25 EMTN	EUR	69 500 000	69 902 920,46	0,28
CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	EUR	31 300 000	31 453 727,86	0,13
SG E3R+0.5% 19-01-26 EMTN	EUR	31 400 000	31 785 070,24	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			231 397 882,76	0,94
ITALIE				
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.4% 08-03-26	EUR	50 500 000	50 634 442,22	0,20
TOTAL ITALIE			50 634 442,22	0,20
LUXEMBOURG				
SG ISSUER ZCP 29-11-24 EMTN	EUR	50 000 000	50 652 200,00	0,20
TOTAL LUXEMBOURG			50 652 200,00	0,20
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK E3R+0.38% 22-09-25	EUR	49 000 000	49 155 021,30	0,20
COOPERATIEVE RABOBANK UA OISEST+0.29% 04-11-24	EUR	81 000 000	82 519 709,58	0,33
KBC IFIMA E3R+0.35% 04-03-26	EUR	45 400 000	45 559 235,96	0,19
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E1R+0.28% 23-12-24	EUR	49 000 000	49 089 890,50	0,19
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.33% 29-11-24	EUR	47 000 000	47 191 428,39	0,19
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 13-03-26	EUR	33 000 000	33 113 444,10	0,14
TOTAL PAYS-BAS			306 628 729,83	1,24
SUEDE				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB E3R+0.45% 13-06-25	EUR	41 400 000	41 626 543,56	0,17
VOLVO TREASURY AB E3R+0.5% 09-01-26	EUR	34 000 000	34 402 589,09	0,14
VOLVO TREASURY AB E3R+0.55% 21-11-25	EUR	49 000 000	49 260 704,50	0,20
TOTAL SUEDE			125 289 837,15	0,51
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 668 060 191,90	6,73
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 668 060 191,90	6,73
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
UNIPER SE ZCP 03-04-24	EUR	14 000 000	13 991 457,37	0,06
TOTAL ALLEMAGNE			13 991 457,37	0,06
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 220424 FIX 4	EUR	20 000 000	19 944 028,81	0,08
BNP PARIBAS FORTIS SA. 090924 FIX 4.041	EUR	65 000 000	63 870 816,01	0,26
BNP PARIBAS FORTIS SA. 100225 FIX 3.6421	EUR	56 000 000	54 215 895,04	0,22
BNP PARIBAS FORTIS SA. 121124 FIX 3.772	EUR	50 000 000	48 820 318,01	0,20
BNP PARIBAS FORTIS SA. 231224 FIX 3.635	EUR	65 000 000	63 214 781,90	0,25
KBC BANK 240624 FIX 4.05	EUR	25 000 000	24 753 643,71	0,10
KBC GROUPE SA 220424 FIX 4.275	EUR	15 000 000	14 959 676,49	0,06
TOTAL BELGIQUE			289 779 159,97	1,17
CANADA				
ROYAL BANK OF CANADA 221124 OISEST 0.28	EUR	65 000 000	66 038 405,29	0,27
TORONTO DOMINION BANK 061124 OISEST 0.335	EUR	50 000 000	50 905 367,08	0,20
TOTAL CANADA			116 943 772,37	0,47
ESPAGNE				
BANCO NTANDER ZCP 25-09-24	EUR	50 000 000	49 034 287,89	0,20
BANCO NTANDER ZCP 25-10-24	EUR	50 000 000	48 886 634,20	0,19
BANCO NTANDER ZCP 30-10-24	EUR	50 000 000	48 862 385,22	0,19
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 041224 FIX 3.82	EUR	50 000 000	48 692 438,94	0,20
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 090125 FIX 3.64	EUR	100 000 000	97 047 726,54	0,39
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 090724 FIX 4.2	EUR	50 000 000	49 442 691,73	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 09122	EUR	50 000 000	48 668 662,65	0,20
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 201124 FIX 4.03	EUR	50 000 000	48 759 841,61	0,20
BANCO SANTANDER 290724 FIX 4.141	EUR	26 000 000	25 655 403,55	0,10
NT CONS FIN ZCP 09-08-24	EUR	40 000 000	39 425 903,09	0,16
NT CONS FIN ZCP 26-07-24	EUR	50 000 000	49 355 105,44	0,20
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 111024 F	EUR	50 000 000	48 960 056,72	0,20
Santander Consumer Finance S.A. 130524 F	EUR	50 000 000	49 752 493,78	0,20
Santander Consumer Finance S.A. 220424 FIX 4.25	EUR	50 000 000	49 867 425,12	0,20
TOTAL ESPAGNE			702 411 056,48	2,83
ETATS-UNIS				
BNP PA OISEST+0.27% 18-04-24	EUR	83 000 000	85 959 113,69	0,35
FISERV INC 040424 FIX 4.01	EUR	20 000 000	19 986 680,88	0,08
FISERV INC 110424 FIX 4.02	EUR	30 000 000	29 956 729,17	0,12
FISERV INC 230524 FIX 4.02	EUR	30 000 000	29 816 351,02	0,12
STANLEY BLACK DECKER INC 030424 FIX 4.11	EUR	14 000 000	13 992 025,26	0,05
STANLEY BLACK DECKER INC 170424 FIX 4.11	EUR	33 000 000	32 928 776,82	0,14
TOTAL ETATS-UNIS			212 639 676,84	0,86
FINLANDE				
NORDEA BANK ABP. 041024 OISEST 0.29	EUR	52 000 000	53 122 408,69	0,21
NORDEA BANK ABP. 060524 FIX 3.78	EUR	50 000 000	49 792 648,11	0,20
NORDEA BANK ABP. 071024 OISEST 0.15	EUR	70 000 000	70 115 467,92	0,28
NORDEA BANK ABP. 120824 OISEST 0.22	EUR	39 000 000	39 776 226,35	0,16
NORDEA BANK ABP. 130524 FIX 3.79	EUR	50 000 000	49 754 096,60	0,20
NORDEA BANK ABP. 130924 OISEST 0.23	EUR	39 000 000	39 774 988,76	0,16
NORDEA BANK ABP. 140624 OISEST 0.27	EUR	52 000 000	53 397 878,27	0,22
NORDEA BANK ABP. 150724 OISEST 0.31	EUR	115 000 000	118 495 007,68	0,47
NORDEA BANK ABP. 191124 FIX 3.95	EUR	19 500 000	19 034 981,07	0,08
NORDEA BANK ABP. 200824 OISEST 0.22	EUR	32 500 000	33 116 618,16	0,14
NORDEA BANK ABP. 200924 OISEST 0.24	EUR	32 500 000	33 122 146,59	0,14
NORDEA BANK ABP. 240424 OISEST 0.23	EUR	39 000 000	39 984 678,94	0,16
NORDEA BANK ABP. 241024 FIX 4.14	EUR	39 000 000	38 165 626,76	0,16
NORDEA BKP ZCP 18-11-24	EUR	32 500 000	31 728 015,37	0,13
OP CORPORATE BANK PLC 070524 FIX 3.775	EUR	50 000 000	49 788 988,87	0,20
OP CORPORATE BANK PLC 150125 FIX 3.55	EUR	50 000 000	48 538 064,79	0,20
OP CORPORATE BANK PLC 260924 FIX 4.18	EUR	50 000 000	49 054 164,74	0,20
OP CORPORATE BANK ZCP 31-10-24	EUR	50 000 000	48 887 240,61	0,19
TOTAL FINLANDE			865 649 248,28	3,50
FRANCE				
ACCOR SA 220424 FIX 4.06	EUR	27 000 000	26 928 284,23	0,10
ACCOR SA 290424 FIX 4.015	EUR	12 000 000	11 958 902,28	0,05
AGENCE CENTRALE 220424 FIX 3.93	EUR	20 000 000	19 948 182,34	0,09
AGENCE CENTRALE 220524 FIX 3.93	EUR	10 000 000	9 941 849,13	0,04
AGENCE FRANCAISE D 020524 OISEST 0.05	EUR	15 000 000	15 198 283,96	0,07
AGENCE FRANCAISE D 120824 OISEST 0.06	EUR	30 000 000	30 054 205,50	0,12
AIR LIQ FIN ZCP 25-06-24	EUR	5 000 000	4 951 967,18	0,02
AIR LIQUIDE FIN 170424 FIX 3.975	EUR	9 000 000	8 981 478,45	0,03
ARVAL SERVICE LEASE SA 010724 FIX 3.95	EUR	28 000 000	27 718 052,66	0,11
ARVAL SERVICE LEASE SA 020724 FIX 4.2125	EUR	21 000 000	20 786 284,75	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARVAL SERVICE LEASE SA 150724 FIX 3.965	EUR	59 000 000	58 304 805,57	0,23
ARVAL SERVICE LEASE SA 220724 FIX 4.0	EUR	13 000 000	12 840 310,06	0,05
ARVAL SERVICE LEASE SA 240724 FIX 3.99	EUR	14 000 000	13 821 704,39	0,06
AXA SA 150424 FIX 3.955	EUR	15 000 000	14 972 917,39	0,06
AXA SA 230924 FIX 3.85	EUR	15 000 000	14 716 806,89	0,06
BANQUE FEDERATIVE 021224 OISEST 0.33	EUR	26 000 000	26 370 483,91	0,10
BANQUE FEDERATIVE 030225 OISEST 0.32	EUR	60 000 000	60 366 707,83	0,24
BANQUE FEDERATIVE 040724 OISEST 0.29	EUR	60 000 000	61 410 469,40	0,25
BANQUE FEDERATIVE 041124 OISEST 0.33	EUR	9 000 000	9 142 643,52	0,04
BANQUE FEDERATIVE 070125 OISEST 0.33	EUR	47 000 000	47 469 451,51	0,19
BANQUE FEDERATIVE 080125 OISEST 0.3	EUR	40 000 000	40 241 400,55	0,16
BANQUE FEDERATIVE 100924 OISEST 0.33	EUR	76 000 000	77 849 129,61	0,31
BANQUE FEDERATIVE 111024 OISEST 0.32	EUR	83 000 000	84 705 127,63	0,34
BANQUE FEDERATIVE 111224 OISEST 0.31	EUR	21 000 000	21 200 149,09	0,08
BANQUE FEDERATIVE 130824 OISEST 0.32	EUR	60 000 000	61 644 671,80	0,24
BANQUE FEDERATIVE 130924 OISEST 0.3	EUR	60 000 000	60 996 369,90	0,24
BANQUE FEDERATIVE 131124 OISEST 0.34	EUR	60 000 000	61 006 243,27	0,24
BANQUE FEDERATIVE 140125 OISEST 0.33	EUR	60 000 000	60 548 003,23	0,25
BANQUE PALATINE 220424 OISEST 0.24	EUR	45 000 000	46 008 775,52	0,19
BANQUE PALATINE 260924 OISEST 0.35	EUR	45 000 000	46 023 857,38	0,19
BANQUE PALATINE 270524 OISEST 0.21	EUR	8 000 000	8 115 050,62	0,03
BFCM (BANQUE FEDER 020424 OISEST 0.29	EUR	57 500 000	59 469 641,13	0,24
BFCM (BANQUE FEDER 020524 OISEST 0.31	EUR	70 000 000	72 425 263,99	0,29
BFCM (BANQUE FEDER 090524 OISEST 0.31	EUR	86 000 000	88 923 977,64	0,35
BFCM (BANQUE FEDER 110424 OISEST 0.35	EUR	73 000 000	75 901 669,09	0,31
BIOMERIEUX ZCP 30-04-24	EUR	5 000 000	4 981 584,37	0,02
BNP PA OISEST+0.24% 09-08-24	EUR	71 000 000	72 438 968,56	0,29
BNP PA OISEST+0.28% 28-02-25	EUR	65 000 000	65 222 392,88	0,26
BNP PA OISEST+0.28% 31-05-24	EUR	52 000 000	53 799 067,20	0,22
BNP PA OISEST+0.285% 31-07-24	EUR	73 000 000	75 085 989,46	0,30
BNP PARIBAS 090924 OISEST 0.25	EUR	22 000 000	22 375 832,08	0,09
BNP PARIBAS 190325 OISEST 0.28	EUR	70 000 000	70 086 501,14	0,28
BNP PARIBAS 310125 OISEST 0.28	EUR	51 000 000	51 352 939,00	0,21
BNP PARIBAS 311024 OISEST 0.23	EUR	30 000 000	30 204 958,18	0,13
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 171224 OISEST 0.24	EUR	63 000 000	63 291 695,83	0,26
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 191124 OISEST 0.2	EUR	70 000 000	70 079 541,00	0,29
BPCE (ISSUER) 070225 OISEST 0.33	EUR	54 000 000	54 336 151,89	0,22
BPCE (ISSUER) 080125 OISEST 0.34	EUR	21 000 000	21 210 158,66	0,09
BPCE (ISSUER) 081124 OISEST 0.34	EUR	31 000 000	31 523 960,91	0,13
BPCE (ISSUER) 091224 OISEST 0.29	EUR	26 000 000	26 159 737,33	0,10
BPCE (ISSUER) 100125 OISEST 0.34	EUR	65 000 000	65 634 558,35	0,26
BPCE (ISSUER) 101224 OISEST 0.33	EUR	21 000 000	21 205 670,32	0,09
BPCE (ISSUER) 111024 OISEST 0.34	EUR	80 500 000	82 182 761,04	0,33
BPCE (ISSUER) 170125 OISEST 0.34	EUR	28 000 000	28 242 712,79	0,12
BPCE (ISSUER) 211024 OISEST 0.28	EUR	28 000 000	28 238 158,75	0,12
BPCE OISEST+0.34% 05-06-24	EUR	49 000 000	50 708 378,41	0,21
BPCE S.A. 020824 OISEST 0.35	EUR	110 000 000	113 188 729,93	0,45
BPCE S.A. 060924 OISEST 0.34	EUR	77 000 000	78 919 923,18	0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BPCE S.A. 180624 OISEST 0.28	EUR	34 000 000	34 784 924,39	0,14
BPCE S.A. 180924 OISEST 0.34	EUR	21 000 000	21 497 206,62	0,08
BPCE SA 050724 OISEST 0.35	EUR	93 500 000	96 473 447,32	0,39
BPCE SA 100524 OISEST 0.34	EUR	78 000 000	80 893 042,88	0,32
BPIFRANCE 100624 OISEST 0.14	EUR	5 000 000	5 080 188,43	0,02
BPIFRANCE 111024 OISEST 0.13	EUR	15 000 000	15 029 483,27	0,06
BPIFRANCE 130624 OISEST 0.125	EUR	5 000 000	5 068 407,06	0,02
BPIFRANCE 250424 OISEST 0.15	EUR	15 000 000	15 318 733,60	0,06
BPIFRANCE 290424 OISEST 0.16	EUR	15 000 000	15 316 447,50	0,06
BPIFRANCE 300424 OISEST 0.03	EUR	5 000 000	5 031 912,52	0,02
BPI FR E3R+0.25% 04-03-26	EUR	33 000 000	33 164 120,18	0,14
BRED BANQUE POPULAIRE 030424 OISEST 0.28	EUR	80 000 000	82 284 853,02	0,33
BRED BANQUE POPULAIRE 040424 OISEST 0.2	EUR	30 000 000	30 667 652,18	0,13
BRED BANQUE POPULAIRE 190624 FIX 4.015	EUR	23 000 000	22 795 334,59	0,10
CA CONSUMER FINANCE 020524 OISEST 0.2	EUR	15 000 000	15 311 554,00	0,06
CA CONSUMER FINANCE 290724 OISEST 0.28	EUR	20 000 000	20 370 789,34	0,08
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL 220424	EUR	105 000 000	108 734 972,50	0,44
CAISSE FEDERALE DU 110325 OISEST 0.315	EUR	20 000 000	20 042 010,19	0,08
CAISSE FEDERALE DU 170524 OISEST 0.36	EUR	20 000 000	20 736 874,65	0,08
CAISSE FEDERALE DU 190424 OISEST 0.24	EUR	15 000 000	15 334 896,64	0,06
CAISSE FEDERALE DU 250724 OISEST 0.31	EUR	15 000 000	15 338 234,27	0,06
CAISSE FEDERALE DU 270924 OISEST 0.31	EUR	20 000 000	20 301 320,66	0,08
CAISSE REGIONALE DE 251124 OISEST 0.265	EUR	20 000 000	20 083 909,50	0,08
CARREFOUR SA 080424 FIX 3.94	EUR	5 000 000	4 994 548,98	0,02
CARREFOUR SA 110424 FIX 3.94	EUR	10 000 000	9 985 829,89	0,04
CARREFOUR SA 260424 FIX 3.945	EUR	5 000 000	4 984 794,01	0,02
CDC HABITAT 200524 FIX 4.015	EUR	5 000 000	4 970 534,91	0,02
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 080424 FIX 3.91	EUR	5 000 000	4 994 567,83	0,02
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 220424 FIX 3.95	EUR	20 000 000	19 948 771,29	0,08
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 290424 FIX 3.9	EUR	5 000 000	4 983 475,53	0,02
COFACE HOLDING 190424 FIX 4.005	EUR	4 000 000	3 990 793,30	0,02
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 150424 FIX 4	EUR	20 000 000	19 959 665,49	0,08
CRCA A OISEST+0.33% 08-05-24	EUR	20 000 000	20 744 741,11	0,09
CRCAM ALPES PROVENCE 050924 OISEST 0.21	EUR	15 000 000	15 094 231,09	0,06
CRCAM ALPES PROVENCE 060624 FIX 4.08	EUR	15 000 000	14 886 855,61	0,06
CRCAM ALPES PROVENCE 090924 OISEST 0.3	EUR	20 000 000	20 348 170,64	0,08
CRCAM ANJOU ET MAINE 120325 OISEST 0.31	EUR	15 000 000	15 028 579,75	0,06
CRCAM AQUITAINE 030524 OISEST 0.36	EUR	20 000 000	20 758 242,84	0,08
CRCAM AQUITAINE 250424 OISEST 0.35	EUR	20 000 000	20 771 259,89	0,09
CRCAM AQUITAINE 310724 OISEST 0.28	EUR	15 000 000	15 271 035,75	0,06
CRCAM BRIE PICARDIE 030424 OISEST 0.16	EUR	15 000 000	15 240 752,15	0,06
CRCAM BRIE PICARDIE 170424 OISEST 0.32	EUR	15 000 000	15 449 812,06	0,06
CRCAM BRIE PICARDIE 201224 OISEST 0.25	EUR	10 000 000	10 009 939,94	0,04
CRCAM BRIE PICARDIE 231224 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 026 999,08	0,12
CRCAM CENTRE LOIRE 090724 OISEST 0.26	EUR	15 000 000	15 307 292,00	0,07
CRCAM CENTRE LOIRE 121224 OISEST 0.27	EUR	20 000 000	20 042 282,88	0,08
CRCAM CENTRE LOIRE 210225 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 105 360,69	0,10
CRCAM CHARENTE PERIGORD 111224 OISEST 0.	EUR	15 000 000	15 032 375,35	0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRCAM CHARENTE PERIGORD 170524 OISEST 0.	EUR	15 000 000	15 453 991,82	0,06
CRCAM CHARENTE PERIGORD 200524 OISEST 0.	EUR	5 000 000	5 111 240,50	0,03
CRCAM DU CENTRE OUEST 070624 OISEST 0.19	EUR	15 000 000	15 195 314,93	0,06
CRCAM DU NORD EST 150824 OISEST 0.22	EUR	20 000 000	20 175 832,36	0,08
CRCAM DU NORD EST 231024 OISEST 0.23	EUR	25 000 000	25 102 771,25	0,10
CRCAM NORMANDIE SEINE 021224 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 286 255,18	0,08
CRCAM NORMANDIE SEINE 050724 OISEST 0.37	EUR	116 000 000	119 709 851,16	0,49
CRCAM NORMANDIE SEINE 140524 OISEST 0.17	EUR	5 000 000	5 078 149,24	0,02
CRCAM NORMANDIE SEINE 240624 OISEST 0.37	EUR	23 000 000	23 762 119,25	0,10
CRCAM NORMANDIE SEINE 260624 OISEST 0.37	EUR	60 000 000	61 982 574,23	0,25
CRCAM PYRENEES GASCOGNE 301024 OISEST 0.33	EUR	15 000 000	15 276 202,50	0,06
CRCAM TOULOUSE 31 061224 OISEST 0.27	EUR	5 000 000	5 031 076,09	0,02
CRCAM TOURAINE POITOU 080424 FIX 4.0	EUR	15 000 000	14 983 581,68	0,06
CRCAM VAL DE FRANCE 230125 OISEST 0.3	EUR	15 000 000	15 064 931,75	0,06
CREDIT AGRICOLE CORP IB 060524 OISEST 0.34	EUR	62 500 000	64 664 868,68	0,26
CREDIT AGRICOLE SA 040624 OISEST 0.36	EUR	58 500 000	60 549 202,29	0,25
CREDIT AGRICOLE SA 100125 OISEST 0.32	EUR	65 000 000	65 614 428,97	0,26
CREDIT AGRICOLE SA 110724 OISEST 0.29	EUR	53 000 000	54 270 659,10	0,22
CREDIT AGRICOLE SA 111024 OISEST 0.3	EUR	66 000 000	67 340 204,51	0,27
CREDIT AGRICOLE SA 120824 OISEST 0.3	EUR	58 000 000	59 398 177,00	0,24
CREDIT AGRICOLE SA 130325 OISEST 0.3	EUR	70 000 000	70 117 708,73	0,28
CREDIT AGRICOLE SA 130924 OISEST 0.31	EUR	86 000 000	88 042 614,77	0,35
CREDIT AGRICOLE SA 140824 OISEST 0.29	EUR	39 000 000	39 919 100,48	0,16
CREDIT AGRICOLE SA 160524 OISEST 0.35	EUR	71 000 000	73 605 938,18	0,30
CREDIT AGRICOLE SA 180424 OISEST 0.3	EUR	60 000 000	61 783 815,92	0,25
CREDIT AGRICOLE SA 220724 OISEST 0.27	EUR	34 000 000	34 767 825,21	0,14
CREDIT AGRICOLE SA 221124 OISEST 0.32	EUR	94 000 000	95 455 978,90	0,39
CREDIT AGRICOLE SA 231024 OISEST 0.3	EUR	26 000 000	26 400 723,94	0,11
CREDIT AGRICOLE SA 240125 OISEST 0.31	EUR	65 000 000	65 497 171,78	0,27
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 041124 O	EUR	70 000 000	70 081 872,82	0,28
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 070225 O	EUR	65 000 000	65 394 934,95	0,26
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 090424 O	EUR	78 500 000	81 138 970,13	0,33
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 090924 O	EUR	26 000 000	26 150 145,45	0,10
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 150724 O	EUR	25 000 000	25 682 250,33	0,10
CREDIT MUTUEL ARKEA 050624 OISEST 0.33	EUR	14 000 000	14 486 420,34	0,06
CREDIT MUTUEL ARKEA 170724 OISEST 0.18	EUR	10 000 000	10 083 742,37	0,04
DANONE SA 040624 FIX 3.97	EUR	30 000 000	29 779 564,72	0,12
DANONE SA 130624 FIX 3.975	EUR	15 000 000	14 875 129,31	0,06
DANONE SA 240624 FIX 3.97	EUR	5 000 000	4 952 349,85	0,02
DANONE SA 270624 FIX 3.95	EUR	7 000 000	6 930 979,13	0,02
DANONE SA 280624 FIX 3.95	EUR	10 000 000	9 900 309,79	0,04
DASSAULT SYSTEMES. 040624 FIX 3.975	EUR	5 000 000	4 963 722,05	0,02
DASSAULT SYSTEMES. 170424 FIX 3.985	EUR	25 000 000	24 948 718,14	0,10
EDF 170624 FIX 3.955	EUR	25 000 000	24 781 232,17	0,10
EDF 300424 FIX 3.965	EUR	20 000 000	19 929 729,84	0,08
ELO 250424 FIX 4.16	EUR	5 000 000	4 983 662,64	0,03
ENGIE SA 110424 OISEST 0.1	EUR	31 000 000	31 270 183,97	0,13
ENGIE SA 150424 OISEST 0.12	EUR	65 000 000	65 540 886,55	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENGIE SA 300424 OISEST 0.11	EUR	35 000 000	35 228 458,76	0,14
FRAN ZCP 22-05-24	EUR	5 000 000	4 970 667,35	0,02
GROUPE EIFFAGE 070624 FIX 4.015	EUR	5 000 000	4 960 677,68	0,02
GROUPE EIFFAGE 110424 FIX 4.025	EUR	15 000 000	14 978 194,99	0,06
KERING FINANCE 240624 FIX 3.94	EUR	5 000 000	4 953 018,52	0,02
LA BANQUE POSTALE 020524 OISEST 0.175	EUR	20 000 000	20 412 431,90	0,09
LA BANQUE POSTALE 210125 OISEST 0.28	EUR	23 000 000	23 196 082,56	0,09
LA BANQUE POSTALE 250424 OISEST 0.09	EUR	29 000 000	29 254 058,22	0,12
LA BANQUE POSTALE 270824 OISEST 0.25	EUR	29 000 000	29 429 263,72	0,12
LA BANQUE POSTALE 290724 OISEST 0.22	EUR	29 000 000	29 423 215,20	0,12
LA POSTE 230424 FIX 3.91	EUR	15 000 000	14 959 481,10	0,06
LCL CREDIT LYONNAIS 011124 OISEST 0.32	EUR	10 000 000	10 180 679,92	0,04
LCL CREDIT LYONNAIS 070325 OISEST 0.31	EUR	40 000 000	40 100 723,07	0,16
LCL CREDIT LYONNAIS 120924 OISEST 0.32	EUR	15 000 000	15 362 860,89	0,06
LCL CREDIT LYONNAIS 190824 OISEST 0.21	EUR	34 000 000	34 288 796,11	0,13
L OREAL S A 170524 FIX 3.9	EUR	15 000 000	14 920 743,59	0,06
L OREAL S A 210524 FIX 3.9	EUR	15 000 000	14 914 149,82	0,06
NATIXIS 050724 OISEST 0.35	EUR	65 000 000	67 067 102,41	0,27
NATIXIS 081124 OISEST 0.34	EUR	73 000 000	74 268 738,07	0,30
NATIXIS 110225 OISEST 0.32	EUR	41 000 000	41 090 806,16	0,17
NATIXIS 110325 OISEST 0.33	EUR	60 000 000	60 129 372,23	0,24
NATIXIS 121224 OISEST 0.33	EUR	66 000 000	66 630 175,21	0,27
NATIXIS 180325 OISEST 0.33	EUR	70 000 000	70 090 272,04	0,28
ORANO SA 090424 FIX 4.225	EUR	12 000 000	11 984 862,43	0,05
PARIS (VILLE DE) 190424 FIX 3.93	EUR	15 000 000	14 966 119,44	0,06
PERNOD RICARD FINANCE 030624 FIX 3.985	EUR	15 000 000	14 891 417,50	0,06
REGIE AUTONOME 060524 FIX 3.91	EUR	5 000 000	4 979 569,98	0,02
REGIE AUTONOME D 300424 FIX 3.905	EUR	5 000 000	4 982 812,03	0,02
RTE EDF TRANSPORT 200624 FIX 3.97	EUR	4 500 000	4 460 549,31	0,02
RTE EDF TRANSPORT 230424 FIX 3.97	EUR	5 000 000	4 986 921,28	0,02
SAFRAN SA 050424 FIX 3.935	EUR	5 000 000	4 996 229,23	0,02
SAFRAN SA 130524 FIX 3.955	EUR	20 000 000	19 902 537,27	0,08
SEB SA 120424 FIX 3.975	EUR	15 000 000	14 977 025,16	0,06
SFIL (ex SOCIE 030624 FIX 3.86	EUR	5 000 000	4 964 351,57	0,03
SFIL (ex SOCIETE 150424 OISEST 0.02	EUR	5 000 000	5 040 679,70	0,02
SG OISEST+0.35% 04-11-24	EUR	86 000 000	87 515 161,76	0,36
SG OISEST+0.38% 07-01-25	EUR	30 000 000	30 292 992,90	0,12
SG OISEST+0.38% 31-03-25	EUR	70 000 000	70 455 049,70	0,28
SG OISEST+0.4% 31-10-24	EUR	13 000 000	13 245 284,65	0,05
SG OISEST+0.415% 31-01-25	EUR	65 000 000	65 553 372,73	0,27
SG OISEST+0.44% 31-01-25	EUR	39 000 000	39 316 847,87	0,16
SG OISEST+0.5% 11-07-25	EUR	65 000 000	65 879 525,51	0,27
SG OISEST+0.5% 16-05-25	EUR	65 000 000	66 147 655,93	0,27
SG OISEST+0.53% 17-02-25	EUR	38 000 000	38 266 321,13	0,16
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 170524 FIX 3.97	EUR	13 500 000	13 427 427,56	0,05
SOCIETE GENERALE 030225 OISEST 0.31	EUR	35 000 000	35 243 389,03	0,14
SOCIETE GENERALE 040225 OISEST 0.265	EUR	70 000 000	70 112 590,76	0,28
SOCIETE GENERALE 210225 OISEST 0.31	EUR	28 000 000	28 135 533,58	0,11

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE GENERALE 310524 OISEST 0.2	EUR	60 000 000	61 058 437,00	0,25
SOCIETE GENERALE 310724 OISEST 0.36	EUR	73 000 000	75 155 247,94	0,30
SOCIETE GENERALE 310725 OISEST 0.44	EUR	72 000 000	72 040 321,18	0,29
SOCIETE GENERALE 311024 OISEST 0.31	EUR	26 000 000	26 395 078,66	0,10
SOCIETE GENERALE SA 020424 OISEST 0.34	EUR	110 000 000	114 281 789,87	0,46
SOCIETE GENERALE SA 030524 OISEST 0.35	EUR	99 000 000	102 759 866,30	0,42
SOCIETE GENERALE SA 310724 OISEST 0.4	EUR	58 000 000	59 729 363,44	0,24
STE ANONYME DE G 290424 FIX 3.945	EUR	10 000 000	9 966 553,31	0,04
THALES SERVICES SAS 020524 FIX 3.91	EUR	5 000 000	4 981 127,99	0,02
THALES SERVICES SAS 060524 FIX 3.91	EUR	5 000 000	4 978 902,11	0,02
THALES SERVICES SAS 090424 FIX 3.95	EUR	5 000 000	4 993 837,76	0,02
THALES SERVICES SAS 150424 FIX 3.925	EUR	15 000 000	14 971 482,68	0,06
THALES SERVICES SAS 220424 FIX 3.935	EUR	5 000 000	4 986 632,43	0,02
THALES SERVICES SAS 250624 FIX 4.04	EUR	47 500 000	47 040 510,89	0,19
UNION NAT. INTER 140624 FIX 3.945	EUR	25 000 000	24 789 399,58	0,10
VEOLIA ENVIRONNEMENT 080524 FIX 3.94	EUR	20 000 000	19 911 027,21	0,08
VEOLIA ENVIRONNEMENT 220524 FIX 3.985	EUR	20 000 000	19 881 187,04	0,08
VERALLIA SASU 070524 FIX 4.035	EUR	18 000 000	17 921 673,48	0,07
VINCI OISEST+0.105% 26-06-24	EUR	15 000 000	15 004 031,57	0,06
VINCI SA 180424 FIX 3.955	EUR	25 000 000	24 944 880,13	0,10
VINCI SA 180624 OISEST 0.075	EUR	20 000 000	20 022 133,18	0,08
VINCI SA 220424 FIX 3.955	EUR	30 000 000	29 920 648,05	0,12
TOTAL FRANCE			7 685 790 164,31	31,00
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 260624 FIX 3.97	EUR	20 000 000	19 804 776,95	0,08
CRH FINANCE DAC 030624 FIX 4.06	EUR	30 000 000	29 777 502,02	0,12
INTE BANK IREL ZCP 17-05-24	EUR	32 500 000	32 324 185,82	0,13
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 120724	EUR	52 000 000	51 400 576,47	0,21
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 130524	EUR	65 000 000	64 677 292,65	0,26
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 131124	EUR	35 000 000	34 145 887,99	0,14
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 131224	EUR	35 000 000	34 042 044,94	0,13
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 141124	EUR	31 000 000	30 240 402,28	0,12
JOHN NTRO INTL PLC ZCP 22-04-24	EUR	42 000 000	41 891 185,69	0,17
JOHN NTRO INTL PLC ZCP 24-05-24	EUR	26 000 000	25 841 690,17	0,11
TOTAL IRLANDE			364 145 544,98	1,47
ITALIE				
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 230924 FIX 4.0685	EUR	30 000 000	29 428 517,22	0,12
CASSA DEP ZCP 16-04-24	EUR	28 000 000	27 944 821,15	0,11
ENI SPA 030624 FIX 4.025	EUR	30 000 000	29 780 217,05	0,12
ENI SPA 260424 FIX 4.025	EUR	25 000 000	24 921 765,10	0,10
ENI SPA 290424 FIX 4.005	EUR	30 000 000	29 896 167,90	0,12
SNAM SPA 180424 FIX 4.05	EUR	60 000 000	59 867 473,37	0,24
SNAM SPA 190424 FIX 4.01	EUR	25 000 000	24 942 042,99	0,10
SNAM SPA 220424 FIX 4.05	EUR	25 000 000	24 933 848,51	0,10
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 150524 FI	EUR	12 000 000	11 937 810,32	0,05
UNIC OISEST+0.23% 12-04-24	EUR	65 000 000	66 277 226,59	0,27
UNICREDIT S.P.A. 221124 OISEST 0.275	EUR	54 500 000	54 752 816,06	0,22
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 080824 OISEST 0.21	EUR	42 000 000	42 256 141,78	0,17

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 081124 OISEST 0.275	EUR	42 000 000	42 264 765,32	0,17
TOTAL ITALIE			469 203 613,36	1,89
JAPON				
CENTRAL NIPPON EXPRESSWAY CO LTD 220424 FIX 4.12	EUR	25 000 000	24 932 608,49	0,10
TOTAL JAPON			24 932 608,49	0,10
LUXEMBOURG				
INTESA SANPAOLO 080424 FIX 4.135	EUR	85 000 000	84 906 713,13	0,34
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 021224 F	EUR	49 000 000	47 711 639,42	0,19
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 041124 F	EUR	49 000 000	47 848 529,68	0,19
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 100125 F	EUR	58 500 000	56 740 917,08	0,23
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 100325 F	EUR	65 000 000	62 681 579,94	0,25
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 130624 F	EUR	47 000 000	46 606 055,30	0,19
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 140225 FIX 3.885	EUR	52 500 000	50 745 786,07	0,20
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 141024 F	EUR	58 500 000	57 247 747,64	0,24
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 150424 F	EUR	49 000 000	48 908 493,94	0,20
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 170524 F	EUR	32 500 000	32 324 185,82	0,13
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 300424 FIX 4.22	EUR	13 000 000	12 956 276,50	0,06
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 300824 FIX 3.92	EUR	14 000 000	13 771 435,60	0,05
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 160424 FIX 4.	EUR	30 000 000	29 940 032,68	0,12
SG ISS OISEST+0.05% 15-07-24	EUR	80 000 000	82 264 923,56	0,33
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 280524 FIX 4.07	EUR	30 000 000	29 799 780,24	0,12
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 310524 FIX	EUR	25 000 000	24 824 748,71	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			729 278 845,31	2,94
NORVEGE				
DNB BANK ASA 081124 FIX 4.04	EUR	50 000 000	48 869 781,86	0,19
DNB BA OISEST+0.32% 31-10-24	EUR	50 000 000	50 944 487,11	0,21
DNB BA OISEST+0.33% 05-11-24	EUR	50 000 000	50 920 738,54	0,21
TOTAL NORVEGE			150 735 007,51	0,61
PAYS-BAS				
ABN AMRO BANK NV 111024 FIX 4.1	EUR	65 000 000	63 681 888,06	0,26
AMERICA MOVIL BV 100524 FIX 4.05	EUR	30 000 000	29 863 192,24	0,12
AMERICA MOVIL BV 120424 FIX 4.01	EUR	25 000 000	24 961 968,36	0,10
COOPERATIEVE RABOBANK UA 221124 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	50 776 458,86	0,20
COOPERATIEVE RABOBANK UA 300724 OISEST 0	EUR	39 000 000	40 135 177,33	0,16
DE VOLKSBANK N.V 050624 FIX 3.95	EUR	5 000 000	4 963 540,32	0,02
DE VOLKSBANK N.V 080424 FIX 3.975	EUR	5 000 000	4 994 572,27	0,02
EDP FINANCE BV 190424 FIX 4.1	EUR	20 000 000	19 952 305,99	0,08
HEINEKEN NV 160524 FIX 3.99	EUR	20 000 000	19 895 250,18	0,08
HEINEKEN NV 200624 FIX 3.99	EUR	20 000 000	19 818 091,86	0,08
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 100624 FIX 3.	EUR	15 000 000	14 880 013,68	0,06
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 240424 FIX 3.97	EUR	5 000 000	4 985 706,03	0,02
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 270524 FIX 3.	EUR	5 000 000	4 967 596,39	0,02
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 300424 FIX 3.	EUR	5 000 000	4 982 445,70	0,02
ING BANK N.V. 100524 OISEST 0.31	EUR	65 000 000	67 403 268,90	0,28
ING BANK N.V. 230424 OISEST 0.3	EUR	130 000 000	134 977 484,42	0,54
ING BANK N.V. 310524 OISEST 0.39	EUR	43 000 000	44 536 343,80	0,18
ING BANK NEDERLAND NV 021224 OISEST 0.35	EUR	26 000 000	26 382 404,62	0,10
ING BANK NEDERLAND NV 081024 OISEST 0.34	EUR	65 000 000	66 378 295,85	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING BANK NEDERLAND NV 081124 OISEST 0.31	EUR	13 000 000	13 223 176,99	0,05
ING BANK NEDERLAND NV 120924 OISEST 0.3	EUR	65 000 000	66 555 879,18	0,27
ING BANK NEDERLAND NV 161224 OISEST 0.29	EUR	65 000 000	65 593 959,60	0,27
ING BANK NEDERLAND NV 240125 FIX 3.67	EUR	65 000 000	63 028 245,57	0,26
ING BANK NEDERLAND NV 250325 OISEST 0.29	EUR	70 000 000	70 034 446,73	0,29
ING BANK NEDERLAND NV 251024 OISEST 0.3	EUR	13 000 000	13 243 506,40	0,05
ING BANK NEDERLAND NV 260225 OISEST 0.28	EUR	70 000 000	70 256 371,89	0,28
ING BANK NEDERLAND NV 260924 OISEST 0.31	EUR	65 000 000	66 450 985,63	0,26
ING BANK NEDERLAND NV 261124 OISEST 0.33	EUR	65 000 000	65 989 459,58	0,27
ING BANK NEDERLAND NV 310524 OISEST 0.24	EUR	39 000 000	40 100 631,90	0,16
STEDIN HOLDING NV 220424 FIX 4.04	EUR	25 000 000	24 933 130,67	0,11
TELEFONICA EUROPE BV 020524 FIX 3.99	EUR	5 000 000	4 981 502,95	0,02
TELEFONICA EUROPE BV 040424 FIX 4.0	EUR	5 000 000	4 996 719,82	0,02
TELEFONICA EUROPE BV 040624 FIX 4.0	EUR	15 000 000	14 889 680,58	0,06
TENNET HOLDING BV 300424 FIX 4.01	EUR	26 000 000	25 909 410,72	0,10
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 300424 FIX 4.	EUR	25 000 000	24 911 191,42	0,10
TOTAL PAYS-BAS			1 283 634 304,49	5,18
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE PLC 020524 FIX 4.05	EUR	18 000 000	17 930 613,27	0,07
AMCOR UK FINANCE PLC 160424 FIX 4.05	EUR	40 000 000	39 918 211,01	0,16
BARC B OISEST+0.18% 14-06-24	EUR	20 000 000	20 103 588,96	0,09
BARC B OISEST+0.23% 03-06-24	EUR	50 000 000	50 697 173,21	0,20
BARC B OISEST+0.23% 05-07-24	EUR	52 000 000	52 519 704,23	0,21
BARC B OISEST+0.23% 22-08-24	EUR	14 500 000	14 566 033,47	0,06
BARC B OISEST+0.23% 30-05-24	EUR	52 000 000	52 730 928,46	0,22
BARCLAYS BANK PLC 090824 OISEST 0.21	EUR	70 000 000	70 414 937,44	0,28
BARCLAYS BANK PLC 120824 OISEST 0.23	EUR	41 000 000	41 233 215,06	0,16
BARCLAYS BANK PLC 210824 OISEST 0.23	EUR	70 000 000	70 326 721,91	0,28
HALEON PLC 310524 FIX 4.04	EUR	15 000 000	14 894 235,82	0,06
HALEON PLC 310524 FIX 4.04	EUR	15 000 000	14 894 235,82	0,06
MUFG BANK LTD LOND ZCP 09-04-24	EUR	30 000 000	29 963 849,55	0,12
MUFG BANK LTD LOND ZCP 20-06-24	EUR	25 000 000	24 770 294,64	0,10
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 040624 OISEST 0.23	EUR	32 500 000	32 946 471,29	0,13
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 040724 OISEST 0.25	EUR	32 500 000	32 953 502,22	0,14
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 091224 OISEST 0.275	EUR	70 000 000	70 199 165,35	0,29
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 220724 OISEST 0.22	EUR	39 000 000	39 316 738,86	0,16
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 220824 OISEST 0.25	EUR	39 000 000	39 322 162,57	0,16
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 230924 OISEST 0.16	EUR	54 500 000	54 541 716,72	0,22
TOTAL ROYAUME-UNI			784 243 499,86	3,17
SUEDE				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN 180724 FIX	EUR	50 000 000	49 409 727,79	0,20
SKAN ENSK BANK AB ZCP 04-11-24	EUR	26 000 000	25 413 796,49	0,10
SKAN ENSK BANK AB ZCP 08-11-24	EUR	13 000 000	12 702 188,12	0,05
SKAN ENSK BANK AB ZCP 11-11-24	EUR	13 000 000	12 698 665,54	0,05
SKAN ENSK BANK AB ZCP 22-07-24	EUR	65 000 000	64 206 088,15	0,25
SKAN ENSK BANK AB ZCP 24-10-24	EUR	50 000 000	48 922 480,45	0,19
SKAN ENSK BANK AB ZCP 25-10-24	EUR	19 500 000	19 078 017,62	0,07
SVEN HAND AB ZCP 02-08-24	EUR	50 000 000	49 328 069,19	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVEN HAND AB ZCP 20-05-24	EUR	50 000 000	49 724 277,41	0,20
SVEN HAND AB ZCP 23-10-24	EUR	39 000 000	38 151 736,27	0,16
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 011024 FIX 4.21	EUR	50 000 000	49 017 884,13	0,19
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 030125 FIX 3.54	EUR	39 000 000	37 887 736,51	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 031024 FIX 4.2	EUR	39 000 000	38 226 403,01	0,16
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 071024 FIX 4.19	EUR	19 500 000	19 105 676,17	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110325 FIX 3.69	EUR	56 000 000	54 068 947,50	0,22
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110924 FIX 4.07	EUR	39 000 000	38 313 692,84	0,16
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 160125 FIX 3.587	EUR	35 000 000	33 960 966,82	0,14
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 160524 FIX 3.81	EUR	50 000 000	49 741 655,11	0,21
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 160924 FIX 3.90	EUR	56 000 000	54 985 544,72	0,22
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 170125 FIX 3.585	EUR	14 000 000	13 583 144,16	0,06
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 170724 FIX 4.13	EUR	39 000 000	38 541 209,90	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 191224 FIX 3.63	EUR	16 000 000	15 565 614,92	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 220424 FIX 4.05	EUR	15 000 000	14 961 244,19	0,06
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 240125 FIX 3.66	EUR	39 000 000	37 814 494,70	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 260424 FIX 3.84	EUR	84 000 000	83 747 091,42	0,34
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 301024 FIX 4.08	EUR	32 500 000	31 771 435,07	0,13
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 310125 FIX 3.54	EUR	42 000 000	40 696 973,00	0,16
SWEDBANK AB 080724 FIX 4.2	EUR	50 000 000	49 453 901,67	0,20
Swedbank AB 241024 FIX 4.165	EUR	50 000 000	48 907 728,33	0,20
SWEDBANK AB ZCP 31-10-24	EUR	50 000 000	48 874 968,85	0,20
TOTAL SUEDE			1 168 861 360,05	4,71
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			14 862 239 319,67	59,96
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 260924 FIX 3.94	EUR	14 000 000	13 728 150,71	0,06
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 260924 F	EUR	28 000 000	27 459 184,96	0,11
TOTAL ESPAGNE			41 187 335,67	0,17
ITALIE				
ENI ZCP 26-04-24	EUR	25 000 000	24 921 765,10	0,10
TOTAL ITALIE			24 921 765,10	0,10
LUXEMBOURG				
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 020524 FIX 4.04	EUR	25 000 000	24 906 544,51	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			24 906 544,51	0,10
PAYS-BAS				
COCA COLA HBC FINANCE BV 300724 FIX 3.965	EUR	8 000 000	7 897 522,58	0,03
EDP FINANCE BV 080424 FIX 4.1	EUR	40 000 000	39 954 434,03	0,16
TOTAL PAYS-BAS			47 851 956,61	0,19
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BANK PLC 250724 OISEST 0.23	EUR	39 000 000	39 301 400,10	0,16
BARCLAYS BANK PLC 270524 OISEST 0.15	EUR	14 000 000	14 049 872,70	0,06
NTT FINANCE UK LIMITED 180424 FIX 4.07	EUR	30 000 000	29 933 059,70	0,12
SSE PLC. 080424 FIX 4.07	EUR	11 000 000	10 987 849,23	0,04
TOTAL ROYAUME-UNI			94 272 181,73	0,38
SUEDE				
SKAN ENSK BANK AB ZCP 09-07-24	EUR	50 000 000	49 455 938,38	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL SUEDE			49 455 938,38	0,20
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			282 595 722,00	1,14
TOTAL Titres de créances			15 144 835 041,67	61,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	EUR	80 774	830 867 033,98	3,36
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART I2-C	EUR	30 330	310 848 827,63	1,25
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	EUR	38 407	392 559 483,28	1,58
CPR Monétaire ISR SI	EUR	13 500	280 669 455,00	1,13
TOTAL FRANCE			1 814 944 799,89	7,32
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 814 944 799,89	7,32
TOTAL Organismes de placement collectif			1 814 944 799,89	7,32
Titres reçus en pension				
ESPAGNE				
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-02-25	EUR	200 000 000	194 000 000,00	0,79
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	100 000 000	69 600 000,00	0,28
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25% 30-04-34	EUR	232 940 000	236 400 000,01	0,95
SPAIN LETRAS DEL TES ZCP 090824	EUR	203 256 000	200 000 000,00	0,80
TOTAL ESPAGNE			700 000 000,01	2,82
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-01-25	EUR	49 700 000	48 199 060,00	0,19
ITALIE 5.75% 02-33	EUR	22 015 000	26 000 000,00	0,10
ITALIE 6,50%97-27 TBO	EUR	255 617 554	292 000 000,00	1,18
ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035	EUR	299 612 000	482 000 000,02	1,94
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-33	EUR	60 000 000	60 140 276,04	0,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.35% 01-07-29	EUR	50 000 000	50 250 000,00	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.7% 15-06-30	EUR	84 223 000	87 128 693,50	0,35
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.75% 15-10-30	EUR	200 000 000	202 840 000,00	0,82
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.8% 15-10-28	EUR	9 697 000	9 999 546,40	0,05
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.1% 15-10-24	EUR	50 000 000	51 440 000,00	0,21
TOTAL ITALIE			1 309 997 575,96	5,29
TOTAL Titres reçus en pension			2 009 997 575,97	8,11
Indemnités sur titres reçus en pension			3 204 982,14	0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX/3.238	EUR	37 652 298	144 483,32	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.246	EUR	40 546 650	123 226,53	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.254	EUR	48 267 466	162 661,15	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.285	EUR	13 510 275	40 755,81	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.287	EUR	33 775 028	102 097,46	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.312	EUR	96 450 203	284 478,69	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.343	EUR	15 477 193	41 341,96	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.351	EUR	62 793 539	170 591,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.356	EUR	56 334 369	140 487,28	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.359	EUR	62 674 296	131 457,35	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.36	EUR	37 608 244	78 696,45	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.362	EUR	54 011 008	89 134,77	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.369	EUR	48 173 424	150 184,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.393	EUR	48 145 515	143 432,16	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.399	EUR	47 473 624	99 313,17	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.411	EUR	53 990 600	20 057,77	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.446	EUR	48 161 694	160 802,48	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.467	EUR	47 597 320	81 130,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.474	EUR	62 527 990	-12 621,40	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.480	EUR	50 657 685	2 910,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.483	EUR	33 891 010	38 786,37	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.496	EUR	48 154 659	141 927,56	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.498	EUR	48 145 283	143 488,22	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.51	EUR	32 752 774	82 473,30	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.517	EUR	48 594 537	84 087,35	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.52	EUR	48 145 283	136 190,67	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.523	EUR	48 159 349	121 864,70	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.535	EUR	56 805 859	89 005,71	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.541	EUR	33 992 289	32 306,24	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.542	EUR	48 604 604	46 722,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.56	EUR	30 104 118	23 785,75	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.571	EUR	48 151 671	91 359,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.632	EUR	13 692 854	12 339,72	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.654	EUR	18 751 101	13 251,56	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.692	EUR	48 042 379	14 590,36	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.695	EUR	31 238 168	9 928,29	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.696	EUR	24 986 892	14 314,20	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.706	EUR	48 037 712	19 164,45	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.707	EUR	57 840 569	45 559,02	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.711	EUR	3 921 394	2 495,36	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.711	EUR	3 921 394	2 495,36	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.718	EUR	12 491 200	3 488,29	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.724	EUR	12 491 018	1 973,26	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.73	EUR	13 723 636	-1 404,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.731	EUR	27 447 272	-2 945,75	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.736	EUR	50 971 813	33 950,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.742	EUR	48 028 381	8 966,93	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.745	EUR	48 033 046	7 529,28	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.750	EUR	48 014 391	5 753,16	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	EUR	31 210 869	3 428,13	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.759	EUR	12 742 321	5 958,26	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	EUR	27 543 655	12 800,37	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	EUR	29 382 365	-6 549,61	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.765	EUR	54 892 498	-7 746,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.771	EUR	14 707 444	-3 838,52	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.787	EUR	37 458 499	20 884,70	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.791	EUR	62 841 489	18 952,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.806	EUR	14 548 276	8 644,28	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.812	EUR	82 682 724	52 433,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.82	EUR	4 934 916	1 383,61	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.821	EUR	38 782 425	11 474,30	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.823	EUR	37 433 052	-18 276,52	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.824	EUR	62 412 648	-15 666,97	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.827	EUR	47 963 164	-26 294,58	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.827	EUR	18 720 159	-10 356,35	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.829	EUR	13 795 119	-396,22	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.829	EUR	13 322 233	3 686,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.83	EUR	24 955 126	8 916,37	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.831	EUR	47 972 470	14 627,95	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.836	EUR	47 991 092	-29 664,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.842	EUR	47 979 452	-32 533,30	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.85	EUR	24 661 520	1 991,90	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.851	EUR	37 416 711	-27 992,68	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.853	EUR	62 350 601	6 111,67	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.855	EUR	47 824 461	22 548,41	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.858	EUR	19 736 641	788,48	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.859	EUR	14 646 435	5 053,12	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.865	EUR	9 900 064	-303,47	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.875	EUR	25 716 412	2 688,26	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.876	EUR	48 264 644	-1 519,32	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.879	EUR	4 950 311	310,59	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.880	EUR	45 868 314	8 482,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.883	EUR	47 963 164	-12 584,28	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	EUR	25 472 021	4 282,04	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.889	EUR	18 736 738	-16 024,46	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.892	EUR	14 849 157	-442,56	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.893	EUR	24 744 465	-1 191,88	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.894	EUR	48 444 031	-5 407,25	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.895	EUR	47 963 164	-17 917,47	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.895	EUR	4 950 032	-34,52	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.896	EUR	37 411 268	-30 890,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.897	EUR	29 790 424	993,39	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.9	EUR	4 981 096	-10,49	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.902	EUR	28 000 000	-9,77	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.903	EUR	37 811 439	-3 365,81	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.91	EUR	47 958 512	-44 382,58	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.914	EUR	47 972 470	-42 433,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.916	EUR	12 728 445	814,25	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.92	EUR	31 710 127	1 643,33	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.92	EUR	31 710 127	1 643,33	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.925	EUR	63 405 784	2 124,45	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.928	EUR	47 944 563	-48 410,35	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.93	EUR	48 451 177	-10 780,54	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.948	EUR	20 347 618	-6 209,93	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.952	EUR	48 289 867	-29 011,35	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.954	EUR	14 677 552	-1 644,62	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.979	EUR	48 767 932	-11 780,10	0,00
TOTAL Swaps de taux			3 137 066,37	0,02
TOTAL Autres instruments financiers à terme			3 137 066,37	0,02
TOTAL Instruments financier à terme			3 137 066,37	0,02
Créances			7 547 128,21	0,03
Dettes			-18 115 774,70	-0,08
Comptes financiers			3 414 549 171,93	13,78
Actif net			24 787 894 768,65	100,00

Parts BFT AUREUS ISR I2 - D	EUR	1,000	9 987,84000
Parts BFT AUREUS ISR PD	EUR	68 584,831	100,77596
Parts BFT AUREUS ISR ID	EUR	18 274,350	99,88209
Parts BFT AUREUS ISR I2.	EUR	1 573 896,666	10 283,98200
Parts BFT AUREUS ISR SC	EUR	1,000	1 037,11000
Parts BFT AUREUS ISR E	EUR	2 691 095,420	102,33972
Parts BFT AUREUS ISR ZC	EUR	18 661,469	104 412,81139
Parts BFT AUREUS ISR IF	EUR	1,000	1 015,55000
Parts BFT AUREUS ISR IC	EUR	42 208 453,604	111,68301
Parts BFT AUREUS ISR RC	EUR	1 243 325,231	103,89180
Parts BFT AUREUS ISR PC	EUR	14 784 519,808	103,22822

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR I2 - D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	122,85	EUR	122,85	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4,61	EUR	4,61	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	4,91	EUR	4,91	EUR
TOTAL	132,37	EUR	132,37	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	24 304,88	EUR	1,33	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	365,49	EUR	0,02	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	730,97	EUR	0,04	EUR
TOTAL	25 401,34	EUR	1,39	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR PD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	91 217,83	EUR	1,33	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	2 743,39	EUR	0,04	EUR
TOTAL	93 961,22	EUR	1,37	EUR

OPCVM BFT AUREUS ISR

Annexe(s)

Produit

BFT AUREUS ISR - I (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010599399 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Éster capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

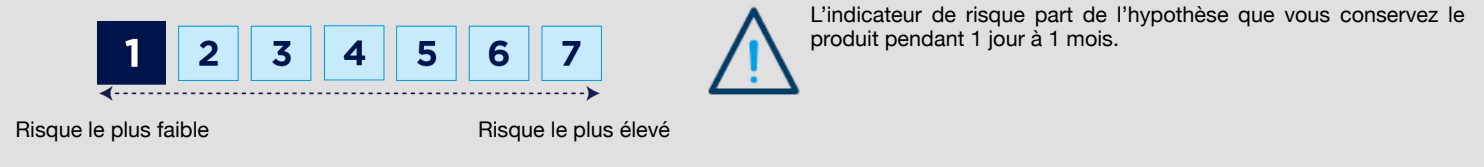
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860
	Rendement annuel moyen	-1,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€100
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,03 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - I (D)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011463165 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Éster capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour à 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860
	Rendement annuel moyen	-1,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€100
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,03 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - P (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012903250 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Ester capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Ester capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

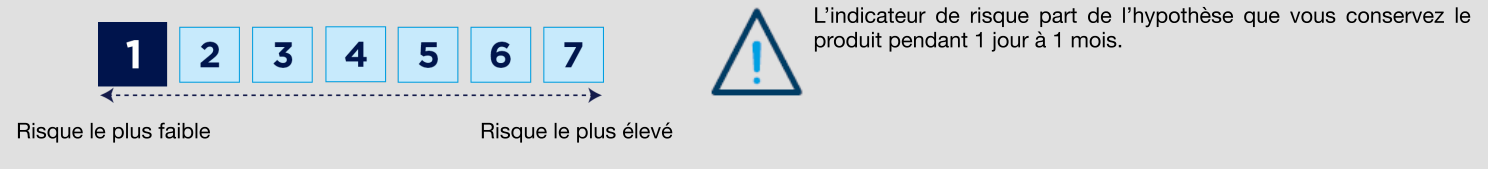
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960
	Rendement annuel moyen	-0,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 30/03/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
 ** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,08 EUR
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - P (D)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012903268 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Éster capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

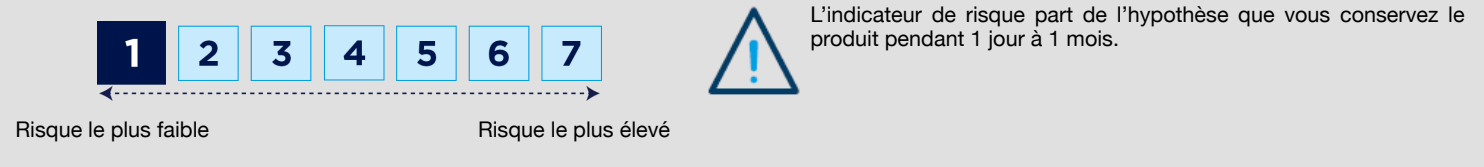
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860
	Rendement annuel moyen	-1,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 28/02/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€100
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,08 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - I2 (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013067790 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Éster capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour à 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860
	Rendement annuel moyen	-1,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€100
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,02 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT AUREUS ISR - I2 (D)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013134723 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Ester capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Ester capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Les risques supplémentaires : L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
 ** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,02 EUR
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - S (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013520939 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Éster capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

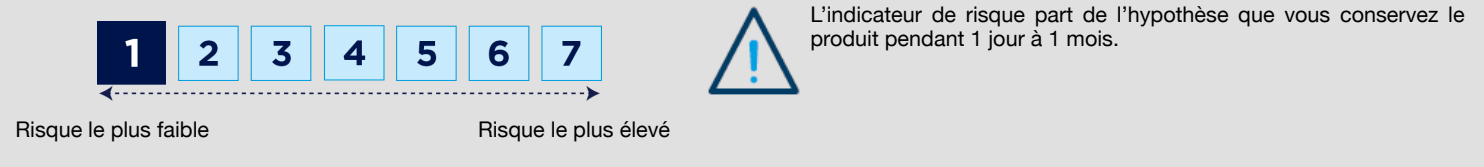
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 960
	Rendement annuel moyen	-10,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 990
	Rendement annuel moyen	-10,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 000
	Rendement annuel moyen	-10,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 030
	Rendement annuel moyen	-9,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€1 000
Incidence des coûts**	10,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,03 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT AUREUS ISR - E (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EG3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Estér capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Estér capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

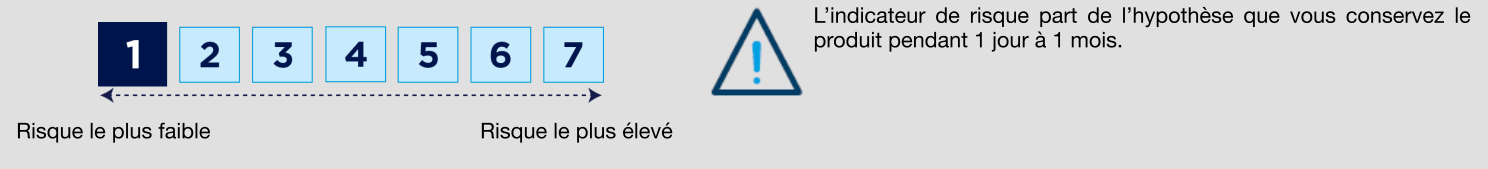
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 980
	Rendement annuel moyen	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2021 et le 28/02/2021

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,06 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - R (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EH1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Ester capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Ester capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Les risques supplémentaires : L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960
	Rendement annuel moyen	-0,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
 ** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,04 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT AUREUS ISR - Z (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014006F17 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Éster capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour à 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 370
	Rendement annuel moyen	-6,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 400
	Rendement annuel moyen	-6,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 410
	Rendement annuel moyen	-5,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 440
	Rendement annuel moyen	-5,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€591
Incidence des coûts**	5,9%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 3,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	291,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,03 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr.

Produit

BFT AUREUS ISR - IP (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400JAR4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT AUREUS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à BFT AUREUS ISR, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) dont l'échéance maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Estér capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que la généralisation de taux de rendement négatifs sur le marché monétaire, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et la performance nette de frais pourra être inférieure à celle de l'Estér capitalisé. Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants, pondérés afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers comme suit : 75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial + 25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non-Financial.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

o Approche d'exclusions :

- exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;

- exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr ;

- exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

o Approche Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposée à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

o Approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Le fonds bénéficie du label ISR.

L'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT AUREUS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

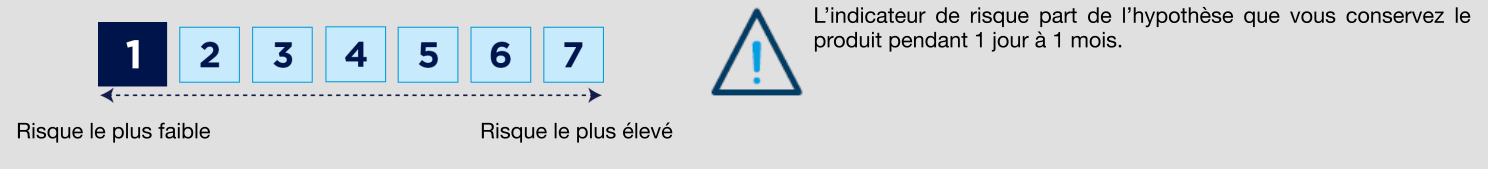
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT AUREUS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant 1 jour à 1 mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 460
	Rendement annuel moyen	-5,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 490
	Rendement annuel moyen	-5,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 500
	Rendement annuel moyen	-5,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 540
	Rendement annuel moyen	-4,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 29/04/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour à 1 mois*
Coûts totaux	€500
Incidence des coûts**	5,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d’une période de détention de moins d’un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l’incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d’entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour à 1 mois
Coûts d’entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s’agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu’à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d’exploitation	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,03 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s’agit d’une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30,00% de la surperformance annuelle de l’actif de référence Êter capitalisé. Le calcul s’applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L’estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d’observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l’actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d’établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT AUREUS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d’une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d’informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l’a vendu, vous devez vous rapprocher d’elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d’informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d’autres documents d’information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d’un contrat d’assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l’entreprise d’assurance sont présentées dans le document d’informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d’assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
BFT AUREUS ISR

Identifiant d'entité juridique :
969500HWVHXPZQYEN623

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **61,97 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un **objectif social**



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par 100% ESTR CAPITALISE. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de

l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,05 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,524 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des

droits de l'homme en général ;

- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.752 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.057 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect

serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la

situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/04/2024 au 31/03/2025**

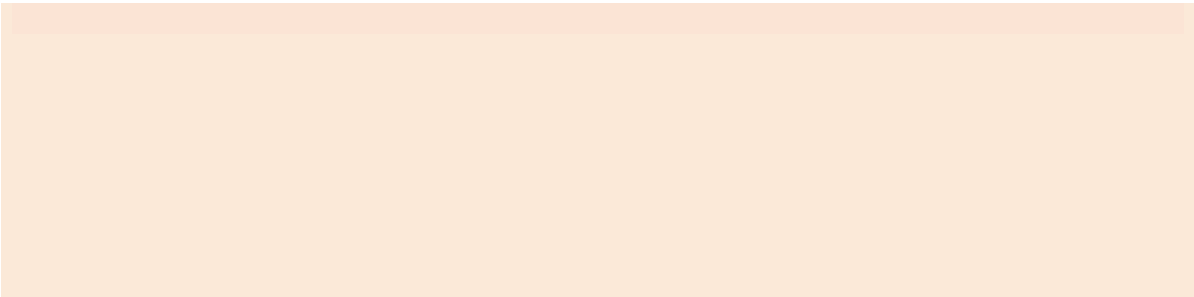
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR-I2(C)	Finance	Fonds	France	1,96 %
BTPS 3.85% 10/40 15Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	1,20 %
AM EURO LIQUIDITY-RATED RESP - I2 (C)	Finance	Fonds	France	0,93 %
CPR MONETAIRE ISR - SI	Finance	Fonds	France	0,81 %
NCP 10/06/25 ACOSS EUR V ESTR OIS +0.25	Quasi-Etats	Agences	France	0,71 %
BTPS 4.45% 09/43 20Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	0,67 %
NCP 15/10/25 CFCICU EUR V ESTR OIS +0.31	Corporates	Bancaire	France	0,65 %
NCP 15/09/25 BPCESA EUR V ESTR OIS +0.29	Corporates	Bancaire	France	0,65 %
NMTN 16/12/25 SGISSUER EUR V ESTR OIS +0	Autres	Autres	Luxembourg	0,64 %
DAT 11/08/25 BRED EUR V ESTR OIS +0.2 PU	Autres	Autres	France	0,62 %
NCP 02/05/25 SOGN EUR V ESTR OIS +0.27	Corporates	Bancaire	France	0,60 %
BTPS 3.45% 07/31 7Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	0,57 %
DAT 15/07/25 BRED EUR V ESTR OIS +0.21 P	Autres	Autres	France	0,56 %
NCP 08/04/25 BNPP EUR V ESTR OIS +0.27	Corporates	Bancaire	France	0,52 %
NCP 16/04/25 ENGIE EUR V ESTR OIS +0.14	Corporates	Gaz naturel	France	0,50 %

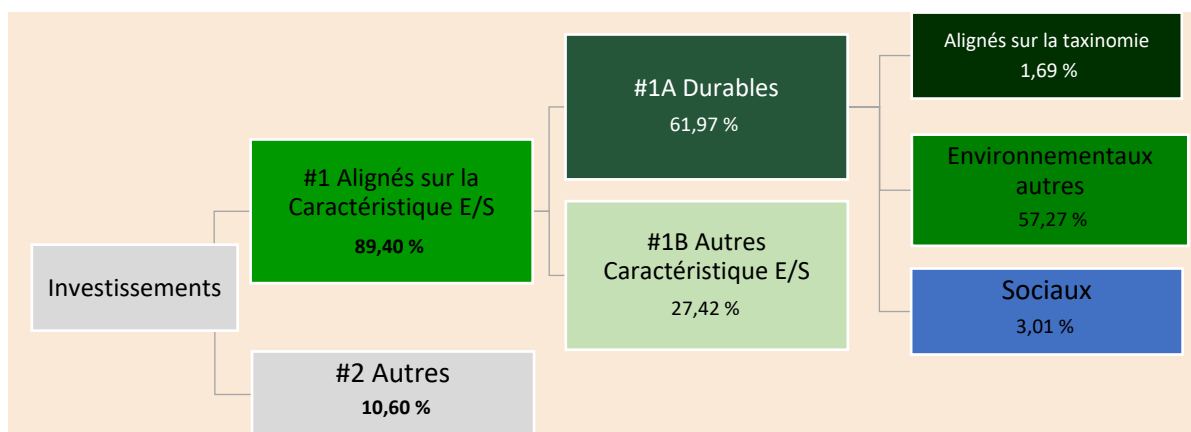


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Bancaire	58,48 %
Autres	Autres	8,11 %
Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	3,86 %
Finance	Fonds	3,72 %
Quasi-Etats	Agences	3,47 %
Corporates	Biens de Consommation de Base	2,12 %
Corporates	Consommation Discrétionnaire	2,10 %

<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>1,39 %</i>
<i>Sécurisé</i>	<i>Actifs hypothécaires</i>	<i>1,10 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>0,92 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>0,82 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>0,82 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Sociétés financières</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	<i>0,53 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Supranationaux</i>	<i>0,53 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>0,40 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,21 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>0,17 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>0,07 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>0,02 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>10,51 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 1,69 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le

produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☒ Oui:

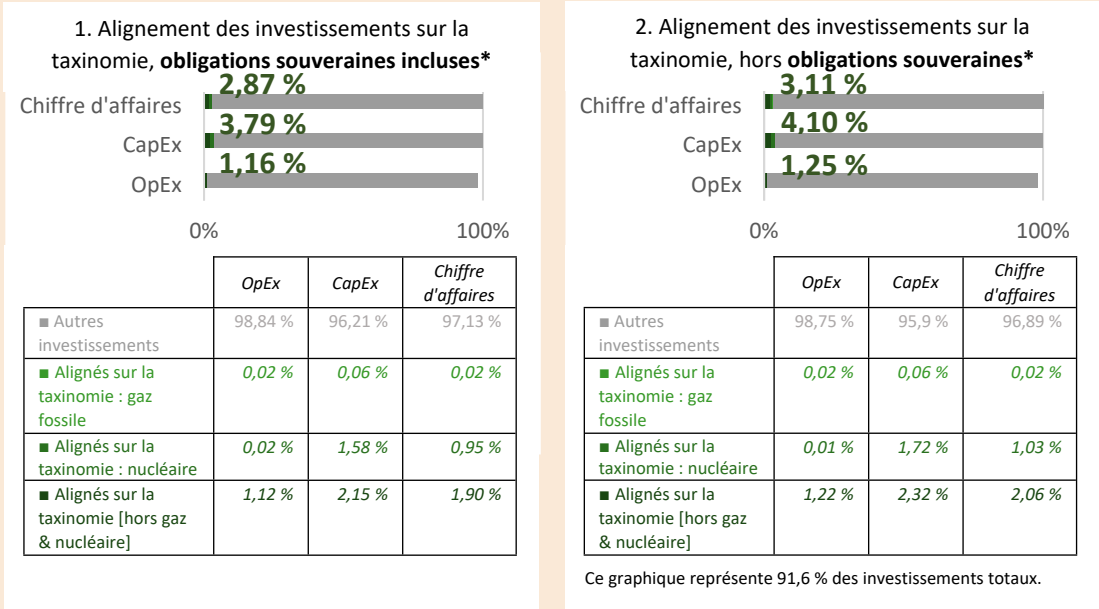
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/03/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,11 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,65 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 0.36%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **57,27 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **3,01 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en

permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM BFT AUREUS ISR



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris